

ERNEST MYRAND

NOËLS ANCIENS

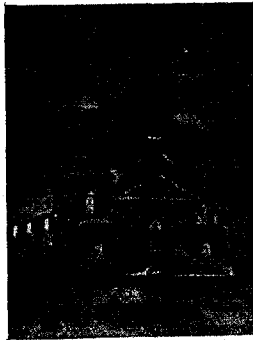
DE LA

NOUVELLE-FRANCE

ETUDE HISTORIQUE

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé!

A. DE MUSSET: *Chanson.*



QUÉBEC
DUSSAULT & PROULX, IMPRIMEURS

1899

NOELS ANCIENS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

ERNEST MYRAND

NOELS ANCIENS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

ETUDE HISTORIQUE

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé!

A. DE MUSSET : *Chanson.*



QUÉBEC

DUSSAULT & PROULX, IMPRIMEURS

1899

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada concernant la propriété littéraire, en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, par ERNEST MYRAND, au ministère de l'Agriculture et de la Statistique, à Ottawa.

À

MONSIEUR ERNEST GAGNON,

ANCIEN ORGANISTE

DE

NOTRE-DAME DE QUÉBEC,

AMI DE L'ART ET DES TRADITIONS POPULAIRES,

CETTE ÉTUDE HISTORIQUE

EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉE PAR

L'AUTEUR.

PRÉFACE

Quelles chansons chantaient les Sirènes ? Cette question-là eût fait honneur au Sphinx, et lui eût permis de dévorer Œdipe. Elle n'appartient pas cependant à ce personnage fabuleux. Le mérite de l'avoir proposée aux savants du dix-septième siècle en revient au célèbre archéologue anglais, sir Thomas Browne, et vous pourriez, comme moi, la retrouver dans ses *Dissertations inédites sur les antiquités*. Ce fut là qu'Edgar Poe vint la choisir pour épigraphe au *Double assassinat dans la rue Morgue*, l'une de ses meilleures *Histoires extraordinaires*.

J'ignore absolument si quelque chercheur, amoureux du bizarre et de l'inconnu, essaya jamais de résoudre cette énigme située au delà de toute conjecture, mais j'en sais une autre plus susceptible de recherches fructueuses, intéressantes, utiles, et de satisfaisante solution : *Quels NoëlS chantaient nos ancêtres ?*

Ce livre en sera la réponse. — Réponse imparfaite, hélas ! fâcheusement incomplète. Mais en pouvait-il être autrement ? Je n'ai eu à ma disposition, dans la poursuite de ce travail aride, que cinq (1) vieux recueils de cantiques français religieusement conservés à l'Hôtel-Dieu de Québec.

(1) 1° *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* du Père jésuite Jean-Joseph Surin — Paris — éditions de 1664 et 1694.

2° *Cantiques Spirituels* du Père capucin Martial de Brives — Paris — éditions de 1664 et 1694.

3° *Poésies Chrétiennes* de Monsieur l'abbé Pellegrin — contenant *Noëls Nouveaux, Chansons et Cantiques Spirituels*, etc — Paris — éditions de 1706, 1707, 1708, 1709, 1710 et 1711.

4° *Nouveaux Cantiques Spirituels* — Recueil — Jean-Baptiste Garnier, imprimeur, — Paris, 1750.

5° *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec* — ouvrage anonyme — Québec — 1819.

Trop souvent, au cours de mes laborieuses études, j'ai partagé la colère sourde de l'honnête et courageux ouvrier voulant bien travailler comme un ilote, gagner à la sueur de son front et au sang de ses mains le pain quotidien de sa famille, mais ne trouvant pas l'emploi qu'il s'épuise à chercher. Ici, ce n'était pas l'ouvrage qui manquait, mais l'outil : le livre, le document, l'archive. Sans la rarissime édition des *Poésies chrétiennes* de l'abbé Pellegrin—dont l'Hôtel-Dieu de Québec est seul à posséder, au Canada, un superbe exemplaire—l'histoire des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* eût été impossible à écrire, car ce livre en est véritablement la clef de voûte. Je n'ai pas la fatuité de prétendre l'avoir fait. Ces vingt-un articles ne sont, dans mon esprit, que des travaux préliminaires, les pierres d'attente—oserai-je dire les pierres d'assises?—d'un édifice dont je me flatte d'avoir tracé les grandes lignes, sans caresser l'ambition de le construire, ou l'espoir de le terminer.

Nos ancêtres Français-canadiens et Canadiens-français chantèrent tous les noëls de Martial de Brives, de Surin, de Pellegrin, de Garnier, de Daulé et bien d'autres encore : l'événement en est sûr ; cependant la certitude la plus absolue ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc. (1) L'intérêt, comme l'utilité, de cette étude est de rechercher dans cette foule compacte de cantiques centenaires *quels noëls nous chantons encore aujourd'hui que chantaient autrefois nos ancêtres*. Là se limite strictement son objet.

J'ai peut-être les aptitudes d'un archiviste, je suis patient aux recherches et dur au travail, deux qualités que j'appellerai négatives, beaucoup plus mécaniques qu'in-

(1) La troisième et dernière *Encyclopédie Théologique* de Migne a publié un tome spécial grand octavo, de 1439 pages, (c'est le numéro 63) sous le titre : *Dictionnaire de Noëls et de Cantiques*, Paris, 1867. Les collections déjà tombées dans le domaine public ont fourni les éléments de ce dictionnaire, le plus considérable des recueils de ce genre parus jusqu'aujourd'hui et qui se distingue éminemment par son double caractère artistique et pratique, littéraire et religieux.

tellectuelles. Peut-être aussi, avec une forte dose d'imagination, m'a-t-il été réparti quelques moyens littéraires qui m'eussent permis d'écrire convenablement l'histoire de leurs origines ou de raconter leur découverte avec quelque intérêt. Mais un talent indispensable, un don essentiel me manque absolument : je ne suis pas musicien, bien que je me vante d'être un grand ami de la musique. La passion d'un art ne suppléera jamais à sa connaissance, et son langage demeure pour moi un idiome étranger que j'écoute cependant avec un plaisir infini.

Aux qualités d'endurance et de labeur des archivistes, aux moyens de gymnastique intellectuelle propres aux gens de lettres, il faudrait encore ajouter les aptitudes particulières des musiciens dont l'art subtil et délicat exige un goût sûr, jamais émoussé, une émotion toujours neuve et sincère. Trouvez donc un archiviste-littérateur-musicien, prêtez-lui du style et de la critique, faites en sorte qu'il ait le cœur d'un poète et la tête d'un mathématicien, et ce phénix vous parlera sciemment alors des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Voilà pourquoi, n'étant pas ce fortuné diseur, il restera encore à signaler tant et de si jolies choses sur la musique primitive de nos vieux cantiques canadiens-français.

* * *

Je sais que le vulgaire prétend que l'on parle toujours bien de ce qu'on aime et l'on m'opposera l'exemple de Pythagore, dont un ami de Platon, Ponticus Héraclidès, nous a rapporté l'aventure. Pythagore, étant un jour allé à Phlionte, en Péloponèse, y rencontra Léon, premier magistrat de la ville, avec lequel il disserta longuement et discourut de savante manière. Émerveillé de son éloquence, Léon lui en demanda le secret, croyant qu'elle se pouvait enseigner comme l'art des rhéteurs. Mais Pythagore lui répondit qu'il n'était pas orateur mais seulement philosophe, c'est-à-dire *ami de la sagesse*.

Que conclure de cette anecdote ? Rien autre chose que Pythagore était un orgueilleux qui faisait montre d'une

fausse modestie ; qu'il n'était pas seulement ami de la sagesse, mais encore, et très certainement un sage, un philosophe, au sens moderne de ce mot, puisqu'il inventa le nom et le premier donna la définition de la plus haute des connaissances humaines. Pythagore, ami de la sagesse, ne pouvait l'être qu'à la condition d'admettre implicitement sa qualité de philosophe, tandis que vous et moi pouvons nous dire amis de la musique sans la connaître, sans la comprendre même ; il nous suffit pour cela de l'écouter.

En tout ceci, je ne fais auprès de mon lecteur que jouer le rôle d'un convive assis à un somptueux banquet et qui signale à son voisin de table tel et tel article de la carte rédigée, comme une note diplomatique, avec un art et une recherche aussi savants que dissimulés. Pour trouver le mets exquis, nul besoin d'en connaître la recette, il suffit d'y goûter. Ainsi je procède. Je dis simplement : " Écoutez bien cette mélodie, je ne m'engage pas à vous donner le comment et le pourquoi de son charme, mais elle me paraît délicieuse ; veuillez donc lui prêter une oreille attentive."

J'ai lu quelque part dans un *magazine*, sous la signature de Zangwill,—un critique anglais fort à la mode—cette pensée qui me paraît clore tout le débat : " Art is finally for the spectator, not for the artist. The connoisseur in the banquetting-room does not care for the theories and quarrels of the kitchen ! " You might as well say the man who can't make a plum-pudding can't enjoy a plum-pudding ", was the sentiment of Dr. Johnson. " Or, ce *docteur* Johnson n'est autre que le fameux classique Samuel Johnson, l'auteur du *Dictionnaire de la langue anglaise*, l'un des hommes les plus savants du dix-huitième siècle. Inutile d'appuyer sur la valeur de son opinion.

*
* * *

La musique des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* est empruntée, pour le plus grand nombre, à de simples

et naïves mélodies populaires. En raison du sujet et des personnages qui les chantent cette simplicité même devient un mérite ; la fraîcheur des motifs, la couleur locale, l'archaïsme du style musical et littéraire, tout conspire à conserver à ces lieds religieux une faveur constante.

Ces noëls nous semblent exquis, surtout par l'habitude que nous avons de les entendre ; ils ont réjoui notre jeunesse, bercé notre première enfance. Aussi les trouvons-nous ravissants, incomparablement beaux, à cause des souvenirs délicieux qu'ils évoquent. Musset avait raison d'écrire ces vers que j'ai choisis comme épigraphe à cet ouvrage :

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé !

Le poète des *Nuits de Décembre* écoutait peut-être alors chanter dans sa mémoire un vieux noël, écho lointain venu de ces églises où *Rolla*, blasphémateur et sceptique, se tenait orgueilleusement debout !

L'identité des sources où les noëls français puisent leurs suaves inspirations leur donne à tous une ressemblance frappante, un cachet indélébile, un air de famille irrécusable. Bien qu'on les reconnaisse pour frères aux traits de la physionomie, la différence des provinces, des époques, des caractères et des coutumes locales leur imprime en même temps une grande variété. " Ici, écrit Pierre Veuillot, domine la grâce, là, ressort plus particulièrement l'allégresse. Le noël breton a surtout de l'émotion, de la simplicité forte ; le noël bourguignon brille davantage par l'esprit et la verve ; les noëls méridionaux sont vifs, ailés ; au centre et au nord de la France le cantique de noël nous attendrit, nous pénètre jusqu'à l'âme. "

Graves ou naïfs, spirituels ou émus, langoureux ou gais, tous les noëls de notre ancienne mère-patrie sont charmants : tous exhalent un parfum de poésie véritable où se révèle l'âme même du peuple. Aux enfants tapa-

geurs, aux vieillards silencieux, aux artisans, aux érudits, aux cœurs simples, aux intelligences d'élite, à toutes les conditions comme à tous les âges de la vie, ils parlent un langage merveilleux. Leur joie exhubérante se tempère cependant, pour la plupart des auditeurs, par cette mélancolie sereine qui existe à entendre chanter, tous les ans, une même mélodie, dans une même église, à la même date et à la même heure : au minuit solennel et mystérieux de Noël.

Par un excès de sensibilité où il entre beaucoup moins d'imagination qu'on ne pense, nous prêtons un cœur et une âme aux orgues de nos cathédrales et aux échos de leurs sanctuaires. Nous en faisons des êtres conscients qui reconnaissent comme nous-mêmes, et avec une égale intensité d'émotion, les mélodies qu'ils chantent sur les claviers ou dans les voûtes. Ils semblent doués de mémoire, se rappeler véritablement leurs accords, comme nous les notes et les paroles des cantiques, partager enfin notre propre enthousiasme : les instruments ont des effets de sonorité et d'harmonie trop magnifiques pour n'être pas intelligents. Et alors il se produit un phénomène étrange, un cas étonnant de télépathie. Sous l'empire de cette hallucination irrésistible, nous croyons fermement reconnaître, en écoutant ces *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, les voix de nos premiers ancêtres, de nos grands aïeux,—Français-canadiens du dix-septième siècle, Canadiens-français du dix-huitième,—accourus à l'appel des refrains populaires et appuyant de leurs masses chorales tout l'effort de nos maîtrises modernes.

Cette illusion de notre cœur est un parfait délice pour notre esprit qu'elle fascine à son tour et qui la continue, l'éternise, la poursuit plus loin que l'Arabe, au désert, un mirage de palmiers ou d'eaux vives. Nous les écoutons encore, ces voix idéales, longtemps après qu'elles se sont tues.

Une seule demeure cependant, qui nous éveille de ce rêve inoubliable ; son accent est si doux, son timbre est à ce point harmonieux que nous passons sans secousse,

comme sous la caresse d'un baiser, du ravissement de notre extase au charme de son souvenir. Cette voix amie parle de nos aïeux :

“Leur mémoire, dit-elle, est comme un délicieux parfum préparé par une main habile.

“Leur souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme le miel, suave comme les chants entendus au milieu d'un festin.”

Elle semble lire plutôt qu'adresser ces paroles. En effet, après quelques recherches, on les retrouverait dans l'*Ecclésiastique*: *Memoria Josie in compositionem odoris*. C'est l'oraison funèbre des rois de Juda répétée sur la tombe de nos ancêtres.

Heureux les morts qui se rappellent à notre souvenir par un parfum ou par une mélodie ! Confiés à ce que la nature a de plus éphémère et de plus fragile,—une fleur, un écho—leurs noms demeurent et vivent dans l'histoire de leurs familles et de leur pays. Que le chant des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* en soit, pour mes lecteurs, une démonstration aussi gracieuse qu'éloquente.

ERNEST MYRAND.

Québec, 25 décembre 1899

En la Fête de Noël.



STATUETTE EN BOIS DE L'ENFANT JÉSUS, APPARTENANT À
LA CHAPELLE DE LA MISSION HURONNE
DE LA JEUNE LORETTE



NOELS ANCIENS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

I.

Si je consulte le *Journal des Jésuites*, à la date du 25 décembre 1645 (1), je lis ce qui suit :

“ Le premier coup de la messe de minuit sonna à onze heures, le deuxième un peu avant la demie, et pour lors on commença à chanter deux airs : — *Venez, mon Dieu*, etc, et *Chantons Noé*, etc. Monsieur de la Ferté (2) faisait la basse, Saint-Martin (3) jouait du violon. Il y avait encore une flûte d'Allemagne qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'Eglise. Nous eûmes fait un peu devant minuit ; on ne laissa pas de chanter le *Te Deum*, et un peu après on tira un coup de canon pour signal de minuit, où commença la messe. ”

J'avoue humblement qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de retrouver le premier de ces deux airs,—*Venez, mon Dieu*,—mentionné dans cet extrait. D'autres vaillants archéologues plus heureux que moi, c'est-à-dire mieux fournis de livres, y parviendront sans doute. Quant au second, *Chantons Noé*, on me l'a signalé dans

(1) C'est en 1645 que fut commencé, par le Père Jérôme Lalemant, le *Journal des Jésuites*. Conséquemment, il parle, pour la première fois, de la célébration du jour de Noël dans la colonie.

(2) Jean Juchereau, sieur de la Ferté, marié à Marie-Françoise Giffard, fille du seigneur de Beauport.

(3) Martin Boutet, sieur de Saint-Martin, clerc de l'église paroissiale de Québec, arpenteur et professeur de mathématiques.

un *Recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Belley*.
Le voici :

Chantons tous à la naissance
Du Rédempteur incarné :
Noé, Noé, Noé, Noé ! (1)
Puisque c'est notre croyance.
Entonnons-Lui : KYRIË.

*Tout le chœur reprend et continue le chant du Kyrie
eleison.*

Adorons dans cette crèche
Sa profonde humilité.
Noé, Noé, Noé, Noé !
C'est de là qu'Il nous la prêche ;
Redisons-lui : KYRIË.

En implorant sa clémence,
Demandons à sa bonté,
Noé, Noé, Noé, Noé !
Qu'Il nous donne la constance
D'achever le KYRIË.

Et pour conserver l'usage
Dans l'Eglise respecté,
Noé, Noé, Noé, Noé !
Poursuivons d'un grand courage
En disant aussi : CHRISTË.

Il vient pour mettre en sa gloire
Ceux qui l'auront mérité.
Noé, Noé, Noé, Noé !
Ayons bien dans la mémoire
De chanter toujours : CHRISTË.

(1) *Noei, Noë, Noe*, pour *Noël* !—Au seizième siècle on disait encore *Nau* pour *Noël*, comme le prouve le refrain du *Noël de Rabelais*, l'un des plus vieux Noël connus. En voici le premier couplet ;

Au saint Nau
Chanterai sans point m'y feindre ;
Je n'en daignerais rien craindre.
Car le jour est fériaü
Nau, Nau, Nau,
Car le jour est fériaü.

Saluons aussi la Mère
 Qui dans son sein l'a porté :
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Prions-la d'un cœur sincère
 De dire pour nous : *CHP'ISTE*.

Il est né dans une étable,
 Pauvre, faible, et tout glacé.
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Il aura pour agréable
 Qu'on répète : *KYRIE*.

Tâchons que cette naissance
 Nous mène à la sainteté.
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Pour en avoir l'assurance,
 Disons souvent : *KYRIE*,

Tous les saints se réjouissent,
 Le ciel même a répété :
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Qu'à l'envi nos voix unissent
 Au *Gloria* : *KYRIE*. (1).

Tel fut le Noël que l'on chanta à Québec, à la messe de minuit, le 25 décembre 1645, célébrée dans la maison

(1) Cf: Cantiques à l'usage du Diocèse de Belley, 3ième partie, 3ième Noël, air No 10, page 72 — Lyon — J. B. Pélagaud et Cie, 1848.

Ce cantique se chante, ou plutôt se chantait encore en 1848, à la messe de minuit, par tout le diocèse de Belley. L'éditeur du recueil prend même le soin d'indiquer que le *Kyrie Eleison*, chanté comme refrain, est celui de la *Messe Royale* d'Henri Dumont, célèbre musicien-compositeur du dix-septième siècle.

Ce vieil usage de chanter un air de plain-chant comme refrain de cantiques et de Noël me rappelle un amusant anachronisme du fameux peintre italien Domenico Currado del Ghirlandajo. A Florence, à l'Hôpital des Enfants Trouvés (*Spedale degli Innocenti*), dans l'église, le tableau du maître-autel représente l'*Adoration des Mages*. Sur le toit de l'étable on voit des anges déroulant une banderole sur laquelle on lit : *Gloria in excelsis Deo* écrit.....sous une portée de plain-chant ! Les anges chantant le *Gloria in excelsis* en plain-chant à la naissance de Notre-Seigneur, voilà qui s'appelle une primeur. La belle réclame pour saint Grégoire-le-Grand !

de la Compagnie des Cent Associés, l'église paroissiale—Notre-Dame de Recouvrance—ayant été incendiée cinq ans auparavant, le 14 juin 1640. Ce cantique aura donc deux cent cinquante-quatre ans à la Noël prochaine, 1899. Un bel âge, n'est-ce pas? C'est le doyen vénérable, l'aïeul, le grand ancêtre des NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE—des noëls identifiés, bien entendu.

II.

Je lis encore dans le *Journal des Jésuites*, à la date du 25 décembre 1646 :

“ On sonna la veille de Noël à onze heures ; on dit l'air *Mortels*, et ensuite les litanies du Nom de Jésus. On tira un coup de canon à minuit et aussitôt on commença le *Te Deum* et puis la messe... On tira cinq coups à l'élévation de la messe de minuit. ” etc.

Cuvier, à la seule inspection d'un os, reconstituait des monstres énormes, le mastodonte, le mégathérium antédiluviens. Il pensait que la structure d'un être disparu se révèle clairement dans une de ses dents, et cette dent lui a suffi pour ressusciter des troupeaux d'animaux gigantesques. Voilà donc ce qu'au savant pouvait dire un os, seul débris conservé en dépit des siècles.

Or, quelque chose dure autant que les os, plus même, on le peut affirmer sûrement : ce sont les mots. Sans posséder le prodigieux talent du grand naturaliste, je crois cependant avoir retrouvé, avec un mot, les cinq couplets du Noël chanté à Québec, à la messe de minuit, le 25 décembre 1646, célébrée, comme la précédente, dans la maison de la Compagnie des Cent Associés.

J'ai dit qu'un mot, un petit mot de deux syllabes—*Mortels*—me l'avait fait retrouver dans un incunable canadien, le *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec* (1.) Bien que ce livre ne soit pas signé, l'auteur en est parfaitement connu.

(1) A Québec.—Imprimé à la Nouvelle Imprimerie—*Hall* des Francs-Maçons—1819. Je ne crois pas faire erreur en attribuant à feu l'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau la proposition—unanimement acceptée par les bibliophiles—de considérer comme *incunables canadiens* tous les ouvrages imprimés au Canada avant 1820.

Le 26 juin 1794, débarquait à Québec un jeune prêtre, âgé de vingt-huit ans, qui n'avait pour tout bagage qu'un bréviaire, un violon, et un recueil de cantiques. Encore ce recueil—pour éviter sans doute des frais de douane—n'était-il imprimé que dans sa mémoire. Il se nommait Jean-Denis Daulé. C'était un prêtre que la Révolution Française avait chassé de son pays. Dans sa vieillesse, le bon *Père Daulé*,—c'est ainsi que toute la population de Québec, d'accord en cela avec le clergé, appelait le vénérable octogénaire—le bon Père Daulé se complaisait à raconter une étrange et singulière aventure survenue le jour même de son arrivée en Angleterre.

Il pouvait être cinq heures du soir, à la nuit tombante, en octobre. Le triste émigré suivait, au hasard de la route, un chemin parallèle au rivage d'où s'éloignait déjà le navire sauveur dont les blanches voiles éclairaient seules un ténébreux horizon. Il s'en allait, absolument perdu sur cette terre étrangère, ne sachant même pas le nom de la ville ou du hameau vers lequel il marchait. Où coucherait-il aujourd'hui ? Mangerait-il demain ?

Tout à coup, un galop furieux se fait entendre derrière lui. Le pauvre vagabond, qui se tenait au milieu de la chaussée, se range au plus vite. Le cheval, en apparence indomptable, semblait emporter son cavalier à l'abîme. Comme il passait devant lui, l'animal affolé fit un écart terrible. Mais son maître, par un prodigieux coup de bride, l'arrêta net. Daulé, se croyant mort, était tombé à genoux, les mains jointes, criant : " Mon Dieu ! " Le cavalier saute à terre, court au prêtre, le relève, puis, avec le grand geste d'un assassin qui poignarde, il lui enfonce... un portefeuille dans la poitrine. Avant que le proscrit épouvanté ne soit revenu de sa stupéfaction, le fantastique inconnu remonte en selle, pique des deux, et disparaît dans l'obscurité comme un personnage suspect de légende.

Le portefeuille contenait vingt louis d'or et une carte sur laquelle était écrit le nom d'un pays que le lecteur devinera sans peine. Avec cet argent, le bon *Père Daulé*

paya ses frais d'auberge au village, son voyage à Londres et son passage à bord du premier navire appareillant pour le Canada.

Il débarqua à Québec le 26 juin 1794, et se retira au séminaire. Le premier octobre suivant, il alla résider chez les Jésuites. Il fut curé de la paroisse des Ecu-reuils, de 1795 à 1806. De 1806 à 1832—vingt-six ans—il fut le chapelain des religieuses Ursulines à Québec. Ce fut durant ce long séjour au monastère qu'il prépara son *Recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, en reconnaissance du fraternel accueil qu'il avait reçu au pays. (1)

Son précieux *Recueil*, qu'il publia, en 1819, sous le voile de l'anonymat, nous a conservé le texte du Noël chanté à Québec, la nuit du 25 décembre 1646, dans cette chapelle temporaire (2) dont j'ai parlé et qui se

(1) Devenu aveugle, Jean-Denis Daulé se retira à l'Ancienne Lorette, chez M. François-Xavier Gilbert, instituteur, son protégé, où il mourut, le 16 novembre 1852, à l'âge patriarcal de 86 ans.

Jean-Denis Daulé naquit à Paris, rue St-Eustache, en novembre 1765. Son père, Jean Daulé, venait de la Picardie où il était cultivateur. A l'époque de la naissance de leur enfant, Jean Daulé et sa femme,—Ony, servaient comme domestiques dans une grande maison, dont le maître, quelques années plus tard, leur accorda une pension qui leur permit de vivre honorablement. Jean-Denis Daulé entra au Séminaire des Pauvres que l'on appelait ainsi pour le distinguer d'un autre où la noblesse seule recevait l'instruction. Il fit un brillant cours d'études et, au sortir du collège, il embrassa l'état ecclésiastique. Jean-Denis Daulé fut ordonné prêtre à l'âge de 25 ans et vécut au Séminaire des Pauvres jusqu'à son départ de France. En 1792, la Convention forçant le clergé à reconnaître la constitution civile, Daulé, qui refusait d'être assermenté, quitta secrètement Paris, et se rendit à Rouen, chez son beau-frère. Filé par la police révolutionnaire, il s'enfuit à Calais d'où il traversa en Angleterre.

(2) Toutefois cette chapelle temporaire servit au culte pendant plus de seize années, du 14 juin 1640 au 24 décembre 1656, et dix-sept Fêtes de Noël y furent célébrées. Cette chapelle était placée sous le vocable de *L'Immaculée Conception*, comme l'at-

trouvait alors installée, en attendant la reconstruction de l'église paroissiale, au second étage de la maison de la Compagnie des Cent Associés (1). Ce cantique n'est qu'une paraphrase rythmée des paroles du prophète Isaïe :

Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, recas facite in solitudine semitas Dei nostri.

Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas.

Et revelabitur gloria Domini, et videbit omnis caro pariter quod os Domini locutum est.—Ch. 40, versets 3, 4 et 5.

“ On entend la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les sentiers du Seigneur, rendez droit le chemin de la plaine.

“ Abaissez les collines, comblez les vallons ; qu'on répare les chemins, qu'on aplanisse les routes.

“ La gloire du Seigneur sera révélée, le Seigneur va parler, toute la terre verra notre Sauveur.”

testent tous les actes consignés aux registres de l'état civil tenus à cette époque. La maison de la Compagnie des Cent Associés à Québec “devait être située vers l'emplacement de “l'église anglicane. Voir *Trait de mariage* de Noël Morin et “*Concession à sa femme* (Hélène Des Portes)—étude de Piraube ; “aussi les premiers titres de la Fabrique de Québec ” Cf.—*Journal des Jésuites*, annoté par l'abbé Laverdière, page 7.

Noël Morin était un charron ; il épousa Hélène Des Portes le 9 janvier 1640 ; son contrat de mariage est daté du 27 décembre 1639.

(1) Il existe, aux Archives du Séminaire de Québec, un plan géométral de la *Maison de la Compagnie des Cent Associés à Québec*, en l'an 1639.

PRÉPARATION PROCHAINE A LA VENUE DU MESSIE

AIR : *Après le cours heureux, etc.*

Mortels, préparez-vous, le Seigneur va paraître,
 Il vient pour vous combler de ses divins bienfaits,
 Venez le reconnaître.
 Se donnant à jamais,
 Il daigne vous promettre
 La paix.

Ce que Jean autrefois aux Juifs faisait entendre,
 Pour leur faire éviter le céleste courroux,
 Nous devons le comprendre
 Et le pratiquer tous,
 Quand un Dieu veut descendre
 Pour nous.

Préparez ses sentiers, que tout mont s'aplanisse,
 Egalez, s'il le faut, les vallons les plus creux ;
 Faites que s'adoucisse
 Tout chemin raboteux,
 Que droit il aboutisse
 Aux cieus.

Mais ce qu'il faut changer, c'est le cœur, non la terre ;
 Ce qu'il faut réformer, chrétiens, ce sont nos mœurs ;
 Pour voir cette Lumière,
 Et goûter les douceurs
 De ce Roi salulaire
 Des cœurs.

Détruire tout orgueil, c'est baisser la montagne ;
 Nous remplir de vertus, c'est combler les vallons ;
 Egaler la campagne,
 C'est en tout être bons ;
 Un Dieu nous accompagne,
 Allons !

Tel est ce vieux Noël, venu on ne sait d'où, comme les pèlerins d'autrefois. Il est très beau n'est-ce pas ? Qui en est l'auteur ? Pour répondre à cette question-là il faudrait avoir ses grandes et petites entrées à la Bibliothèque Nationale à Paris. Ne cherchez pas ailleurs les bibles de Noël français, introuvables au Canada.

Par bonheur, nous possédons la musique de ce cantique remarquable, l'air en est indiqué au titre : *Après le cours heureux*.

Lorsqu'en 1819 l'abbé Daulé publia son *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, il y avait cent ans et plus que nos ancêtres chantaient les *Cantiques Spirituels* et les *Noëls Nouveaux* (1701-1710) du célèbre abbé Pellegrin. Or, parmi les *Cantiques Spirituels* de ce fécond compositeur—(ils sont au nombre de 221)—il y en avait un, écrit sur cette pensée : *que la mort des justes est précieuse devant Dieu*. Alors comme aujourd'hui, il était, hélas ! et il est encore très en vogue, car on le chantait, comme on le chante, aux funérailles des grands personnages.

Après le cours heureux d'une vie innocente
Le sort qui la finit n'est pas un triste sort ;
Notre bonheur augmente
En approchant du port,
On voit sans épouvante
La Mort !

J'avais dix ans quand je l'entendis chanter à la cathédrale (aujourd'hui basilique mineure) de Notre-Dame de Québec, le matin du 13 janvier 1865. Jour de deuil que celui-là pour ma ville natale et le Canada français. Dans tout l'éclat de nos pompes religieuses, on y célébrait les funérailles d'un saint prêtre et d'un grand écrivain, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. A l'*offertoire* de la messe, là-haut, au chœur de l'orgue, la maîtrise chanta ce beau cantique de Pellegrin. C'est une de ses meilleures poésies religieuses, elle paraphrase avec un rare bonheur ces paroles du psaume 115 : *preciosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*.

Dix-neuf ans plus tard, le 9 décembre 1884, toujours à Notre-Dame de Québec, la maîtrise répétait le cantique de Pellegrin sur le cercueil d'un autre prêtre éminent, fin lettré et savant musicien, Monsieur l'abbé Pierre

Lagacé, (1) Principal de l'école normale Laval. Et je fus confirmé dans cette impression de très noble et très sereine mélancolie inspirée par cette belle composition.

J'ai constaté depuis que ce cantique de mort avait pour ancêtre spirituel le Noël deux fois centenaire que nous sommes à étudier, lequel avait lui-même emprunté sa musique à un air de vaudeville écrit au commencement du dix-septième siècle ! Eh bien ! malgré la certitude historique de ce double fait, cette mélodie n'éveille en moi qu'un invincible sentiment de tristesse. Tant il est vrai que les impressions, de personnes ou de choses, d'événements ou de circonstances, reçues dans l'enfance et répétées dans la jeunesse, demeurent vivaces, indélébiles dans la mémoire du cœur et de l'esprit. La mélodie du vieux Noël que nous allons écouter ensemble m'a causé l'une des meilleures émotions de ma vie. Son souvenir m'est délicieux à rappeler. Je m'en exagère sans doute la valeur. Cela tient-il à l'influence décisive des mots sur la musique ? Je ne sais. La faute en est-elle à mon imagination ardente, trop émue par les réminiscences personnelles que cette mélodie éveille en moi ? Peut-être. Mais il y a plus. Je crois à l'influence sympathique des airs anciens, *airs doux et tendres, jadis aimés*, leur beauté fascinatrice m'est irrésistible. Et sur ce point, lecteur, ne partagerez-vous pas mon sentiment ? Le souvenir d'un amour, d'une joie, d'un deuil ne demeure-t-il pas indissolublement attaché à tel ou tel refrain de chanson rieuse ou mélancolique ? Toute une époque même de la vie ne ressuscite-t-elle pas dans la mémoire où se répercute en échos éternels une complainte attendrissante ? Qui ne regrette pas sa jeunesse en écoutant, à l'automne de la vie, une voix étrangère chanter la romance de ses vingt ans ?

Je dois à mes lecteurs d'expliquer comment je sais et prouve que le Noël de 1646, publié dans le *Recueil* de

(1) Aux funérailles de l'abbé Ferland c'était lui qui chantait à l'orgue les stances du cantique de Pellegrin.

l'abbé Daulé, a pour musique un air de vaudeville. Tout se réduit à une citation et à une référence. L'ouvrage de Pellegrin est intitulé : "*Cantiques spirituels sur les points principaux de la religion et de la morale chrétienne, composés sur des airs d'opéras, de vaudevilles très connus et sur les chants de l'Eglise.*" La première édition en parut à Paris en 1701. La seconde, publiée en 1706, à Paris, par Nicolas LeClerc, est celle que j'ai consultée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. A la page 73 de cette dernière édition, se trouve le cantique 34ième : *Que la mort des justes est précieuse devant Dieu,* sur l'air : *On dit que vos parents sont autant de Centaures,* du vaudeville intitulé : *La Trompette.*

En voici la musique, textuellement copiée, avec au-dessous le premier couplet du noël recueilli par Daulé :

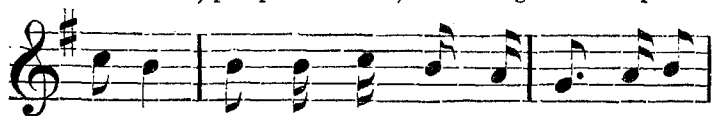
Allegretto.

Mortels, pré-pa-rez - vous, le Sei-gneur va pa-
raï - tre, Il vient pour vous combler de ses di-
vins bien - faits, Ve-nez le re - con-
naî-tre, Se donnant à ja-mais, Il dai-gne
vous pro - met - tre La paix.

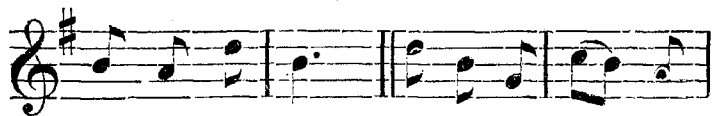
Je fais suivre le texte original de cette mélodie de sa version moderne, telle qu'écrite par l'abbé Daulé dans son *Recueil* de 1819. Leurs variantes, comparées, intéresseront peut-être nos musiciens.



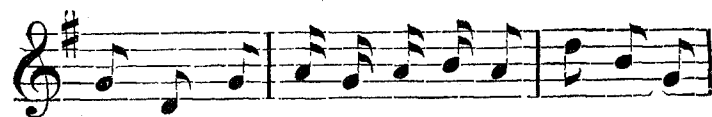
Mortels, pré-pa-rez - vous, le Sei-gneur va pa-



raî-tre, Il vient pour vous com-bler de ses



di - vins bien-faits, Ve-nez le re - cop-



naî - tre, Se don-nant à ja-mais, Il dai-gne



vous pro - met - tre La paix!

Et voilà pour le *noël ancien* de 1646.

III.

Le *Journal des Jésuites* est très laconique et très vague au sujet des cantiques chantés à la fête de Noël 1647.

“ La veille de Noël, la nuit, nous nous assemblâmes à l'ordinaire, c'est-à-dire à onze heures et demie ; nous y chantâmes *hymnos et cantica*, *Hæc dies* ou *Hæc nox est* (1) et puis *Laudate pueri Dominum—Sancta et immaculata* et *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*. Item—(de nouveau) *Hæc nox est* et *Lauda Jerusalem Dominum*, répétant le tout comme antiennes, et enfin *Noé*, *Noé*, etc., et, à l'issue, *Te Deum*, pendant lequel nous fîmes sonner la messe comme présupposant que c'était l'heure de minuit. Le Fort tira cinq coups au *Te Deum* ; la prédication se fit l'après-dîner, c'est le mieux, et tout alla bien. Le Père Le Jeune dit la messe, depuis six heures et demie et jusqu'à huit heures. Moi—(*Jérôme Lalemant*)—ma troisième (*messe*) ensuite, et le Père de Quen à dix heures. Il y eut trois pains bénits : taillandiers, chirurgiens et boulangers.

“ Il y eut saluts comme l'an passé aux Hospitalières et Ursulines et pour ce salut *Hæc nox est* ou *Hæc dies*, *Laudate*, etc., *Sancta et immaculata*, UN NOEL, *Tantum ergo sacramentum*, etc. Le Saint Sacrement fut exposé depuis les trois heures.”

A partir de 1648, le *Journal des Jésuites* garde un silence absolu sur le chant des cantiques de Noël.

(1) Suivant que cette antienne était chantée à la messe du jour ou à la messe de minuit. On a remarqué que cette antienne : *Hæc dies quam fecit Dominus, exullemus et lætemur in ea*, est celle de Pâques. On la chantait à Noël. On chantait aussi les matines de Noël, avant la messe de minuit.

“ La messe de minuit (25 décembre 1648) fut précédée des matines qui furent dites pour la première fois, et bien. Il y eut grand monde et toute l'église regorgeait dès le commencement des matines qui commencèrent à dix heures.”

—*Journal des Jésuites*, année 1648, pages 118 et 119.

IV.

1649! Millésime célèbre par la mort du plus grand des martyrs de la Nouvelle-France, Jean de Brébeuf!

Le lecteur s'étonnerait, à bon droit, de voir surgir ainsi, sans aucun à propos de sujet, le nom de l'illustre jésuite au cours d'une semblable étude, si je ne lui disais pas qu'on attribue au glorieux missionnaire la paternité d'un Noël huron—*IESSS AHATONNIA*—*Jésus est né!*—(1). Les paroles en sont consignées dans un précieux manuscrit du Père jésuite Etienne-Thomas Girault de Ville-neuve, (1747-1794) missionnaire chez les Hurons de la Jeune Lorette. C'est une simple mélodie, à deux temps, d'une forme trop régulière pour n'être pas absolument française. (2) Elle appartient au mode mineur, ou, plus exactement, au premier mode plagal de la tonalité grégorienne. La voici :

(1) D'autres connaisseurs prétendent que le Père Ragueneau en est l'auteur.—Brébeuf et Ragueneau étaient d'égale force en linguistique.

(2) Les sauvages du Canada n'avaient pour seuls instruments de musique que le tambour et la *chichigouanne*, " espèce de tambour, de la grandeur d'un tambour de basque, et composé d'un cercle large de trois ou quatre doigts et de deux peaux raidement étendues de part et d'autre, dans quoi sont des grains de blé d'Inde ou des petits cailloux pour faire plus de bruit. Le diamètre des plus grands tambours est de deux palmes ou environ : ils les nomment, en montagnais, *chichigouanne*. Ils ne les battent pas comme on fait en deçà (c'est-à-dire : en Europe) mais ils les tournent et remuent pour faire bruir les cailloux qui sont dedans et en frappent la terre tantôt du bord, tantôt quasi du plat pendant que tout le monde danse." —Sagard : *Histoire du Canada*, page 474—Paris, 1636.

Les Sauvages du Canada n'avaient aucun soupçon de la mélodie. Ils possédaient cependant pour la musique une oreille et une mémoire merveilleuses. Les missionnaires, utilisant ces dons naturels, en profitèrent pour leur enseigner leurs prières, qu'ils apprenaient en chantant.

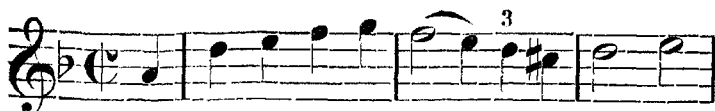
(I) IES8S AHATONNIA

Allegretto.

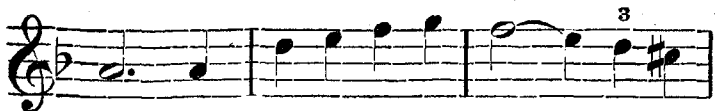
rall. a tempo.

Cette mélodie, je le répète, est, à n'en pas douter, un calque plus ou moins modifié de l'air d'un vieux Noël du seizième siècle—*Une jeune pucelle*—air sur lequel Pellegrin écrivit plus tard son cantique : *Entends ma voix fidèle*, et que voici :

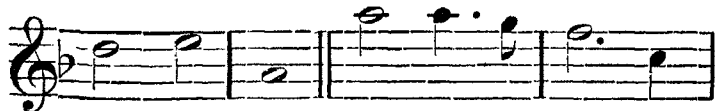
(1) Le chiffre 8, employé comme signe alphabétique, représente le son *ou* en français.



L'Ange: En-tends ma voix fi - dè - le, Pas-teur suis-



moi, Viens té-moi-gner ton zè - - le Au



di - vin Roi. Ce Dieu si grand est



né dans une é - ta - ble, Ce Dieu si re - dou-



ta - ble Est hom-me com - me toi. (a)

(a) Furieux d'être éveillé au meilleur de son somme, le *Pas-teur* envoie l'*Ange* au diable :

Quel crieur de gazettes
 Ai-je entendu ?
 Porte ailleurs tes sornettes,
 C'est temps perdu,
 Qu'un Dieu soit né, l'aventure est jolie,
 La plaisante saillie
 D'un esprit morfondu !

Suivent dix autres couplets de cette force et sur ce ton.

Cf : *Pellegrin* : *Noëls nouveaux*, 1708, premier recueil, pages 12, 13, 14 et 15.

J'ignore pourquoi le célèbre Migne, dans son *Dictionnaire des Noëls*, classe ce cantique au nombre des noëls lorrains, car son origine est absolument parisienne. Il se peut que le savant abbé ait voulu faire entendre seulement que ce noël se chantait encore en Lorraine au temps (1867) où il publiait son *Encyclopédie Théologique*.

J'aurais aimé écrire le texte huron en regard de la musique, mais, comme il renferme des mots de dix-neuf et de vingt lettres qu'il m'est impossible de syllaber, j'ai quitté la partie en désespoir de cause et à la grande joie du typographe.

Voici maintenant le texte huron du Noël sauvage, suivi de sa traduction française.

IES8S AHATONNIA

Estennialon de tson8e Ies8s ahatonnia
 Onna8ate8a d'oki n'on8andask8aentak
 Ennonchien sk8atrihotat n'on8andilonrachatha
 Ies8s ahatonnia. (*ter*)

Aloki onkinnhache eronhialeronnon
 Iontonk ontatiande ndio sen tsatonnharonnion
 8arie (1) onna8ak8eton ndio sen tsatonnharonnion
 Ies8s ahatonnia. (*ter*)

Achink ontahonrask8a d'hatirih8annens
 Tichion halonniondetha onh8a achia ahatren
 Ondaie te hahahak8a tichion halonniondetha
 Ies8s ahatonnia. (*ter*)

Tho ichien stahation tethotondi Ies8s
 Ahoatatende tichion stanchitea8ennion
 Ahalonatorenten iatonk atsion sken
 Ies8e ahatonnia. (*ter*)

Onne ontahation chiahonalen Ies8s
 Ahatichiennonniannon kahachiahandialon
 Te honannonrank8annion ihontonk oërisen
 Ies8s ahatonnia. (*ter*)

Te ek8atatenfonten ahek8achiendaen
 Ti hek8annonronk8annion de son8entenrade
 8toleti sk8annonh8e ichierhe akennonhonstha
 Ies8s ahatonnia. (*ter*)

(1) *8arie* pour *Marie*. Les Hurons n'ont pas la lettre *M*. Ils disent *Ouarie* ou *8arie* et non *Marie*. Cf: *Relation des Jésuites*, tome II, année 1654, page 27, 1^{ère} colonne, 131^{ème} ligne.

JÉSUS EST NÉ

Hommes, prenez courage, Jésus est né !
 Maintenant que le règne du diable est détruit
 N'écoutez plus ce qu'il dit à vos esprits.
 Jésus est né !

Ecoutez les anges du ciel.
 Ne rejetez pas maintenant ce qu'ils vous ont dit.
 Marie a enfanté le Grand Esprit, comme ils vous l'ont dit.
 Jésus est né !

Trois chefs se donnèrent parole
 En voyant l'étoile au firmament ;
 Et ils convinrent de suivre l'étoile.
 Jésus est né !

Alors Jésus leur suggéra l'idée de venir Le voir
 Et la pensée que l'étoile les conduirait vers Lui ;
 Et ils se dirent donc qu'ils iraient vers l'étoile.
 Jésus est né !

Ces chefs firent des offrandes ; en voyant Jésus
 Ils furent heureux, et lui racontèrent de grandes choses ;
 Ils Le saluèrent et lui parlèrent sincèrement.
 Jésus est né !

A présent venez tous Le prier,
 Adorez-Le. Il a exaucé nos vœux,
 Ecoutez-Le. Il veut que vous soyez saints.
 Jésus est né !

L'honneur et le mérite de cette traduction en reviennent à "*mon frère*" Paul TSA8ENHOHI, de la tribu des Hurons de Lorette. Monsieur Paul Tsa8enhohi — (*l'homme qui voit clair*, littéralement : *l'œil de vautour*, à cause de son regard très vif et très perçant) — répond, en français, au nom de Paul Picard. Il est notaire, et professe comme tel dans son village natal qui se trouve être, par comble de bonne fortune, la capitale de son pays. Il est le fils du célèbre chef huron, Paul Picard *Tahoirhenché*, (*le point du jour*), surnom bien caractéristique, fine et gracieuse allusion aux habitudes matinales du sagamo

nonagénaire, toujours levé à l'aube, *au point du jour*. Ironie des mots ! Le dernier des Hurons s'appelait *le point du jour*. Pour l'histoire de sa nation ne devrait-il pas se nommer *le soleil couchant* ?

En remerciant publiquement ici M. le notaire Paul Picard, je serai l'expression de la gratitude de tous les dévots au culte de notre littérature nationale. Mais, s'il convient d'être reconnaissant envers les archéologues et les archivistes, savants découvreurs ou gardiens jaloux de nos trésors historiques, quels sentiments d'admiration patriotique, quels applaudissements enthousiastes n'éveillera-t-il point celui-là qui ressuscite une langue morte—l'idiome sacré de ses ancêtres—et lui fait chanter, aux échos mêmes du sépulcre dont il renverse la pierre, un Noël radieux comme une aurore de Pâques ?

V.

J'ai cru devoir assigner la quatrième place dans l'ordre chronologique des NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE au Noël orléanais *Silence, ciel; silence, terre*. Il importe peu, d'ailleurs, que ce cantique soit, par la date, le cadet, le contemporain ou l'aîné du Noël français de 1645, ou du Noël huron de 1649. Il existe, en archéologie, aussi bien qu'en mathématiques, des quantités négligeables. *Silence, ciel; silence, terre*, ne se trouve pas dans les ouvrages du jésuite Surin, du capucin Martial de Brives, et de l'abbé Pellegrin, pour cette excellente raison qu'aucun de ces trois *chansonniers spirituels* n'en est l'auteur. Le recueil de l'imprimeur Garnier ne le contient pas davantage. En faudrait-il conclure qu'il fût postérieur à l'édition de cet ouvrage, et qu'il aurait été composé après 1750? Nullement. En 1877, Mgr Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans et chapelain d'honneur de Sa Sainteté Pie IX, a publié une seconde édition de *La Grande Bible des Noël*s, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines. (1) C'est un recueil de Noël's rarissimes français. Or, *Silence, ciel; silence, terre*, est au nombre de ces perles inestimables dans l'esprit des bibliophiles, des archéologues et des érudits. En autant que l'identification en a été possible, chacun de ces Noël's est signé du nom de son auteur. Celui-ci est anonyme : ce qui établit, mieux que toute autre preuve, l'antiquité de son origine. Une autre grave raison qui me fait rattacher ce Noël anonyme à la seconde moitié du dix-septième siècle est son indéniable perfection littéraire. Elle m'autoriserait même à le chercher dans les œuvres des grands maîtres de la langue

(1) *La Grande Bible des Noël*s, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines, par Mgr Victor Pelletier—seconde édition,—Orléans.—H. Herluison—Libraire éditeur.—17, rue Jeanne-d'Arc, 1877.—La première édition parut en 1866.

française, car il mériterait l'honneur d'être compté parmi les *Cantiques spirituels* d'un Pierre Corneille ou d'un Jean Racine.

Quant à sa musique, elle appartient absolument à la tonalité grégorienne. Il suffirait, pour s'en convaincre, de l'entendre chanter par les *habitants* de nos campagnes, accoutumés à interpréter le plain-chant. Ces braves gens chantent dans le genre diatonique, sans même soupçonner ce qui caractérise cette tonalité. Phénomène merveilleux que cette inconscience artistique, et qui justifie étonnamment le mot génial de Leibnitz : " la musique est un calcul secret que l'âme fait à son insu ! " Elle possède l'admirable simplicité des hymnes liturgiques. Par une rencontre rare, une occurrence exceptionnellement heureuse, il arrive que la poésie du Noël orléanais partage toutes les qualités de la musique sur laquelle on le chante. Ce qui établit un trait de ressemblance—le seul assurément—avec le solennel *Minuit, chrétiens*, de nos maîtrises modernes ; car on admet volontiers aujourd'hui que les belles strophes de Marie Cappeau sont dignes de la musique d'Adolphe Adam. (1)

J'étudiais les belles-lettres au Séminaire de Québec quand j'entendis chanter, pour la première fois, au mi-

(1) Ce fut le 25 décembre 1858, à l'église St-Jean-Baptiste, à la messe du jour, que Madame François-Xavier Pichette—née Rose de Lima Belleau—chanta pour la première fois à Québec, et très probablement au Canada, le célèbre *Noël* d'Adolphe Adam. Ce cantique, aujourd'hui fameux, nous avait été apporté de Paris par M. Ernest Gagnon au retour de son premier voyage en Europe. Voici un extrait de la lettre que m'écrivait à ce sujet le distingué musicien :

Québec, 21 février 1899.

Cher monsieur Myrand,

Je viens de consulter les anciennes liasses du " Courrier du Canada," et je constate que le cantique de Noël d'Adolphe Adam a été chanté à l'église St-Jean-Baptiste de Québec, à la messe du jour, le 25 décembre 1858, par madame F.-X. Pichette (née Belleau), avec accompagnement de harpe par madame Sheppard. Je tenais l'orgue. C'était une primeur pour le public de la ville.

Le Noël d'Adam fut répété le même soir, à l'église de Notre-Dame des Victoires, à la Basse-Ville, où il y eut un salut solennel précédé d'un sermon. M. l'abbé Cyrille Légaré, revenu de Paris l'année précédente, avec

nuit du 25 décembre 1869, le vieux cantique orléanais. Nous étions bien trois cents écoliers réunis dans la chapelle particulière du collège, mais, tel en était le recueilement qu'elle semblait vide, déserte absolument. "Le silence priaït," eût écrit Paul de Saint-Victor. Une voix soprane, très douce, très pure, s'éleva dans l'assistance muette d'émotion, et fit tomber sur elle les paroles impératives du premier couplet :

*Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement !*

En vérité, cette voix d'enfant, craintive, intimidée, commandait.

Pour nos jeunes mémoires, saturées d'études classiques, l'identité des mots rappelait le cri de Joab au troisième acte d'*Athalie* :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille !

un diplôme de licencié ès-lettres conféré par la Sorbonne, y fit ses débuts comme prédicateur. On trouva son discours trop académique pour une fête de Noël..... Mais le Noël d'Adam recueillit tous les suffrages.

Tous mes saluts et compliments.

ERNEST GAGNON.

Je n'ajouterai qu'un mot d'explication à cette lettre intime, pour le bénéfice du lecteur. Cette madame Sheppard dont il est parlé était madame William Sheppard (née Desbaratz) mère de notre aimable concitoyen M. l'aide-de-camp Henry Sheppard et de feu l'inspecteur du bureau de poste, M. William G. Sheppard.

Madame François-Xavier Pichette est décédée à Ste-Foye le 18 septembre 1899. Les journaux de Québec ont publié, entre autres notices nécrologiques, un obituaire où l'on disait :

" Madame Pichette a demeuré pendant de longues années au faubourg St-Jean-Baptiste, et les anciens se rappellent encore tous les services qu'elle a rendus au chœur de l'orgue de l'église St-Jean-Baptiste, par le concours de sa voix puissante et douce, dans maintes et maintes circonstances."

Aussi l'*Union Musicale*, c'est-à-dire le chœur de l'orgue de l'église St-Jean-Baptiste, se fit un devoir de reconnaissance d'assister aux funérailles de la regrettée défunte.

La connaissance de ces petits faits sera peut-être utile à ceux-là qui écriront plus tard l'histoire de la musique à Québec.

Il y avait bien un harmonium, accompagnant en sourdine, mais qui donc l'écoutait? L'attention fascinée allait toute entière à cette voix claire du petit écolier chantant maintenant avec plus d'assurance :

*Un Dieu pour nous se fait enfant,
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui!*

La voix s'est tue, et, avec elle, le petit orgue. Il s'écoule bien encore deux ou trois secondes de silence absolu, puis soudain, les trois cents écoliers reprennent en chœur, dans un *tutti* formidable, le couplet entier. L'effet de toutes ces voix chantant à l'unisson était immense.

Un flegmatique lecteur me reprochera sans doute cet enthousiasme juvénile, le meilleur en somme et le plus excusable assurément. Je ne crois pas, cependant, qu'il échappe lui-même à l'émotion que me cause la seule lecture de cette poésie séculaire,— de ce *carmen seculare* de l'Orléanais monarchique, dont les strophes harmonieuses semblent autant de coups d'aile le maintenant immobile, comme un aigle qui plane, à la hauteur d'un chef-d'œuvre.

Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement :
Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui.

Disparaissez, ombres, figures,
Faites place à la vérité ;
De notre Dieu l'humanité
Vient accomplir les Ecritures.
Il naît pauvre aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui!

A minuit, une Vierge mère
 Produit cet astre lumineux ;
 En ce moment miraculeux
 Nous appelons Dieu notre frère,
 Qui croirait aujourd'hui,
 Hélas ! que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui ?

Il a pour palais une étable,
 Pour courtisans deux animaux,
 Pour lit la paille et les roseaux,
 Et c'est cet état lamentable
 Qu'il choisit aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Quel spectacle, humaine sagesse !
 La grandeur dans l'abaissement !
 L'Éternel, enfant d'un moment !
 Un Dieu revêtu de faiblesse,
 Souffrant et sans appui !
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Glaçons, frimas, saison cruelle,
 Ah ! suspendez votre rigueur ;
 Vous faites souffrir votre Auteur,
 Le Dieu de la gloire éternelle,
 Qui s'abaisse aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Venez, pasteurs, en diligence ;
 Adorez votre Dieu sauveur ;
 Il est jaloux de votre cœur,
 Il vous aime par préférence.
 Il naît pauvre aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Assemblons-nous, pleins d'allégresse,
 Venons au berceau de Jésus
 Mettre à ses pieds tous les tributs
 De l'amour et de la tendresse,
 Tous ensemble aujourd'hui
 Chantons que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Noël, Noël, en cette fête,
 Noël, Noël, avec ardeur,
 Noël, Noël au Dieu sauveur,
 Faisons de nos cœurs sa conquête.
 Chantons tous aujourd'hui
 Noël par toute la terre,
 Car toute la terre est à Lui ! (1)

L'enthousiasme du dernier couplet dépasse encore le dramatique de la première strophe :

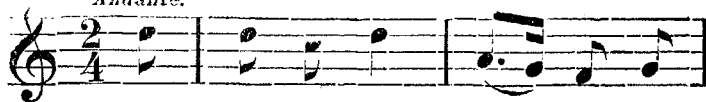
Noël, Noël, en cette fête,
 Noël, Noël, avec ardeur,
 Noël, Noël au Dieu sauveur !

Noël ! Noël ! C'était le grand cri de joie du Moyen-Age devenu celui de l'humanité. Noël ! Noël ! C'était l'hosanna de la France impériale et monarchique aux sacres de Charlemagne et de saint Louis demeuré l'acclamation de l'Eglise aux anniversaires du royal avènement du Christ en ce monde !

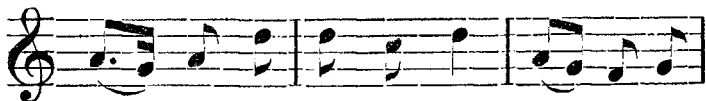
Un savant musicien de mes amis me fait l'honneur d'écrire pour mon livre la musique de ce Noël. "Faites bien remarquer, me dit-il— et il insiste sur ce point— faites bien remarquer que cette mélodie n'appartient pas au mode mineur de la tonalité moderne, mais au premier mode authentique de la tonalité grégorienne. Voilà pourquoi la clef n'est pas armée d'un bémol."

(1) Cf: Mgr Pelletier: *La Grande Bible des Noëls*, pages 59, 60 et 61. Daulé: *Nouveau recueil, etc.*, pages 233 et 234.

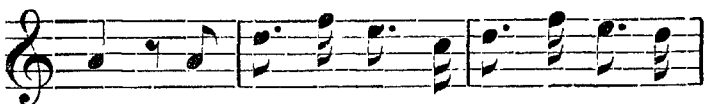
SILENCE, CIEL; SILENCE, TERRE.

Andante.

Si - len - ce, ciel; si - len - ce



ter - re, De - meu - rez dans l'é - ton - ne



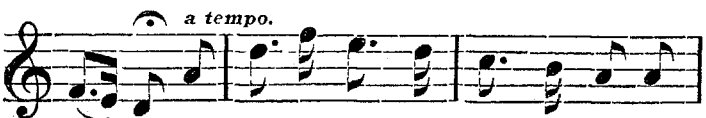
ment: Un Dieu pour nous se fait en - fant. L'a -



mour, vainqueur en ce mys - tè - re, Le



cap - tive au - jour - d'hui, Tan - dis que tou - te la



ter - re, Que tou - te la terre est à Lui, Que



tou - te la terre est à Lui!

VI.

La mélodie du cantique *Silence, ciel ; silence, terre*, a servi de thème à messire J.-J. Perrault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, pour un joli travail harmonique qui fait le début (*Kyrie*) de sa messe intitulée : *Deo Infanti*, et dédiée à l'Enfant Jésus.

Joseph-Julien Perrault naquit à Montréal, en 1826, d'une famille honorable, l'une des plus anciennes de la cité et alliée à des personnages politiques qui jouèrent un rôle proéminent dans l'histoire de notre pays. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal et son cours de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Elevé au sacerdoce et devenu enfant de la grande famille religieuse de Monsieur Olier, l'abbé Perrault revint au Canada en 1850 comme professeur au Collège de Montréal. En 1853, il exerça le ministère à la paroisse de Notre-Dame de Montréal. En 1862, il fut nommé chapelain de la communauté des Frères de la Doctrine Chrétienne. Actif et zélé dans l'accomplissement de ses devoirs, il s'acquit encore une réputation méritée d'orateur.

Ce fut lui qui prêcha la retraite du Jubilé, donnée à Montréal en décembre 1865. Ce fut le plus grand acte de son ministère ; le dernier aussi malheureusement. Quelques jours après, à la suite des fatigues encourues par ce puissant effort d'éloquence, les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter se déclarèrent. L'abbé Perrault mourut le 22 août 1866, dans la quarantième année de son âge, et la seizième de son sacerdoce.

En dehors des travaux absorbants du saint ministère, l'abbé Perrault étudiait et pratiquait avec un grand succès la musique religieuse pour laquelle il avait manifesté, dès l'enfance, des aptitudes et un goût très vif. Il s'était formé à peu près seul, et sans maître. " Personne mieux que lui," écrivait en 1870 un de ses confrères sulpiciens,

l'abbé Lazare-Arsène Barbarin, " personne mieux que lui " ne lisait plus rapidement une partition et ne l'appréciait plus sûrement. Sans le secours d'aucun instrument, dans le silence de son cabinet d'études, et à première vue, il pénétrait à fond un ouvrage, si compliquée qu'en fût sa composition."

Egalement familier avec les instruments d'orchestre, il savait bien saisir le caractère de chacun d'eux. Il les employait avec intelligence, toujours à propos, et de la manière la plus agréable. Il avait du reste ce qu'on pourrait appeler l'instinct de l'effet et devinait avec un bonheur et une justesse remarquables tout ce qui était le mieux apte à le produire.

C'est avec ce concours heureux de connaissances théoriques et expérimentales qu'il entreprit, en 1859, la composition d'une messe dédiée à l'Enfant Jésus, DEO INFANTI, écrite, en entier, sur d'anciens airs de cantiques de Noël.

L'initiative dans ce genre de travail ne lui appartient pas. L'honneur et le mérite en reviennent à un musicien français Stéphane-Louis Nicou-Choron, et Perrault s'inspira, non point de l'œuvre, mais de l'idée de ce maître qui avait publié une *Petite messe pour la Nativité de Notre-Seigneur, entièrement composée sur des airs de noëls*,—pour trois voix d'enfants, avec orgue et orchestre.

Né à Paris, le 20 avril 1809, Nicou fut admis dès l'âge de dix ans à l'école de Choron qui le prit en affection à cause de son intelligence et de ses dispositions artistiques. Il devint, plus tard, professeur de cette même école, et, en 1832, y fut nommé inspecteur des études. A la mort de son maître, dont il était devenu le gendre, Nicou prit la direction effective de l'école, mais celle-ci, abandonnée par le gouvernement et laissée à ses seules forces, ne tarda pas à disparaître. Tout en se livrant à l'enseignement particulier, Nicou-Choron s'adonna avec ardeur à la composition et publia, ou fit exécuter, un grand nombre d'œuvres de musique religieuse. On lui doit, entre autres,

plusieurs messes solennelles avec orchestre, des messes brèves, à une ou plusieurs voix, avec accompagnement d'orgue, de nombreux motets et des cantiques plus nombreux encore, des oratorios pour Noël, Pâques et la Pentecôte, plusieurs cantates, une marche religieuse à grand orchestre, etc., etc. (1)

La *Petite messe pour la Nativité de Notre-Seigneur* qui servit de modèle à l'œuvre de Perrault fut composée en entier—chant et accompagnement—sur d'anciens airs de noëls. "C'est, nous dit encore l'abbé Barbarin, un "ouvrage infiniment délicat, où se mêlent avec une con- "naissance parfaite de l'harmonie, une grande facilité de "style et le plus aimable coloris. L'auteur a composé "cette messe sur une quinzaine d'airs différents, distri- "bués en chants et en symphonies. Tous ces airs, moins "trois ou quatre, se retrouvent dans la messe de Perrault. "L'omission de ces derniers s'explique par le fait que "l'habile sulpicien ne les trouvait pas suffisamment con- "nus au Canada ; en revanche il en a employé une quin- "zaine d'autres que vous ne trouvez pas dans Choron. "Dans les deux ouvrages, le choix des airs pour les "paroles, ou des paroles pour les airs, ne saurait être plus "différent. En cela, l'abbé Perrault agit à dessein, pour "éviter sans doute le danger de tomber malgré lui dans "le copiage, et, partant, l'ennui d'être accusé de plagiat. "Si le contraste entre ces deux messes se bornait là, il "ne serait que matériel, mais il existe tout particulière- "ment et dans le style et dans la manière de leurs auteurs, "qui n'ont absolument rien de commun."

Je n'ai pas l'intention de continuer ici la reproduction du parallèle que l'abbé Barbarin fait soutenir aux messes

(1) Cf: Fétis: *Biographie universelle des Musiciens*,—Supplément et Complément, tome 2, p. 272. Paris, 1880—Librairie Firmin-Didot & Cie.

Tout le monde connaît la fameuse définition de la mélodie par saint Jean Damascène: *une suite de sons qui s'appellent*. Choron en était à ce point émerveillé qu'il disait que pour ces seuls mots: *qui s'appellent*, Jean de Damas méritait bien d'être canonisé!

comparées de Perrault et de Choron, non plus que l'analyse et la critique de l'œuvre du prêtre-musicien. (1) J'ai voulu seulement, en consacrant une page de ce livre à la biographie du sulpicien Perrault, honorer d'un souvenir reconnaissant la mémoire d'un artiste dont le talent, aussi distingué que modeste, donna aux *Noëls anciens de la Nouvelle-France* un regain étonnant de vogue et de popularité. Je m'explique l'enthousiasme patriotique des Montréalais à la première audition de cette messe à Notre-Dame, et leurs instances réitérées auprès des Messieurs de Saint-Sulpice qui hésitaient à la publier. Le Collège de Montréal se rendit enfin aux légitimes désirs du public. Il y consentit d'autant plus volontiers qu'en cédant à cette douce violence il ne faisait que donner suite à la pieuse intention de l'auteur en composant cet ouvrage. Perrault avait depuis longtemps observé la ferveur et la solennité avec lesquelles, au Canada français et catholique, les familles chrétiennes célèbrent la grande fête de Noël. Il savait qu'alors, dans la province de Québec, chaque foyer domestique se transforme en chapelle familiale, en pieux oratoire où, dans une belle verdure de sapins parfumant toute la demeure, trônait, dans la lumière irradiée des cierges, une *Etable de Bethléem* devant laquelle les enfants, réunis sous le regard ému des grands parents, chantaient les vieux cantiques des ancêtres. Qui ne se souvient avec attendrissement d'avoir appris ces douces mélodies sur les genoux de sa mère? Nos pères les tenaient de leurs aïeux qui, eux-mêmes, les avaient apportées de France—notre inoubliable mère-patrie—pour les transmettre à leur tour, les léguer à leurs descendants, dans toutes leurs beautés intégrales, comme leur meilleur part d'héritage, après celui de la religion et de la langue.

(1) Cette analyse et cette critique se lisent aux pages VI, VII, VIII, IX et X de la *Notice sur Messire J.-J. Perrault et sur son ouvrage*, publiée en tête de la *Messe de Noël—Deo Infanti—et Magnificat* de feu Messire J.-J. Perrault, Ptre S. S.—publiés par Messire L.-A. Barbarin, Ptre S. S. et M. A. Gosselin—Montréal, 1870.

Touché de ces souvenirs et convaincu, mieux que personne, de la puissance émotionnelle des chants religieux populaires sur l'âme impressionnable de la jeunesse et de sa longue influence sur tous les âges de la vie, l'abbé Perrault conçut l'idée de réunir et d'agencer en un tissu harmonique toutes les mélodies familières et connues que les plus vieux recueils de noëls, en usage dans le pays, pouvaient lui procurer. Il en réunit au delà de trente qu'il a toutes employées. Ce n'est pas qu'il eût besoin d'autant d'éléments divers, car il n'est pas de mélodie si simple qui ne soit susceptible d'un développement indéfini. Le premier motif de la *Messe impériale* d'Haydn, une simple intonation de quelques notes formant à peine deux mesures et incessamment répétées, n'en offre-t-il pas un saisissant exemple? Mais l'abbé Perrault aima mieux que son œuvre fut un répertoire complet de tous les noëls chantés au Canada français entre les années 1859 et 1865.

J'écris avec intention "entre les années 1859 et 1865," car la *Messe de Noël—Deo Infanti*—à l'origine (1859) ne se composait que du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*. Six ans plus tard seulement (1865), et sur les instances les plus vives de ses admirateurs et de ses amis, l'abbé Perrault écrivit le *Credo* et un *Magnificat*. Il lui fallut donc consulter de nouveau ses vieux recueils, ses bibles et travailler à toute vapeur, car la fête de Noël approchait. Choix et disposition des airs, partition vocale, accompagnements d'orgue et d'orchestre, répétitions, mise en train, tout cela fut l'affaire de trois semaines. Et le 25 décembre 1865, toute l'œuvre, j'entends l'œuvre capitale de Perrault, était donnée à Notre-Dame de Montréal. Bien que composés avec beaucoup plus de hâte que les autres parties de la messe, le *Credo* et ce *Magnificat* "n'en sont pas moins riches d'effets." Telle est l'opinion de l'abbé Barbarin, l'ami trop intime de Messire Perrault pour n'en être pas aussi le trop indulgent critique. Car d'autres musiciens autorisés ont eu raison d'écrire que cette précipitation excessive, apportée dans l'exécution d'un travail de ce genre, compromit

plus qu'elle n'assura l'avenir musical de cette messe, la première écrite au Canada.

Et cependant, cette fougue, cette recrudescence d'activité dévorante grandissent à mes yeux le personnage de l'abbé Perrault, l'élèvent bien au-dessus de lui-même, donnent à son talent un caractère d'héroïsme qui le consacre mieux que les plus beaux triomphes artistiques. Quels étaient donc la raison de cette hâte fébrile, le stimulant de cette ardeur haletante? Vous soupçonnez quelque ambition secrète au fond de ce surmenage, un besoin de gloriole inavouée? Erreur profonde. Seul, l'effroyable aiguillon de la mort le talonne et le presse. Chez tout autre, cette pensée du cercueil béant eût glacé l'inspiration, tué la muse. Mais la venue prochaine de la terrible visiteuse, qui s'annonçait par d'irrécusables pronostics, n'émut pas le saint prêtre. Il la regardait approcher, impassible comme Mozart, distrait comme lui peut-être, et rythmant au bruit de ses pas les sereines mélodies qui chantaient dans son âme. Il mesura seulement la distance probable qui le séparait d'elle, et lui compara froidement le temps nécessaire à parachever son travail. Ce n'était plus qu'une question de vitesse, une sinistre course au clocher. L'abbé Perrault arriva bon premier en apparence, mais, en réalité, serré de très près. La vérité, c'est que la mort l'atteignit beaucoup plus tôt qu'à la date de son décès (22 août 1866): cette belle intelligence sombra avant le corps, et s'éteignit dans les ténèbres d'un ramollissement cérébral.

VII.

En l'an de grâce 1664, à Paris, sous le couvert de l'anonymat, le célèbre jésuite Jean-Joseph Surin, publia ses *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* composés, disait la page-titre, " par un Père de la Compagnie de Jésus, dernière (1) édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs beaux cantiques choisis dans divers auteurs bien approuvés, propres pour élever, entretenir et unir l'âme avec Dieu, appropriés aux trois états de la vie *purgative, illuminative et unitive.*" Puis on ajoutait, dans l'*avis au lecteur* : " Vous trouverez ensuite quelques cantiques, composés par un bon religieux de Saint François, sur les matières de la doctrine chrétienne. Ils sont beaux et *préparatifs à ceux qui les précèdent!* (*sic*) aussi bien qu'à ceux qui les suivent."

Ce bon religieux de Saint François n'était autre que le Père capucin Martial de Brives. (2) Son nom, bien en vedette, apparaissait au franc milieu du livre, en tête de seize de ses meilleures compositions. Ainsi placés au centre du volume les cantiques, alors célèbres, de Martial de Brives étaient bien réellement *préparatifs à ceux qui les précèdent et à ceux qui les suivent.*

(1) Petite finesse de l'éditeur. C'est *première* édition qu'il faut lire.

(2) Les cantiques spirituels du Père Martial de Brives se trouvent insérés entre la page 180 et la page 213 des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* du Père Surin. Ils occupent donc trente-deux pages au centre du livre. Pour une raison qui m'échappe, l'imprimeur, au lieu de continuer la pagination régulière du livre de Surin sur les trente-deux pages réservées aux poésies de Martial de Brives, l'interrompt à la page 180, pagine à nouveau (de 1 à 32) puis rétablit à la page 213 la pagination régulière de l'ouvrage de Surin et la poursuit jusqu'à la fin du volume. On ne retrouve point cette bizarrerie de pagination dans l'édition de 1694.

Ce truc de reliure et de réclame explique clairement la phrase énigmatique de maître Florentin Lambert—c'était le nom de l'éditeur—dont l'esprit madré, retors et âpre au gain s'accommodait mal de la modestie de l'auteur dont il imprimait les œuvres. Il suffit de rappeler que Surin mourut en 1665 pour expliquer l'anonymat de l'édition de 1664. Le fameux jésuite, dont la réputation littéraire et la personnalité, absolument typique, dépassaient de cent coudées le renom du capucin, n'avait nul besoin de se réclamer du Père Martial de Brives pour assurer à son livre un gros succès de vogue et d'argent. Cette idée,—vieillotte aujourd'hui, mais alors pleine de fraîcheur et d'originalité—de battre monnaie en exploitant la plus-value d'un nom propre, appartient uniquement au rusé Florentin Lambert, et Surin n'est point le complice des intrigues de son éditeur.

Dans tous les cas, l'édition anonyme de 1664 des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* ne contient qu'un seul Noël, et encore appartient-il à Martial de Brives (1). Mais il vaut bien, en revanche, tout un recueil. Qu'on en juge.

SUR LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR ET SUR LA SAINTE EUCHARISTIE.

Grand Dieu, qui naquîtes mortel,
Etant de nature immortelle,
Vous passez encore à l'autel
Sous l'espèce sacramentelle ;
Jésus, l'Amour du Paradis,
Qu'êtes-vous maintenant ?
Que fûtes-vous jadis ?

(1) Martial de Brives, poète français, naquit à la fin du 16ième siècle. Il étudia à Paris et suivit un cours de droit à Toulouse où son père était président au parlement. Il y connut le gardien des Capucins et renonça à sa carrière pour entrer dans cet ordre. Il se livra d'abord à la prédication qu'il abandonna pour cause de mauvaise santé. Puis il rentra dans son couvent où la poésie religieuse absorba tous ses loisirs.

Je n'en puis plus, mon cœur se fend,
 Je me meurs, j'ai l'âme ravie,
 Voyant, sous la chair d'un enfant,
 Votre immensité raccourcie ;
 Mais qui restreint plus votre main :
 Ou la chair d'un enfant ?
 Ou l'espèce du pain ?

Je sens mon esprit ravagé
 Par des orages salutaires,
 Il est doucement partagé
 Entre ces deux rares mystères ;
 Il vous adore également
 Naissant dessus le foin,
 Et sous ce sacrement.

En ces états miraculeux
 Vous êtes toujours adorable,
 Je reconnais que chacun d'eux,
 Serait sans l'autre incomparable ;
 Chacun de mon âme est vainqueur,
 Toutefois, mon Seigneur
 Pour tous deux n'a qu'un cœur !

Des deux mystères de ce jour
 Chacun veut que tout mon cœur l'aime,
 Mais c'est assez d'un seul amour,
 Pour deux choses qui sont la même ;
 O ci eux ! ne vous étonnez pas
 Si j'aime avec un cœur
 Jésus en deux états !

Les Derniers soupirs de la Muse de Martial de Brives n'ont pas la voix distinguée, ni l'accent tragique des alexandrins de Corneille. *Je n'en puis plus ! Mon cœur se fend ! Je me meurs !* ne sont que de vulgaires exclamations. Il peut être aussi fort utile, au point de vue de l'hygiène morale, que *l'esprit soit ravagé par des orages salutaires*, mais le bon goût littéraire, mis à ce régime, en souffre cruellement. Disons de suite, à l'honneur et à la justification du poète capucin, qu'une multitude d'expressions tenues aujourd'hui pour triviales et ampoulées par notre lexicologie, constituaient le langage châtié de la première moitié du dix-septième siècle. Mais

là s'arrêterait l'effort d'une critique méchante et grincheuse, scrutant à la loupe, pour le seul et triste plaisir de signaler une tache dans l'eau d'une pierre précieuse, une scorie dans la limpidité d'un cristal.

Cette limpidité de cristal, cet éclat de pierre précieuse, le Noël franciscain les possède en réalité ; seulement, comme au diamant brut, il importerait qu'il fut taillé, serti par un orfèvre habile. L'or du bijou lui manque : c'est-à-dire la richesse du style, le ciselure de la strophe, qui mettraient en lumineux relief toute la valeur de cette œuvre poétique. On ne saura jamais trop admirer cependant cette extrême simplicité de mots unie à cette extrême élévation de pensées, la science rare et profonde avec laquelle cet inexpérimenté des belles-lettres conduit et soutient un parallèle entre la naissance temporelle et la naissance eucharistique du Rédempteur. Ces contrastes délicieux, attendrissants au possible, rappellent à l'esprit charmé les comparaisons grandioses et les superbes anthèses du *Votis Pater annuit*, l'une des plus célèbres proses de la liturgie catholique.

En 1694, une quatrième édition des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* fut publiée à Paris. Cette fois, elle est bel et bien signée du nom de l'auteur : *le Révérend Père Surin* (1) *de la Compagnie de Jésus*. On y trouve deux Noël.

(1) Jean-Joseph Surin, écrivain ascétique, naquit à Bordeaux en l'an 1600. Il était fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux qui n'accéda qu'après de longues instances à son désir d'entrer chez les Jésuites. Il était d'une ardente piété et sa connaissance profonde du cœur humain le rendit fort remarquable pour la conduite des âmes. Aussi ses supérieurs lui confièrent la direction du couvent des Ursulines de Loudun, dont la possession faisait grand bruit et sur lesquelles le supplice récent d'Urbain Grandier attirait plus que jamais l'attention publique. Mais il advint que le bon Père Surin, qui était venu à Loudun pour exorciser, tomba lui-même en possession. Si bien que l'on fut obligé d'appeler à son secours d'autres exorcistes qui ne pouvaient le délivrer à son tour des démons qui le haïssaient qu'en lui appliquant le Saint Sacrement sur la bouche.

Furent-ils *composés* ou *recueillis* par le Père Surin? Cette question, que je me suis posée, me rend fort perplexe, et je serais bien embarrassé d'y répondre. Car je lis à la page-titre de l'ouvrage, laquelle me paraît être servilement copiée sur la page-titre de l'édition anonyme de 1664, "revue, corrigée et augmentée de plusieurs beaux cantiques *choisis dans divers auteurs bien approuvés*," etc. Il est difficile, n'est-ce pas, en présence d'un tel avertissement de ne pas considérer ce livre comme un recueil. Dans tous les cas, je ne publie qu'un seul de ces deux noëls; un exemple suffit au lecteur pour lui apprendre la manière du Père Surin: étant donné qu'on veuille bien lui attribuer la paternité de ce cantique, admission absolument gratuite à mon avis, car elle ne se justifie d'aucune preuve sérieuse.

"Je suis en perpétuelle conversation avec les diables, écrivait-il à un confrère de Reims, le R. P. d'Attichi; depuis trois mois et demi, je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice. Quand je veux parler, il me paralyse la langue; à la messe il m'arrête tout court; à table, il m'empêche de porter les morceaux à la bouche; à confesse, il me fait oublier tout à coup mes péchés. Je sens le diable aller et venir chez moi, comme dans sa maison!"—La situation devint si grave pour le Père Surin que les Jésuites lui ordonnèrent de quitter le couvent et de retourner à Bordeaux. Il y retrouva bientôt le calme et put reprendre l'exercice de son ministère. Il mourut à Bordeaux le 21 avril 1665.

Ses œuvres ascétiques sont assez considérables: *Catéchisme Spirituel*; Paris 1661, imprimé aux frais du prince de Conti, avec lequel il entretenait des relations suivies;—*Fondements de la vie spirituelle, tirés de l'Imitation de Jésus-Christ*; Paris 1669;—CANTIQUES SPIRITUELS DE L'AMOUR DIVIN, Paris, 1664, 1677, 1679, 1694, et 1731;—*Dialogues spirituels*, etc., etc.

Cf: Firmin Didot et Frères: *Nouvelle Biographie Générale*, tome 44, pages 674 et 675.

DIALOGUE ENTRE LES ANGES ET LES BERGERS

Les Anges

La paix soit chez vous, Bergers,
 La gloire à Dieu qui nous commande,
 Nous sommes une bande
 De divins messagers.
 Ce que l'on veut vous faire entendre
 C'est pour vous, enfants, un bonheur
 Qui vous doit tous surprendre,
 Et vous combler d'honneur.

Les Bergers

Or sus, assemblons-nous,
 De beaux anges nous y convient,
 Écoutons comme ils crient,
 Ils en veulent à nous.
 Sus, désillons tous nos paupières,
 Pour voir dans les airs mille feux :
 Ah ! l'on ne voit que lumières,
 L'on vient d'ouvrir les cieux !

Les Anges

Dieu qui régit l'univers,
 Qui fit les cieux, la terre et l'onde,
 Le monarque du monde
 Qui punit les pervers,
 Il est né d'une Vierge sage,
 Allez-y, bergers, de ce pas,
 Allez Lui rendre hommage,
 Et ne différez pas.

Les Bergers

Bon Dieu ! que nous dites-vous ?
 Vous n'y pensez pas, divins anges,
 Ces ordres sont étranges
 A des gens comme nous.
 Quoi ! nous verrions le Roi de gloire ?
 Non, non, beaux esprits, c'est assez !
 Si nous osions le croire,
 Nous serions insensés !

Les Anges

Vous serez les bienvenus
 Près de cette auguste Puissance,
 Allez en assurance,
 Sans craindre aucun refus.
 En Bethléem, dans une étable,
 Loge ce Dauphin sans égal,
 Mille fois plus traitable
 Que le dernier vassal.

Les Bergers

Rassurés par vos propos
 Nous y courons sans plus attendre ;
 Bergers, il faut descendre
 De dessus nos coteaux
 Pour visiter cet Enfant rare ;
 Appelons Perrette et Colin,
 Et que chacun se prépare
 Pour se mettre en chemin. (1)

(1) *Cantiques Spirituels*, pages 422, 423 et 424.

Je ne crois pas intéresser le lecteur en publiant le second Noël (pages 425 et 426) écrit sur un *gentil air de cour*, dit l'éditeur : *Pendant que nous sommes, Nous faut réjouir*. La musique, que nous n'avons point, en serait ravissante qu'elle ne pallierait pas l'absolue médiocrité du cantique. L'inspiration en est nulle et la poésie détestable.

VIII.

L'année même—1694—où l'on publiait à Paris, la quatrième édition des *Cantiques spirituels* du Père Surin, Messire Joseph Séré de La Colombière était nommé, par Mgr de Saint-Vallier, supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à Québec. Que mes lecteurs ne cherchent point le rapport qui pourrait exister entre la publication de ce livre obscur et l'élection de cet ecclésiastique éminent. En vouloir établir un serait absurde autant que ridicule. Ces noms de La Colombière et Surin ne se touchent ici que par la date, au hasard d'une rencontre typographique qui les imprime dans une même phrase et sur une même page. Accidentel en apparence, ce rapprochement n'est pas fortuit ; il est, au contraire, un peu voulu de ma mémoire qui s'est imposée, dans l'examen des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, un ordre rigoureux de chronologie.

Comme les millésimes des années 1645,—1646,—1649,—1664, celui de 1694 est un jalon, le cinquième, de la route suivie dans notre marche à travers les archives inédites du monastère.

En effet, 1694 me rappelle un prédicateur célèbre, Joseph Séré de La Colombière, comme 1649 me fait souvenir d'un illustre martyr, Jean de Brébeuf. Je ne sais comment expliquer ce travail sourd de la mémoire, ce labeur obscur du cerveau, agissant à notre insu, malgré nous très souvent, et nous suggérant des noms par des dates, des lettres par des chiffres ; mystérieuse algèbre, aussi précise que l'autre, où l'exubérance de l'imagination corrige l'aridité mathématique. Les psychologues nous disent que ce phénomène n'est qu'une association d'idées, que son étude ne constitue plus un problème, qu'il n'est qu'une conséquence toute naturelle des activités permanentes de l'esprit. Je crois aux expériences de ces savants et je m'incline. J'observe seulement que

Jean de Brébeuf composa le premier Noël huron, et De la Colombière le premier Noël canadien-français. Cette coïncidence d'initiative dans la poursuite d'un travail identique ne serait-elle pas, pour ma mémoire, le point de contact qui les fait se confondre dans un même souvenir ?

Joseph Séré de La Colombière, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, naquit à Vienne, en Dauphiné, en 1651. Il vint au Canada l'année même de la mort de son frère aîné, le célèbre jésuite Claude de La Colombière, (déclaré depuis *Vénéral*) confesseur de la Bienheureuse Marguerite-Marie, décédé à Paray-le-Monial, le 15 février 1682. Il débarqua à Québec le 21 juillet et se rendit, quelque temps après, à Montréal où il vécut jusqu'en 1691.

Au mois d'octobre 1690, il descendit, en qualité d'aumônier, avec les troupes de Montréal accourues au secours de Québec assiégée par sir William Phips. "M. de La Colombière, raconte Juchereau de Saint-Ignace, avait arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer ces guerriers par la confiance en la très sainte Vierge."

Ce fut lui qui prononça, à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, jour d'actions de grâces fixé par Frontenac, le fameux sermon pour la FÊTE DE LA VICTOIRE (1), sermon qu'il répéta le 25 octobre 1711, aux grands applaudissements de l'auditoire, dans cette même cathédrale de Québec, à l'occasion du désastre de la flotte de sir Hovenden Walker, perdue sur les récifs de l'Île-aux-Œufs. Par une rencontre singulière, cette allocution remarquable appartient également à deux événements historiques, parfaitement distincts, qui la réclament à ce point qu'il serait impossible de la publier pour l'un sans la reproduire intégralement pour l'autre.

(1) En 1898, chez Cadieux & Derome, Montréal, j'ai publié ce sermon historique, avec commentaires et pièces justificatives. C'est un volume in-12, de 304 pages, ayant pour titre : M. DE LA COLOMBIÈRE, ORATEUR.

En janvier 1691 il devint supérieur du Collège de Montréal. Rappelé en France cette même année, avec monsieur Bailley, par l'abbé Tronson, le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il revint au Canada avec Monseigneur de Saint-Vallier qui le retint chez lui à Québec. En 1694, il est nommé supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1698, M. de La Colombière devint archidiacre, puis grand chantre au Chapitre de la cathédrale. Le 4 juin, 1708, il prononça l'oraison funèbre du Vénéral François de Laval, premier évêque de Québec. Il mourut à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet, 1723, à l'âge de 72 ans, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec. Il était membre (conseiller-clerc) du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.

Après François-Xavier Duplessis, dont la réputation, comme orateur sacré, fut européenne, M. de La Colombière est le plus grand des prédicateurs de la Nouvelle-France. Les contemporains parlent de lui en termes enthousiastes. Son épitaphe elle-même partage leur admiration car De La Colombière eut cette gloire de ne pas survivre à sa renommée littéraire. "Né, dit-elle, avec le don de la parole, il annonça par tout le diocèse, avec grâce et liberté, les vérités évangéliques." (1)

On connaît l'axiome de Cicéron : *Nascitur poeta, fiunt oratores*. Le Franc en conteste la vérité et soutient, avec raison je crois, que *l'homme naît orateur comme il naît poète*. De La Colombière contredit l'un et l'autre, et, si l'on en croit la pierre tombale de son sépulcre, il faudrait, à son sujet, renverser, en le traduisant, l'aphorisme classique. Il naquit donc orateur et devint poète. Comme

(1) Cf: *Les Ursulines de Québec*, tome II, page 29.

Son *Sermonnaire*, composé de huit cahiers manuscrits, de 450 pages chacun, appartient aux archives inédites de l'Hôtel-Dieu de Québec. Après le sermon pour la *Fête de la Victoire*, le plus remarquable de ses discours est son *Oraison Funèbre* de Mgr de Laval, éditée par Augustin Côté & Cie, à Québec, en 1845, et annotée par l'abbé Bois.

tel, son œuvre est modeste et son bagage léger : quelques chansons satiriques, plusieurs cantiques, tous composés en l'honneur de la très sainte Vierge et de saint Joseph, plus un noël, un très beau noël, le seul qu'il ait écrit et le seul qu'il convienne ici d'étudier.

Nos critiques se partagent sur la question de savoir quel est l'auteur du noël huron ; les uns tiennent pour Brébeuf, les autres, pour Ragueneau. Ici, au contraire, la certitude est absolue. L'archiviste du monastère, la révérende Mère Saint-André, identifie positivement l'écriture de Messire de La Colombière, et le cantique que nous avons de lui est bien l'aîné des noëls canadiens-français de la Nouvelle-France.

CANTIQUE

SUR LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Victoire ! Victoire ! Chantons, chrétiens !
 Voici l'heureux moment que Jésus vient de naître,
 Adorons tous le nouveau Maître
 Qui vient briser tous nos liens.
 Satan, confus, s'enfuit sous terre
 Chassé par un Enfant ; et, quoique l'univers
 Fut chargé du poids de ses fers,
 Il est vaincu par ce mystère.

Silence ! Silence ! Parmi les mortels
 Le ciel veut le premier annoncer ses louanges ;
 Ecoutez-vous ces troupes d'anges
 Entonnant de charmants noëls ?
 Tout retentit de l'harmonie
 De leurs chants merveilleux, et leurs célestes voix,
 Qu'on entend toutes à la fois,
 Sont l'écho du Cœur de Marie.

Tout charme, tout charme dans ce Roi naissant ;
 Sa douceur, ses regards et ses divines larmes ;
 Venez, pécheurs, rendre les armes,
 C'est ici votre Conquérant.
 Dans son maillot, Jésus nous prêche,
 Et, pour nous attendrir, il pousse des sanglots
 Au milieu de deux animaux
 Que nous voyons près de sa crèche.

O Vierge ! ô Vierge ! Mère du Sauveur,
 Vous avez pour ce fils un amour admirable !
 Echauffez-le dans cette étable
 Par le beau feu de votre cœur.
 Votre air répand de saintes flammes
 Qu'on sent en vous voyant ; et l'ardeur de vos yeux,
 Plus brillants que ne sont les cieux,
 Vont embraser toutes les âmes. (1)

Sans cesse, sans cesse, Joseph, votre époux,
 Regarde cet Enfant d'un œil de complaisance
 Il est ravi qu'à sa naissance
 Ses beaux yeux soient tournés sur vous ;
 Il voudrait bien agir en père,
 L'avoir entre ses bras, mais, malgré sa ferveur,
 Il ne veut de cette faveur
 Qu'autant que le voudra sa mère !

Sans crainte, sans crainte, vigilants pasteurs,
 Contemplez à loisir ce paradis champêtre ;
 Un Dieu s'est fait pasteur pour paître
 Les âmes de tous les pécheurs.
 Tous vos moutons sont sous sa garde ;
 Les loups les plus affreux
 Deviendront des agneaux comme eux
 Si l'Enfant Jésus les regarde !

Que vous semble, lecteur, ce premier Noël canadien-français ? Ne croyez-vous pas, en l'étudiant, lire un cantique du Grand Pauvre d'Assise ? Sa candeur parfume l'âme comme un encens, l'élève à Dieu comme une prière. L'idée-mère de la strophe finale est particulièrement heureuse :

Un Dieu s'est fait pasteur pour paître
 Les âmes de tous les pécheurs.
 Tous vos moutons sont sous sa garde ;
 Les loups les plus affreux
 Deviendront des agneaux comme eux
 Si l'Enfant Jésus les regarde !

(1) La dévotion de M. de La Colombière envers la très sainte Vierge faisait l'admiration de tout le pays. On disait agréablement des deux frères La Colombière : " Claude est l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus et Joseph est l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie."

Cette pensée-là est tout simplement délicieuse, exquise. Saint François l'eût mise au nombre des *Petites Fleurs* de son jardin. Il la reconnaîtrait plutôt comme sienne, car elle embaumait depuis trois siècles ses divins parterres lorsque La Colombière la fit éclore, comme une rose miraculeuse de Noël, sur la neige du Canada. Il avait pris pour une céleste inspiration ce qui n'était dans son esprit qu'une réminiscence de pieuse lecture. L'Enfant Jésus, l'Agneau de Dieu, convertissant d'un regard les pécheurs endurcis—*les loups les plus affreux* du cantique—n'est-ce pas François d'Assise apprivoisant d'un sourire la bête monstrueuse du village de Gubbio?—*loup très féroce*, dit la légende italienne. (1) Ce miracle de la douceur pouvait-il être illustré d'un plus radieux symbole? Et ne traduit-il pas avec un art merveilleux, supérieur à tout langage, l'idéale suavité des paroles avec lesquelles l'Eglise raconte, au capitule de son *Bréviaire*, la naissance du Rédempteur : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris*?

Les archives de l'Hôtel-Dieu ne disent pas sur quel air on chantait à Québec le Noël de M. de La Colombière. Comme la disposition rythmique des couplets ne se retrouve dans aucun des cantiques que j'ai consultés, il m'est absolument impossible de formuler une opinion à ce sujet. Je dirai seulement que la beauté de cette composition littéraire devrait inspirer nos musiciens canadiens-français.

J'assigne au Noël de M. de La Colombière la date de 1694. En cela je commets un acte absolument arbitraire, car rien, au point de vue historique, ne m'y autorise. Je ne veux pas m'en justifier en invoquant cette détestable

(1) Peut-être s'est-il inspiré de la prophétie d'Isaïe, *Vaticinium de Christi nativitate*, chapitre II, verset 6 :

Habitavit lupus cum agno : et pardus cum hædo accubabit : vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et Puer parvulus minabit eos.

Sous son règne, le loup habitera avec l'agneau : le léopard reposera auprès du chevreau ; la génisse, le lion, la brebis demeureront ensemble ; et un petit Enfant suffira pour les conduire.

et incurable manie, particulière aux brocanteurs et aux marchands d'antiquités, de vieillir au besoin l'article qu'ils fabriquent. Une raison de vraisemblance m'a seule fait agir. Sans doute, M. de La Colombière peut avoir composé ce cantique bien avant 1694. Mais rappelons-nous aussi que jusqu'à l'année de son élection (1) comme supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'existence vécue par M. de La Colombière avait été fort mouvementée. Ce n'était point une sinécure que la position de curé-missionnaire au Canada. Compliquez encore les devoirs de cette charge accablante de questions politiques à suivre ou d'intérêts religieux à défendre, nécessitant la traversée, alors redoutable, de l'Atlantique, et vous avouerez que M. de La Colombière, pendant les douze premières années (1682-1694) de son séjour en la Nouvelle-France n'eut guère le temps de sacrifier aux Muses. La vie régulière du cloître qu'il dirigea vingt-trois ans (1694-1717) en qualité de supérieur, sans dimi-

(1) En 1694, il devint le supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, accomplissant de la sorte une prophétie remarquable de madame D'Aillebout.

“ Une de ses prédictions, écrit la Mère Juchereau, dont toute notre communauté a vu l'accomplissement, c'est qu'en l'année 1682, Monsieur Joseph de La Colombière étant arrivé à Québec, avec plusieurs prêtres qui venaient pour Montréal, et nous étant venus voir tous ensemble, nous les menâmes chez madame D'Aillebout comme chez une personne que nous estimions beaucoup. Elle les entretint des choses spirituelles selon sa coutume, et demeura fort édifiée de leur conversation. En les reconduisant, elle dit à une religieuse avec qui elle avait une étroite liaison, parlant de Monsieur de La Colombière : “ Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison et il fut envoyé de Dieu pour cela.”

“ Il n'y avait alors aucune apparence, car Monsieur de La Colombière sortait du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et allait demeurer à Montréal, où, en effet, il a resté longtemps avant qu'il nous ait été donné pour supérieur et pour confesseur.

“ Mais nous l'avons eu plusieurs fois en ces deux qualités et son affection pour notre maison prouve la vérité de la prophétie.”

JUCHEREAU : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pages 273 et 274.—édition de 1751.

nuer en rien l'activité dévorante de cette âme d'apôtre, eut cependant l'avantage d'éteindre autour de lui ce bruit tumultueux et irritant des affaires publiques. Il y goûta un silence ravissant, un recueillement merveilleux, une paix sereine, inaltérable, inestimable surtout pour ce prêtre qui fut éminemment homme de prières et d'études. Elle se faisait absolue, cette paix du monastère, au point que le Temps, n'osant pas y sonner l'heure, la mesurait avec des sabliers. Le silence claustral, tel fut le confident, le conseiller des hautes pensées de La Colombière et je me plais à croire que ce fut lui qui dicta, sans bruit de paroles, comme ces voix intérieures de la conscience et de la grâce, le cantique de Noël chanté la nuit du 25 décembre 1694 dans la chapelle des religieuses hospitalières de Québec.

IX.

Après Jean de Brébeuf, Martial de Brives, Surin, Joseph de La Colombière, Pellegrin apparaît sur l'affiche. Je voudrais l'y fixer en lettres d'or, rutilantes dans une belle lumière de soleil, car ce nom-là est bien celui du *Père des Noël's anciens de la Nouvelle-France*.

Simon-Joseph Pellegrin, littérateur français, naquit à Marseilles en 1663. Il entra fort jeune dans l'ordre des religieux servites. En 1703, il envoya au concours de l'Académie française une épître et une ode où il célébrait *le glorieux succès des armes de Sa Majesté* ; on accorda le prix à la première de ces pièces qui avait quelque temps balancé les suffrages avec la seconde. Cette singularité ayant causé du bruit, Madame de Maintenon voulut connaître cet auteur, heureux rival de lui-même, et lui accorda, sur sa demande, un bref de translation dans l'ordre de Cluny ; puis il fut sécularisé. Fixé désormais à Paris et libre de s'abandonner à son goût pour les lettres, l'abbé Pellegrin, qui n'avait point de fortune, imagina, pour subsister, d'ouvrir chez lui une boutique de madrigaux, de compliments, et d'épigrammes pour toutes sortes d'occasions. Il les vendait plus ou moins cher, selon les gens, et aussi, suivant le nombre de vers et leur différente mesure. A cette ressource précaire il en ajouta une autre : celle de travailler pour les théâtres alors établis à Paris et, en particulier, pour celui de l'Opéra-Comique. Ce qui fit dire plaisamment au poète Rémi :

*Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupaît du théâtre.*

L'archevêque de Paris l'ayant mis en demeure de choisir entre la messe et l'opéra, l'abbé Pellegrin opta pour ce dernier et fut interdit. Sans vouloir excuser, en cette circonstance grave, la conduite de Pellegrin, il

convient, en toute justice, de rappeler qu'il embrassa l'état religieux très jeune, contre son gré, pour obéir à son père ; ce qui explique ce naufrage moral, conséquence inévitable de toutes les vocations forcées. Ses protecteurs le sortirent d'embarras en lui procurant une pension sur le *Mercur*e où il rédigea la partie des spectacles. Ce qu'il retirait de ses travaux il le donnait à sa famille qui vivait dans la gêne, et il se refusait souvent à lui-même le plus nécessaire. Deux choses contribuèrent au discrédit dans lequel il tomba : son extérieur négligé, et sa difficulté à s'exprimer. Il affichait parfois une sorte de vanité naïve qui lui valut d'amères sarcasmes et le fit cribler de traits satiriques. On raconte, entre autres anecdotes, qu'après la première représentation de *Mérop*e, un bel esprit, nommé Dumont, entra au café Procope en s'écriant : " En vérité, Voltaire est le roi des poètes ! " — " Eh ! que suis-je donc, moi ? " demanda Pellegrin d'un air piqué. — " Vous en êtes le doyen ! " répliqua Dumont.

Si la vanité de Pellegrin était excessive, sa probité littéraire était absolue. Il s'indignait quand on lui attribuait la paternité de poésies, remarquables d'ailleurs, mais dont il n'était pas l'auteur. Sur ce point-là le poète-abbé se montrait d'une susceptibilité extrême et il protestait hautement. Si fort même que l'on est tenté de confondre l'indignation de cet honnête écrivain avec la fausse modestie d'un orgueilleux. C'était peut-être aussi un habile moyen de se faire une réclame.

Pellegrin fut un auteur fécond ; il composa des tragédies, des opéras, des vaudevilles, des *Poésies chrétiennes*, des *Noëls nouveaux*, qui ont eu plusieurs éditions, des recueils où il ajusta sur des airs d'opéras et de vaudevilles l'histoire de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, les *Psaumes*, les *Dogmes* de la religion, les *Proverbes* de Salomon, l'*Imitation* de Jésus-Christ, etc. Il mourut à Paris, le 5 septembre 1745, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Je n'ai à m'occuper ici que d'une seule œuvre de

Pellegrin : les *Noëls nouveaux* (nouveaux en 1701). Contenus dans six recueils (1) ils atteignent au nombre menaçant de 176 ! *Horrible dictu* !

Que mes lecteurs ne s'effraient point toutefois. Je ne suis pas en train de critiquer cette grosse de cantiques où la treizième douzaine est donnée par surcroît, avec une générosité de boulanger en liesse. Nos ancêtres canadiens-français chantèrent tous ces noëls et bien d'autres encore ; l'événement en est sûr ; encore la certitude la plus absolue ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc. Pour vingt très beaux cantiques que nous allons étudier, il en est cent autres d'une telle indigence que leur pauvreté réclame, comme une aumône urgente, les ténèbres et le silence d'un oubli éternel. Il se présente, en effet, pour *dix-huit* de ces compositions religieuses, un travail de comparaison du plus vif intérêt pour qui le veut poursuivre au triple point de vue historique, musical et littéraire. Cette étude m'a séduit, et je ne crois pas être présomptueux en soutenant qu'elle aura quelque attrait pour les curieux et les artistes.

Le titre du livre Pellegrin se lit comme suit : " POÉSIES CHRÉTIENNES contenant NOËLS NOUVEAUX, chansons et cantiques spirituels, composés sur les plus beaux chants de l'Eglise, des *Noëls Anciens*, des airs d'Opéras et de Vaudevilles choisis—notés pour en faciliter le chant ;—seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Nicolas Leclerc, rue S.

| | |
|---|-------------------|
| (1) Premier Recueil—Paris, 1703, 4i ^{ème} édition, — | contient 18 noëls |
| Second " " " | 43 " |
| Troisième " " 1707, 2 ^{nde} " " | 32 " |
| Quatrième " " 1710, " " " | 30 " |
| Cinquième, " " 1709, pas d'édit. mentionnée " " | 33 " |
| Sixième " " 1711, " " " | 20 " |

176

Le volume des *Poésies Chrétiennes*, outre ces six recueils de *Noëls nouveaux*, contient encore cinq recueils de *Cantiques spirituels*, au nombre de 221, et trois recueils de *Chansons spirituelles*, au nombre de 46. Le tout forme un volume in-octavo de 1085 pages.

“ Jacques, proche S. YVES, à l’image de S. Lambert.
 “ 1706.” (1).

Les airs des NOELS ANCIENS, notés à part, sont au nombre de *dix-huit*. Pellegrin écrivit sur leur musique 93 de ses NOELS NOUVEAUX. Ces *Noëls Anciens* étaient déjà deux fois centenaires au temps de Pellegrin. Ils datent indéniablement de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. La simple lecture du vers initial de chacun d’eux suffirait à en convaincre le lecteur.

- 1.—A la venue de Noël
 Chacun se doit bien réjouir.
- 2.—A minuit fut fait ung réveil
 Jamais n’en fut ouy ung pareil.
- 3.—Chantons, je vous prie,
 Noël haultement.
- 4.—Chrétiens qui suivez l’Eglise
 Bien apprise.
- 5.—Graces soient rendues
 Au Dieu de là sus (*là-haut*).
- 6.—Je me suis levé par un matinet
 Que l’aube prenait son blanc mantelet.
- 7.—Joseph est bien marié
 A la Fille de Jessé.
- 8.—Laissez paître vos bêtes,
 Pastoureaux, par monts et par vaux.
- 9.—Tous les Bourgeois de Châtres (2)
 Et ceux de Montlhéry.

(1) La première édition parut en 1701. Les *Lettres de Privilège*, accordées pour huit ans, étaient datées du 16 mai 1701.

(2) Et non point *Chartres*, chef-lieu du département de l’Eure et Loire. *Châtres* est le nom ancien de la petite ville d’Arpajon, située à sept lieues de Paris.

- 10.—Noël, pour l'amour de Marie,
Nous chanterons joyusement.
- 11.—Nous sommes en voye
Tous qui sommes ici.
- 12.—Or, nous dites, Marie,
Où étiez-vous alors ?
- 13.—Où s'en vont ces guays bergers,
Ensemble coste à coste ?
- 14.—Saints prophètes, saints prophètes,
Le deuil nous est défendu.
- 15.—Un jour le Sauveur du monde.
Œillettant (*regardant*) la terre et l'onde.
- 16.—Une jeune pucelle
De noble cœur.
- 17.—Voici le jour solennel
De Noël,
Il faut que chacun s'apprête, *etc.*
- 18.—Vous qui désirez sans fin
Ouir chanter
Que notre Dieu est enclin, *etc.*

Les plus anciens noëls que l'on connaisse en France datent du onzième siècle. Ils n'ont jamais été publiés et il faudrait, nous disent les connaisseurs, un long travail de recherches pour arriver à les lire à la Bibliothèque Nationale de Paris où ils sont déposés. Ils semblent écrits dans une langue transitoire entre le roman et le plus ancien français. Il est possible aussi qu'il s'y mêle les éléments d'un patois ou d'un jargon absolument disparu.

Toutes les provinces de France ont des noëls composés dans leur idiome. Il y en a de fort beaux, notamment en langue provençale. C'est en Bretagne surtout qu'il faut aller chercher les noëls les plus pittoresques et les

plus émus, ceux-là qui n'ont pas d'autre objet que de chanter dignement la naissance du Rédempteur.

L'habitude de chanter des noëls remonte à un passé très ancien. Déjà, au quatorzième siècle, on en faisait des recueils. Ils ne se distinguaient des autres chansons religieuses que par leur pieuse et touchante naïveté, au point de pouvoir passer pour de véritables cantiques.

Le seizième siècle fut le plus riche en noëls français et patois ; c'est à lui que se rattachent les noëls que nous allons étudier.

Mais il est quelque chose de plus vieux, de plus centenaire, de plus immémorial encore que les noëls anciens du seizième siècle : leur musique !

Et, à ce propos, lisons ensemble une page délicieuse de M. Benjamin Sulte, écrite à la date du 25 décembre 1891. C'est, indéniablement, la meilleure de ses *Causeries littéraires*, parues au *Monde Illustré*, de Montréal, qui le compte avec orgueil pour le plus remarquable et le plus assidu de ses collaborateurs.

“ A mesure que les années m'éloignent du temps de mon enfance je ressens une impression plus vive chaque fois que les vieux airs de Noël sont ramenés à mon oreille. La musique en est toute simple, les paroles des vers souvent naïves au possible, mais le naturel qui y règne rend poétiques ces morceaux mal dégrossis.

“ Avoir entendu cela étant jeune et le retrouver longtemps après, rien de plus étrangement fascinateur.

“ Je ne me ferai pas comprendre peut-être de ceux qui ont atteint la cinquantaine et qui, depuis quarante-trois ans, écoutent ces airs-là tous les douze mois. Nous n'avons pas tous eu l'avantage de demeurer *chez nous* toute notre vie. Pourquoi donc écrirais-je si je ne disais pas mes impressions ? Des milliers de lecteurs voient ces lignes avec plaisir et se disent : “ il pense comme nous.”

“ Mais sans doute je pense comme vous, parce que je

suis exilé moi aussi. Ce que vous éprouvez ne m'est pas étranger. Il y a une moitié du peuple canadien-français qui n'habite plus la province de Québec et qui, nécessairement, a laissé en arrière bien des souvenirs. Les chants de Noël sont de ce nombre ; ils nous portent au cœur ; ils nous disent des choses qu'ils ne disaient pas autrefois.

*Ah ! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans
Frappent droit dans le cœur aux heures de souffrance,
Comme on se sent ému, comme on se sent loin d'eux !*

“ Bien que la musique des cantiques de Noël semble plaire médiocrement à l'école moderne, elle attire les penseurs, parce qu'elle renferme en elle-même la marque d'une très ancienne facture. Ancienne assurément. Ces “ notes ” étaient déjà regardées comme d'un grand âge lorsque les Pères jésuites les faisaient chanter à Québec, il y a deux cent cinquante ans. Leur grâce facile, simple et inimitable s'était fait sentir à bord des navires qui avaient amené au Canada ses premiers explorateurs, puis ses premiers colons, car c'est de France que sont venues, avec nos pères, les strophes dont nos églises retentissent encore aujourd'hui. Et qui sait où nos ancêtres étaient allés les prendre ?

“ A n'en pas douter c'est une musique du Moyen-Age. Direz-vous que, par un tour de passe-passe, nous avons ainsi conservé un reflet de la Grèce ou de l'Italie païennes ? Pour répondre, il faudrait expliquer ce que sont devenues les compositions des maîtres de l'Antiquité. Nous sommes dans le vague à cet égard. Affirmez-vous que *Ça, bergers, assemblons-nous* a été joué sur la flûte, au théâtre d'Athènes, du temps de Périclès ? La preuve en est difficile à faire, mais la naïveté de cette musique est certainement des plus anciens jours des peuples civilisés. (1)

(1) A la date du 1er janvier 1898, l'auteur célèbre du *Voyage aux Pays Bibliques*, M. le chanoine Le Camus, n'écrivait-il pas dans *La Quinzaine* de Paris (page 45) : “ Dans tout pays, rien ne

“ Nous descendons des vieux Gaulois et des preux de la Germanie ; eh bien ! ces messieurs nos ancêtres ne se gênaient aucunement de piller les nations ; alors pourquoi n'auraient-ils pas enlevé la musique de ces gâteaux de Latins, par exemple, qui ne savaient plus comment figurer nulle part ? Nos ancêtres parcouraient le monde pour entretenir la circulation du sang, et, lorsqu'ils apercevaient quelque chose de beau et de bon qui avait été *laissé à la traîne*, ils l'emportaient, en gens soigneux ! C'est ainsi qu'ils ont tiré de Rome, et d'ailleurs, une quantité d'objets utiles qui nous servent encore aujourd'hui, notamment un fonds de mots qui a constitué la langue française. Ils ont dû voler également la musique des peuples du midi qu'ils avaient, non pas domptés, comme ils s'en vantaient, mais subjugués en passant.

“ Je les aime, ces airs tout ainsi ; je les trouve autrement pieux que nos compositions récentes ; ils ont la foi ardente des âges primitifs. Il me semble les entendre à travers les siècles qu'ils ont traversés ; et, en effet, ne sont-ils pas un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous les chantons comme on les chantait jadis. Et, qui sait, dans une autre existence, peut-être les avons-nous chantés nous-mêmes, dirait Pythagore.

*Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout Webre,
Un air ancien, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.*

se perpétue avec une fidélité plus tenace que les chants du berceau. La petite fille qui s'est endormie tant de fois en les écoutant les répète sitôt que, dans ses jeux d'enfant, commence à se révéler sa vocation future aux sollicitudes de la maternité, et, les ayant répétés, elle les trouve tout vivants dans son cœur et sur ses lèvres le jour où elle devient réellement mère. La persistance de ces airs traditionnels ne saurait donc nous surprendre. Ils font, en général, partie d'un fonds musical et poétique tellement commun à toute l'humanité qu'on est à peu près sûr de les rencontrer chez tous les peuples, presque identiques quant aux images bizarres et enfantines qu'ils évoquent, et à l'harmonie essentiellement isochrone, comme la berceuse, qui les constitue.”

“ Ce sentiment de Gérard de Nerval, je l’ai éprouvé quelquefois d’une manière intense. Cette musique d’ancienneté dont on amusait ma première jeunesse et que j’avais oubliée, reparaisant tout à coup, de longues années plus tard, me bouleversait. Cela pénètre, envahit le cœur, réveille des souvenirs, nous jette dans des réminiscences sans fin.”

Bravo ! monsieur Benjamin Sulte, bravissimo ! Je voudrais même lui crier avec la foule dont il traduit merveilleusement l’émotion : *Encore ! encore !* comme au théâtre.

Je n’affirmerais pas cependant que

Ça, bergers, assemblons-nous

ait été joué sur la flûte, à Athènes, du temps de Périclès, (1) pas plus que je ne voudrais répondre à l’insidieuse question de sir Thomas Browne : *Quelles chansons chantaient les Sirènes ?* Mais, par contre, ce que je jurerais bien, en toute sécurité de conscience historique, c’est que la musique du futur *Ça, bergers, assemblons-nous*, fut chantée à Stadaconé, le jour de Noël 1535, dans l’entrepont de la *Grande Hermine*, par les équipages réunis de Jacques Cartier. Seulement, au lieu du cantique de Pellegrin, qui ne devait être composé que deux siècles plus tard, les compagnons marins du Capitaine-Découvreur chantèrent le Noël populaire du seizième siècle :

(1) Un contemporain de Nicou-Choron, Jean-François Le Sueur (1763-1837) maître de chapelle de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X, l’émule de Cherubini et presque son égal dans la musique religieuse, prétendait sérieusement que les vieux Noël français remontaient tous au temps de la primitive Église. “ C’est de l’Orient, disait-il, qu’ils ont passé dans les Gaules par les anciens troubadours provençaux, et les premières églises chrétiennes les avaient reçus des anciens Hébreux.” Toutefois, cette belle assurance me laisse un peu incrédule.

*Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemble côte à côte ?
—Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?*

Un de mes amis, monsieur Louis LeDuc, lieutenant dans l'Artillerie Royale Canadienne, actuellement en Afrique, qui s'est passé, en 1897, l'intelligente fantaisie d'un voyage en Europe, a eu la complaisance de me copier (1) ce Noël à la Bibliothèque Nationale, durant son séjour à Paris. C'est pour moi une douce obligation, un devoir aimable de le remercier ici de l'ennuyeux travail qu'il s'est imposé pour m'être à la fois agréable et utile.

NOËL POPULAIRE (2)

(16ième siècle)

Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemble côte à côte ?
—Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte ;
Pour venir avecque nous
La Margot se fagote.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Jeanneton n'y vent venir ;
Elle fait de la sotte,
Disant qu'elle a mal au pied ;
Elle veut qu'on la porte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

NOËL DE PELLEGRIN

(1701)

Ça, bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie,
Cherchons cet Enfant si doux
Dans les bras de Marie ;
Je l'entends, Il nous appelle tous ;
O sort digne d'envie !

Laissons là tout le troupeau
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce coteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'Auteur de la nature.

Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un bien rempli
On ne craint point de peine. [d'appas.

(1) C'est encore à monsieur LeDuc que mes lecteurs auront obligation pour la copie des deux autres Noël : *Laissez paître vos bêtes* qui a fourni sa musique au célèbre cantique *Venez, divin Messie*, et *Tous les Bourgeois de Châtres* sur l'air duquel nous chantons encore, dans toute la province de Québec, *Le Fils du Roi de gloire est descendu des cieux*, etc.

(2) Je me suis permis de moderniser l'orthographe de ce Noël et d'écrire : *Où s'en vont ces gais bergers, Ensemble côte à côte*, au lieu de : *Où s'en vont ces guays bergers, Ensemble coste à costé*, etc., etc.

Robin, en ayant pitié,
A apprêté sa hotte ;
Jeanneton n'y veut entrer,
Voyant bien qu'on se moque.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Aime mieux aller à pied
Que de courir la poste.
Tant ont fait les bons bergers
Qu'ils ont vu cette grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

En l'étable il n'y avait
Ni fenêtre ni porte.
Ils sont tous entrés dedans
D'une âme très dévote.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Là, ils ont vu le Sauveur
Dessus la chènevotte ; (*paille*)
Marie est auprès pleurant,
Joseph la reconforte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

L'âne et le bœuf aspirant,
Chacun d'eux le réchauffe
Contre le grand froid cuisant,
Lequel souffle de côte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Les pasteurs s'agenouillant,
Un chacun d'eux l'adore,
Puis s'en vont riant, dansant
La courante et la volte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Prions le doux Jésus-Christ
Qu'enfin Il nous conforte,
Et notre âme, au dernier jour,
Dans les cieux Il transporte.
Où est-il, le petit Nouveau-né ? (1)
Le verrons-nous encore ?

Sous la forme d'un mortel,
C'est un Dieu qui se cache ;
Du sein du Père Éternel
Son tendre amour l'arrache ;
En victime il se livre à l'autel,
C'est un Agneau sans tache.

Faisons retentir les airs
Du son de nos musettes ;
Accordons, dans nos concerts,
Timbales et trompettes ;
Célébrons le Roi de l'univers,
Il est dans nos retraites.

Sa naissance sur ces bords
Ramène l'allégresse ;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse ;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

Nous voici près du séjour
Qu'il a pris pour asile ;
C'est ici que son amour
Nous fait un sort tranquille ;
Ce village vaut, en ce grand jour,
La plus superbe ville.

Qu'il est beau ! qu'il est charmant !
De quel éclat il brille !
Joseph passe vainement
Pour le chef de famille ;
Le vrai Père est dans le firmament,
La Mère est une fille.

Dieu naissant exauce-nous,
Dissipe nos alarmes ;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes ;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

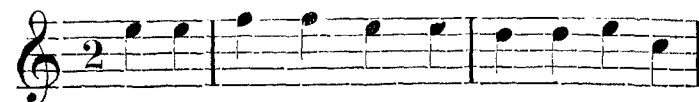
(1) Sur ce même air : *Où est-il, le petit Nouveau-Né ?* Garnier, dans son recueil de *Nouveaux Cantiques Spirituels*, publie le délicieux Noël suivant :

Dans le calme de la nuit
Un Sauveur vient de naître,
Devant Lui Satan s'enfuit
Et n'ose plus paraître ;
Allez tous, allez Bergers, sans bruit,
Allez Le reconnaître.

Contemplez ce Rédempteur
Enveloppé de langes,
Il vous fait une faveur
Qu'Il n'a pas faite aux Anges ;
Allez tous, allez, pleins de ferveur,
Publier ses louanges.

Quant à la musique de ce Noël, elle s'est étonnamment bien conservée depuis deux siècles. Que mes lecteurs en jugent par eux-mêmes en comparant les versions de 1701 et de 1897 que j'emprunte, la première aux *Poésies Chrétiennes* de Pellegrin, la seconde aux *Cantiques populaires du Canada Français* de monsieur Ernest Gagnon, savant musicien, ancien organiste de la Basilique de Québec.—Les voici :

VERSION DE 1701



Où s'en vont ces gais ber - gers, En-sem-ble



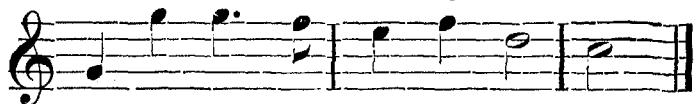
côte à cô - - te? — Nous al-



lons voir. Jé - sus - Christ, Né de-dans u - ne grot-



te. Où est - il, le pe - tit Nou - veau-



Né? Le ver - rons - nous en - co - re?

Bien que sous un voile épais
Il cache aux yeux son Être,
De la terre Il est la paix,
Des cieux Il est le maître ;
Allez tous, par de profonds respects,
Allez le reconnaître.

Il vous choisit en ce jour,
Sans biens et sans noblesse,
Pour les premiers de sa Cour
Malgré votre bassesse ;
Allez tous rendre à ce Dieu d'amour
Tendresse pour tendresse.

VERSION DE 1897.

Allegro. f

Ça, ber - gers, as - sem - blons - nous, Al -
 lons voir le Mes - si - - e. Cherchons
 cet En - fant si doux, Dans les bras
 de Ma - ri - - e; Je l'en -
 tends, il nous ap - pel - le tous; O
 sort di - gue d'en - vi - - et

A peine, en deux siècles, l'air a-t-il varié d'une note !

Comme M. Benjamin Sulte disait vrai quand il écrivait, à la date du 25 décembre 1891 : " Je les aime,

“ ces noëls tout ainsi ; je les trouve autrement pieux
“ que nos compositions modernes ; ils ont la foi ardente
“ des âges primitifs. Il me semble les entendre à tra-
“ vers les siècles qu’ils ont traversés ; en effet, ne sont-
“ ils pas un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous les
“ chantons comme on les chantait jadis.”

En êtes-vous convaincus, lecteurs ?

X.

L'identité des versions musicales du Noël religieux *Ça, bergers, assemblons-nous*, et du Noël populaire *Où s'en vont ces gais bergers*, n'est point un fait isolé, un cas accidentel, une preuve d'exception ; d'autres exemples confirment avec éclat l'assertion, absolument exacte, de M. Benjamin Sulte, à savoir : que nous chantons comme on les chantait jadis les airs des vieux Noël français ; que leurs mélodies inaltérées, invariables, ont réellement traversé les quatre siècles de l'âge moderne comme un fidèle écho de la voix de nos ancêtres. La musique populaire de notre célèbre cantique *Venez, divin Messie*, est, elle seule, une démonstration victorieuse de cette vérité critique. Je l'établis en publiant en regard les versions de 1701 et de 1897. Le lecteur n'aura que le soin, ou plutôt le plaisir artistique, de comparer.

VERSION MODERNE (1897) D'ERNEST GAGNON

Maestoso.

Ve - nez, di - vin Mes - si - e, Sau -

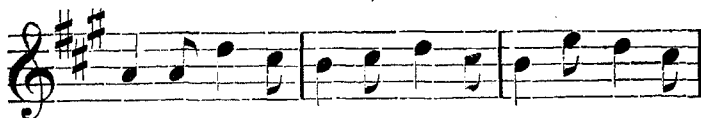
ver nos jours in - for - tu - nés, Ve -

nez, sour - ce de vi - e, Ve -

nez, ve - nez, ve - nez!



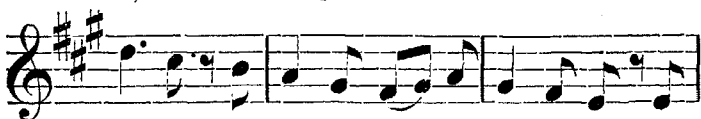
Ah! des - cen - dez, hâ - tez vos



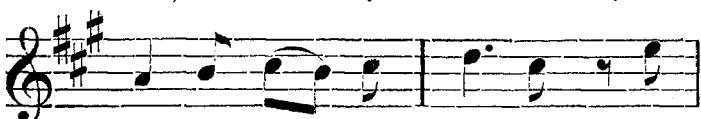
pas, Sauvez les hommes du tré - pas; Se - cou - rez-



nous, ne tar - dez pas. Ve - nez, di - vin Mes-



si - e, Sau - ver nos jours in - for - tu - nés; Ve-



nez, sour - ce de vi - e, Ve-



nez, ve - nez, ve - nez!

VERSION DE 1701.



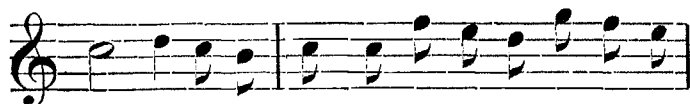
Lais-sez paître vos bê - tes, Pastoureaux, par monts



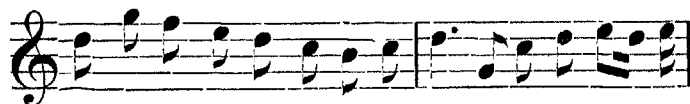
et par vaux, Lais - sez paî - tre vos



bê - tes, Et ve-nez chanter Nau.— J'ai ouï chan-



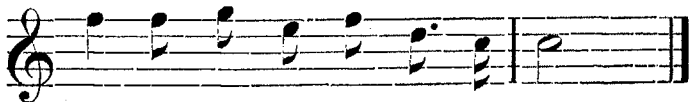
ter le ros-si - gnol Qui chantait un chant si nou-



veau, si haut, si beau, Si ré-sonneau ; Il me rompait la



tête, Tant il prêchait et ca-quetait ; A-donc pris ma hou-



let - te Pour al - ler voir No - let.

L'orthographe musicale de cette dernière version ne laisse-t-elle pas à désirer ? Aux musiciens de répondre, de me dire, en particulier, si la mesure y est construite de manière à placer les temps forts et les temps faibles

comme il convient. " Dans les chants populaires," écrit M. Ernest Gagnon, " il existe autant de variantes que " de gosiers." Les notes essentielles et caractéristiques de la mélodie, surtout le rythme, voilà ce qu'il faut bien saisir. Que l'on chante la version ancienne de Pellegrin à deux temps (deux-quatre) c'est-à-dire que l'on fasse deux mesures de chaque mesure, en ne changeant rien du reste aux notes de la mélodie, on obtiendra aussitôt un rythme régulier qui se rapprochera beaucoup de celui de la version moderne.

En tout cas, et pour en revenir à la comparaison essentielle dont l'intérêt prime ici, l'air de ce cantique de Noël me paraît s'être étonnamment bien conservé. Ce fait extraordinaire déjà à constater pour la mélodie du *Ça, bergers, assemblons-nous*, l'est encore davantage pour celle du *Venez, divin Messie*, laquelle est, de beaucoup, plus développée.

A l'Avent de l'an de grâce 1901, le *Venez, divin Messie*, de Pellegrin aura été chanté pendant deux siècles consécutifs dans toutes les églises de l'ancienne et de la nouvelle France.

Deux fois centenaire ! ô le vénérable Noël, l'auguste cantique ! Et cependant, la mélodie qui chante ses strophes religieuses, qui les rajennit de sa joie, qui les divinise de sa musique immortelle comme l'art, et comme lui belle éternellement, porte deux fois cet âge ! Quatre cents ans ! Oui, cette mélodie a quatre cents ans. Contemporaine de Rabelais, elle gazouille allégrement, avec la vivacité d'un oiseau ivre d'azur et de soleil, les mots de cette langue épaisse du quinzième siècle, qui ne se comprend bien aujourd'hui qu'à l'aide de glossaires formidables (1) dont le seul aspect épouvante.

En effet, le Noël populaire, *Où s'en vont ces gais bergers*, dont la disposition rythmique servit de moule au

(1) Le *Dictionnaire Historique de l'Ancien langage français* par La Curne de Ste-Palaye, compte 10 tomes, grand octavo, et 4,747 pages ! *Ab uno disce omnes*,

Ça, bergers, assemblons-nous, se lit couramment, tant les mots en sont encore usuels, connus et peu vieillis. Personne n'a dû recourir au dictionnaire pour les comprendre.

Mais la lecture du Noël-type qui sert de décalque au *Venez, divin Messie*, est autrement ardue. Chacune de ses strophes renferme pour le moins un mot barbare. Un oiseau s'appelle une *mauvis*, un lourdaud un *loriquart*, une trompette une *buccine*, un galant un *muguet*, un bâton un *billard*. On y *gringotte* au lieu de *fredonner*, on *estraque* au lieu d'*arracher*, on *mène un grand soulas* pour dire que *l'on s'amuse*, etc. Bref, la moitié du Noël se lit dans le glossaire. Le voici, d'ailleurs, au grand complet, en regard du cantique de Pellegrin.

NOËL POPULAIRE

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureux, par monts et par vaux ;
Laissez paître vos bêtes,
Et venez chanter Nau !

J'ai ouï chanter le rossignol
Qui chantait un chant si nouveau,
Si haut, si beau,
Si résonneau ;
Il me rompait la tête,
Tant il prêchait et caquetait ;
Adonc pris ma houlette
Pour aller voir Nolet.

Laissez paître vos bêtes, etc.

Je m'enquis au berger Nolet :
—As-tu ouï le rossignolet ?
Tant joliet
Qui gringottait (1)
Là-haut sur une épine ?
—Ah ! oui, dit-il, je l'ai ouï ;
J'en ai pris ma buccine (2)
Et m'en suis réjoui.

Nous dîmes tous une chanson ;
Virent les autres tous au son.
Or, sus, dansons ;
Prends Alison,
Je prendrai Guillemette,
Margot, tu prendras gros Guillot.
Qui prendra Péronnette ?
Ce sera Talebot.

NOËL DE PELLEGRIN

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Ah ! descendez, hâtez vos pas,
Sauvez les hommes du trépas ;
Secourez-nous,
Ne tardez pas.
Venez, divin Messie,
Sauver nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Venez, divin Messie, etc.

Ah ! désarmez votre courroux ;
Nous soupirons à vos genoux,
Seigneur, nous n'es-
pérons qu'en vous.
Pour nous livrer la guerre,
Tous les enfers sont déchainés ;
Descendez sur la terre,
Venez, venez, venez !

Que nous souffrons de maux divers !
L'affreux démon nous tient aux fers ;
Nous gémissons
dans les enfers ;
Vous voyez l'esclavage
Où vos enfants sont condamnés ;
Conservez votre ouvrage,
Venez, venez, venez !

(1) Gringotter, c'est-à-dire *fredonner*, chanter. (2) Buccine, pour *trompette*.

- Ne dansons plus, nous tardons trop ; Eclairiez-nous, divin flambeau ;
 Pensons d'aller, tretous (3) le trot. Parmi les ombres du tombeau
 —Viens-tu, Margot ? Faites briller
 —Attends, Guillot, un jour nouveau.
 J'ai rompu ma courette ; (4) Au plus affreux supplice
 Il faut renouer mon sabot. Nous auriez-vous abandonnés ?
 Or, tiens cette aiguillette, Venez, Sauveur propice,
 Elle servira trop. Venez, venez, venez !
- Comment, Guillot, ne viens-tu pas ? Que nos soupirs soient entendus !
 —Oui-dà, j'y vaistout l'entrepas ; (5) Les biens que nous avons perdus
 Tu n'entends pas Ne nous seront-
 Trop bien mon cas : ils pas rendus ?
 J'ai aux talons la mule, Voyez couler nos larmes,
 Pourquoi je ne puis pas trotter ; Grand Dieu ! si vous nous pardonnez,
 Je l'ai prise en froidure Nous n'aurons plus d'alarmes ;
 En allant estraquer (6) Venez, venez, venez !
- Marche devant, pauvre mulard, Si vous venez en ces bas lieux,
 En t'appuyant sur ton billard (7) Nous vous verrons, victorieux,
 Et toi, Coquart, Fermer l'enfer,
 Vieux loriqart, (*lourdaud*) ouvrir les cieux.
 Tu dois avoir grand'honte Nous l'espérons sans cesse :
 De rechigner ainsi des dents, Les cieux nous furent destinés ;
 Dûsses m'en tenir compte Tenez votre promesse,
 Au moins devant les gens. Venez, venez, venez !
- Courâmes de telle raideur Ah ! puissions nous chanter un jour,
 Pour voir notre doux Rédempteur, Dans votre bienheureuse cour,
 Et créateur, Et votre gloire,
 Et formateur. et votre amour.
 Il avait (Dieu le saiche) C'est là l'heureux partage
 De linceux assez grand besoin. De ceux que vous prédestinez ;
 Il gisait dans la crèche Donnez-nous en un gage,
 Sur un boteau (*botte*) de foin. Venez, venez, venez !
- Or, nous avions un grand paquet Pas ne laissâmes de gaudir ;
 De vives, pour faire un banquet ; Je lui donnai une brebis
 Mais le muguet (*galant*) Au petit Fils ;
 De Jeanne Huguet Une mauvis (*oiseau*)
 Avait sa lévrière, Lui donna Péronnette ;
 Qui mit le pot à découvert, Margot lui a donné du lait
 Ce fut la chambrière Tout plein une écuellette
 Qui laissa l'huis ouvert. Couverte d'un voilet.
- Or, prions tous le Roi des rois
 Qu'il nous donne à tous bon Noël,
 Et bonne paix ;
 De nos méfaits
 Ne veuille avoir mémoire.
 Ains nos péchés nous pardonner ;
 A ceux du Purgatoire
 Leurs péchés effacer.

(3) Tretous, c'est-à-dire *tous*. (4) Courette, c'est-à-dire *petite courroie*. (5) Tout l'entrepas, c'est-à-dire à *petit pas*. (6) Estraquer, c'est-à-dire *arracher*. (7) Billard : *bâton*.—Suivant le *Supplément au Glossaire* du Roman de la Rose *billard* est celui qui, à cause de sa vieillesse ou de ses infirmités, ne peut marcher sans bâton. Ce bâton recourbé avait le nom de *billard*.

La musique du Noël d'Arpajon sur laquelle est écrit l'un des cantiques les plus remarquables de Pellegrin, tant il pétillait de verve satirique, nous offre le troisième exemple d'une mélodie quatre fois centenaire demeurée vivace dans la mémoire attentive du peuple. Il serait faux d'écrire qu'elle s'est miraculeusement conservée par un prodigieux effort ; deux causes rendent facile à expliquer comme à reproduire ce phénomène aussi naturel qu'étonnant.

La première, Victor de Laprade nous la donne en style excellent dans son beau livre : *Questions d'Art et de Morale*.

“ Une qualité, dit-il, que personne ne refusera au langage poétique, c'est l'action du vers sur la mémoire. Les vers se retiennent mieux que la prose ; c'est là un fait que tout le monde reconnaît. L'histoire abonde en merveilleux exemples du secours donné à la mémoire par le rythme. On n'a jamais raconté qu'une composition en prose de trois pages se soit transmise oralement d'une génération à une autre ; et nous voyons des poèmes de plusieurs mille vers traverser des siècles avant d'avoir été écrits. Depuis combien de générations les chants homériques ne circulaient-ils pas dans la bouche des Grecs avant que Pisistrate les fit recueillir ? Il a existé des littératures entières qui ne se sont jamais servi de l'écriture et qui ont duré ainsi pendant toute la vie d'une nation, conservées qu'elles étaient par le rythme et l'harmonie.”

L'action de la prosodie sur la mémoire se complète par l'influence prépondérante de la musique sur cette même faculté. (1) Combinez les forces d'appui du rythme, de la rime et de la mélodie, faites-leur prêter un mutuel secours, et vous comprendrez, sans peine, comment il est

(1) Le shérif du Saguenay, M. Pamphile-Henri Cimon, m'a raconté avoir entendu, de ses oreilles, un *libre et indépendant électeur chanter les vingt couplets* d'une chanson politique, diffamatoire au premier chef, et dont il ne pouvait *réciter un seul mot* au tribunal devant lequel il comparaisait comme témoin.

advenu que des illettrés, des ignares, d'obscures générations d'ouvriers et de paysans, nous aient transmis, à trois ou quatre siècles de distance, les chants de leurs noëls anciens avec une précision qui stupéfie à première lecture.

Celui-ci en est un des plus remarquables au point de vue de la conservation du rythme et des notes essentielles de sa mélodie.

VERSION DE 1701.



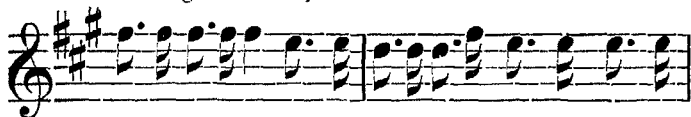
Al - lons tous à la crè - che En-



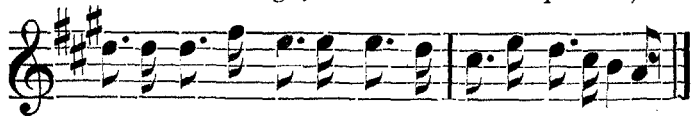
tendre beau sermon. C'est le Sauveur qui prêche Pour



no- tre gué- ri-son ; Nous a- vons tous besoin D'un



mé- decin si sa- ge ; Mais le remède n'est pas loin, Pour-



vu que nous prenions le soin D'en faire un bon usage.

Je réfère à la page 1060 du *Dictionnaire de Noël et Cantiques*, tome 63, de L'ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE de l'abbé Migne, édition de 1867, les musiciens, désireux de comparer sur cette version ancienne la version moderne de cette mélodie.

NOËL D'ARPAJON

Tous les bourgeois de Châtres
Et ceux de Monthiléry
Mènent grande joie
Cette journée ici,
Que naquit Jésus Christ
De la Vierge Marie,
Près le bœuf et l'âne, don, don,
Entre lesquels coucha, la, la,
En une bergerie.

Les anges ont chanté
Une belle chanson
Aux pasteurs et bergers
De cette région,
Qui gardaient leurs moutons
Paissant sur la prairie,
Disaient que le Mignon, don, don,
Était né près de là, la, la,
Jésus, le fruit de Vie.

Laissèrent leurs troupeaux
Paissant parmi les champs,
Prîrent leurs chalumeaux,
Et droit à Saint-Clément
Yinrent dansant, chantant,
Menant joyeuse vie,
Pour visiter l'Enfant si gent,
Lui donner des joyaux si beaux.
Jésus les remercie.

Puis ceux de Saint-Germain,
Tous en procession,
Partirent bien matin
Pour trouver l'Enfançon ;
Et ouïrent le son,
Puis la douce harmonie
Que faisaient les pasteurs joyeux,
Lesquels n'étaient pas las, la, la,
De mener bonne vie.

Les pasteurs des Bruyères
N'étaient pas endormis,
Sortirent des tanières
Quasi tout étourdis ;
Les rêveurs de Boissy
Passèrent la chaussée
Croyant avoir ouï le bruit
Et aussi les débats, la, la,
D'une très grosse armée.

CANTIQUÉ DE PEJLEGRIN

Allons tous à la crèche
Entendre un beau sermon,
C'est le Sauveur qui prêche
Pour notre guérison.
Nous avons tous besoin
D'un médecin si sage ;
Mais le remède n'est pas loin,
Pourvu que nous prenions le soin
D'en faire bon usage.

AUX ROIS

Puissances de la terre,
Tombez à ses genoux ;
Il lance le tonnerre,
Il peut vous perdre tous.
De votre autorité
L'éclat va disparaître,
Vous apprendrez l'humilité,
Vous laisserez votre fierté
Aux pieds de votre Maître.

AUX PRÉLATS

Puissances de l'Église,
Venez, à votre tour,
D'une âme plus soumise
Faites-Lui votre cour.
Auprès de son berceau
Vous devez vous instruire.
Pour bien veiller sur un troupeau,
Il faut, de ce Pasteur nouveau,
Apprendre à le conduire.

AUX GENS DE QUALITÉ

Vous de qui la naissance
Fait le mérite entier,
Voyant son indigence,
N'ayez pas l'air si fier ;
Cherchez en ce recoin
Un Dieu dans la bassesse ;
Quoique le ciel en soit témoin,
Il cache sous un peu de foin
Son titre de noblesse.

AUX GENS DE JUSTICE

Pour vous, gens de justice.
Apprenez, par sa voix
Qu'il faut que tout fléchisse
Sous ses suprêmes lois.
Ne soyez pas si vains ;
C'est le dernier refuge.
Le sort du monde est dans ses mains ;
Si vous jugez tous les humains,
Il sera votre juge.

AUX RICHES

Puis eussiez vu venir
Tous ceux de Saint-Yon,
Et ceux de Brétigny
Apportant du poisson.
Les barbeaux et gardons,
Anguilles et carpettes
Étaient à bon marché, voyez,
A cette journée-là, la, la,
Et aussi les perchettes.

Vous qui dans l'opulence
Passez des jours si beaux,
Qui tenez l'indigence
Pour le plus grand des maux,
Vous faites trop de cas
D'un vain éclat qui passe.
Ce pauvre Enfant vous dit tout bas
Que l'âme ne s'enrichit pas,
A moins d'avoir la grâce.

AUX MARCHANDS

Lors ceux de Saint-Clément
Firent bien leur devoir
De faire asseoir les gens
Qui venaient le Roi voir.
Joseph les remercie,
Et aussi fait la Mère.
Là eussiez vu chanter, danser,
Et mener grand soulas, (1) la, la,
Faisant tous grande chère.

Et toi, marchand avide,
Tant en gros qu'en détail,
Pour un profit sordide
Toujours dans le travail,
Tu pourrais faire mieux.
Approche, et considère
Que l'Enfant qui naît en ces lieux
Est un marchand qui vend les cieux.
O quel achat à faire !

AUX DAMES MONDAINES

Bas des hymnes a joué
Sur son beau tambourin,
Lequel on avait loué
A ceux de Saint-Germain :
La grand'bouteille au vin
Ne fut pas oubliée ;
Notisson du rebec jouait,
Car avec elle alla, la, la,
Cette digne journée.

Pour vous, beautés coquettes,
De tout âge et tout rang ;
Laissez sur vos toilettes
Êt ce rouge et ce blanc ;
De votre Créateur
Vous détruisez l'image.
Par le secours d'un art trompeur,
Pourquoi, de ce divin Auteur,
Réformez-vous l'ouvrage ?

Lors, un nommé Goton
Faisait du bon brouet
Et la soupe à l'oignon
Cependant qu'on dansait ;
Des lapins et perdreaux,
Alouettes rôties,
Canards et cormorans très grands,
Gilles Bardot porta, la, la,
A Joseph et Marie.

Pour tous, tant que nous sommes,
Jésus prêche aujourd'hui ;
Il vient chercher les hommes ;
Aucun ne vient à Lui.
Nous marchons ici-bas
Dans une nuit profonde ;
Il vient pour y dresser nos pas.
Le monde ne le connaît pas.
Peut-on aimer ce monde ?

Avec eux on voyait
Un du pays d'amont,
Qui d'un luth résonnait
De très belles chansons ;
De Châtres les mignons
Menaient grand rusterie (2)
Les échevins menaient, portaient
Trompettes et clairons, don, don
En belle compagnie.

Messire Jean Guyot,
Le vicaire d'Églis,
Apporta tout plein pot
Du vin de son logis.
Messieurs les écoliers,
Tous icelle nuitée,
Se sont mis à chanter de hait (3)
Ut, ré, mi, fa, sol, la, la, la
A gorge déployée.

(1) Mener grand soulas : se divertir, faire de grandes réjouissances. (2) Mener grand rusterie : faire grand tapage, mener le diable à quatre, s'amuser bruyamment. (3) Chanter de hait : chanter de joie, chanter gaiement, de bon cœur.

Nous prierons tous Marie,
 Et aussi son cher Fils,
 Qu'il nous donne la gloire
 Là-sus en paradis ;
 Après qu'aurons vécu
 En ce mortel repaire,
 Qu'il nous veuille garder d'aller
 Tous en enfer là-bas, la, la,
 En tourment et misère.

Le Noël de Pellegrin eut un grand succès . . . de médisance. C'était beaucoup moins un cantique qu'une satire chantée beaucoup plus par malice que par dévotion. On y chercherait vainement d'ailleurs les sentiments tendres et délicats du *Ça, bergers, assemblons-nous*, non plus que les belles pensées religieuses du *Venez, divin Messie*. Les *Riches*, les *Marchands*, les *Mondaines* s'en amusèrent, les *Gens de Justice et de Qualité* en rirent, les *Rois* ne tremblèrent point sur leurs trônes, malgré que Pellegrin, jouant au petit prophète, leur eût déclamé en trémolo :

“ De votre autorité
 L'éclat va disparaître ! ”

Fâcheusement pour le poète-abbé son cantique avait un couplet de trop, le troisième. Ce prêtre, interdit par son Ordinaire, osait dire aux *Prélats* :

Puissances de l'Eglise,
 Venez, à votre tour,
 D'une âme plus soumise
 Faites-Lui votre cour.
 Auprès de son berceau
 Vous devez vous instruire.
 Pour bien veiller sur un troupeau
 Il faut, de ce Pasteur nouveau,
 Apprendre à le conduire ! (1)

(1) Sur l'air du Noël d'Arpajon et la disposition rythmique des strophes de Pellegrin, un poète anonyme a composé *Le Fils du Roi de gloire* que l'on chante et chantera dans notre belle province de Québec aussi longtemps qu'on y parlera le français :

“ Le Fils du Roi de gloire
 Est descendu des cieux,
 Que nos chants de victoire
 Éclatent dans ces lieux ; ”
 Etc., etc., etc.

Ce cantique est dans tous les recueils à l'usage de nos maisons d'éducation. Inutile donc de le publier ici.

Cent ans auparavant, et sur la garantie de bons auteurs, Saumaise avait écrit :

Qu'il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaît.

Pellegrin ignorait-il ce sage conseil, ou le méprisa-t-il? Il en était fort capable. *L'odium theologicum*, qui faisait trembler Érasme lui-même, le laissait impassible et froid. Aussi faut-il ne voir dans l'insolence et l'audace de ce couplet qu'un défi lancé à l'autorité ecclésiastique, la bravade d'un révolté, outrageant l'épiscopat français dans la personne de l'archevêque de Paris lequel avait mis Pellegrin en demeure de choisir entre la messe et l'opéra. Celui-ci, ayant opté pour le théâtre, fut interdit. *Inde iræ!*

XI.

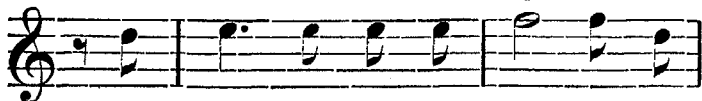
De la musique des dix-huit *Noëls anciens* que nous ont conservée les *Noëls nouveaux* de Pellegrin, nous ne chantons plus aujourd'hui que quatre airs : ceux du *Venez, divin Messie*, du *Ça, bergers, assemblons-nous*, d'*Allons tous à la Crèche*, et d'*Entends ma voix fidèle*, (le *Iesus Ahatonnia* que les Hurons de la Jeune Lorette chantent dans leur chapelle, tous les ans, à Noël et à l'Épiphanie.) Ce sont les seuls demeurés au répertoire. Les quatorze autres ont absolument disparu de nos recueils modernes.

On peut cependant encore en entendre chanter un cinquième dans nos églises quand on y donne la *Messe de Noël* de Perrault—DEO INFANTI. Tout l'*Agnus Dei*, à l'exception des trois derniers mots, *dona nobis pacem*, que l'habile sulpicien fait chanter sur l'air, universellement connu, de *Nouvelle agréable*, tout l'*Agnus Dei*, dis-je, est écrit sur le thème d'une mélodie primitive, *Or, nous dites, Marie*, exhalant, comme une fleur, un parfum de douce mélancolie.

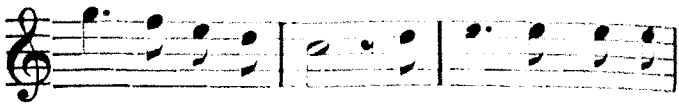
VERSION DE PELLEGRIN 1701.



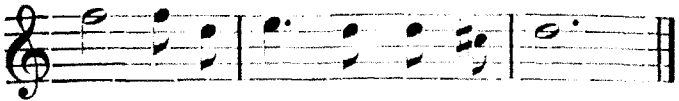
Or, nous di-tes Ma - ri - e, Où é-tiez-vous a - lors,
Quand Ga-bri-el ar-chan-ge vous fit un tel rap-port?



J'é - tais en Ga - li - lé - e, Plai-



san - te ré - gi - on, En ma chambre en - fer -



mé - e, En con - tem - pla - ti - on. etc.

Jusqu'en 1833, et, vraisemblablement aussi, quelques années plus tard, cette mélodie quadricentenaire se chantait encore par tout le diocèse de Québec sur les paroles d'un cantique dont voici les couplets :

Sous les pas du Messie,
O cieux ! abaissez-vous ;
Pour nous rendre la vie
Il descend jusqu'à nous ;
Déjà les chœurs des Anges,
Par leurs divins concerts,
De ses justes louanges
Font retentir les airs.

C'est Lui dont la parole
A produit l'univers ;
Par Lui la foudre vole,
Il commande aux éclairs ;
Il prend notre nature,
Pour donner, ô bonté !
Part à sa créature,
De sa divinité.

Grands, qu'un faux éclat trompe,
Habitez des palais ;
Que la pourpre avec pompe,
Vous couvre sous le dais ;
La grandeur véritable
N'a pas de tel besoin,
Jésus, dans une étable,
Est couché sur du foin.

Par sa grâce féconde
Les vertus vont fleurir,
Et d'une paix profonde
Les trésors vont s'ouvrir.
Une nouvelle terre,
Avec de nouveaux cieux,
Seront un sanctuaire
Où tous vivront heureux.

Bénis, bénis, mon âme,
Cet aimable Sauveur ;
Qu'une éternelle flamme
Pour Lui brûle en mon cœur ;
Que tout en moi publie
Ses immenses bienfaits ;
Que plutôt je m'oublie
Que d'y manquer jamais. (1)

La mélodie de ce Noël que nous n'entendons plus dans nos églises, aux fêtes de la Nativité du Christ, qu'à

(1) *Recueil de Cantiques* (dixième édition)—Québec—Neilson & Cowan, Imprimeurs-Libraires, 14, rue la Montagne, 1833—pages 340 et 341.

l'*Agnus Dei* de la messe de Perrault, se chante encore aujourd'hui, en tout temps, par toute la France dans les écoles primaires. J'ai sous la main *Le Livre de Musique* par Claude Augé (1) qui donne comme exemple de morceaux écrits dans le ton de *mi naturel mineur* la mélodie même du noël que les petits Français chantent, *andantino*, à leur leçon de solfège :

Nous voici dans la ville
 Où naquit autrefois
 Le Roi le plus habile
 Êt le plus saint des rois.
 Elevons la pensée
 Vers Dieu qui nous conduit
 Durant cette journée.
 Voici venir la nuit.

Tel est le premier couplet de la version moderne de ce noël populaire dont la musique immuable endort, depuis quatre siècles, à son rythme caressant, tous les berceaux de France, notre ancienne mère-patrie.

*
 * *

Ce n'est pas mon intention de publier ici, à la queue-leu-leu, les treize autres noëls anciens que me signale le précieux ouvrage de Pellegrin. Les trois noëls populaires mis en regard des trois noëls religieux que mes lecteurs viennent de lire suffiront, je crois, à leur donner une idée assez juste et assez développée de leur caractère et de leur valeur comparés. Des dix-huit *noëls anciens* qui servirent de type aux *noëls nouveaux* de Pellegrin, cinq, ai-je dit, ont survécu dans la mémoire du peuple, grâce au charme réel de leurs mélodies. Les treize autres, absolument ternes et vulgaires, sont d'une fadeur qui explique mieux que tout leur disgrâce et l'oubli définitif où ils sont tombés. Ecrites, pour la plupart, sur le mode

(1) A Paris, chez Ve P. Larousse & Cie. Imprimeurs-Éditeurs, 19, rue Montparnasse.

mineur, leurs mélodies insipides et monotones ont une tristesse de complainte qui dégénère bien vite en une impression d'incurable ennui pour celui qui les écoute. Elles n'ont rien de caractéristique, encore moins de distingué ; elles rappellent, hélas ! les chansons banales que fredonnent machinalement les désœuvrés de toutes les besognes, plutôt pour s'occuper la langue que pour se récréer le cœur ou l'esprit. Je me rappelle à leur sujet le mot typique d'un musicien :—Voilà des airs qui ne sont pas précisément *flambants* !

Un tel verdict fixe leur sort. Inutile de songer davantage à ressusciter ces mélodies mortes, *flambées* à tout jamais, pour parler le langage imagé de mon critique.

XII.

J'ai dit que Pellegrin composa la majorité de ses *Noëls Nouveaux*—93 sur 176—sur des chants de noëls populaires ; il écrivit le reste sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéras du dix-septième siècle. Leur nombre, —73 en tout—sinon leur qualité, mérite bien qu'on s'en occupe.

Quand l'abbé Pellegrin publia ses *Poésies Chrétiennes*, il en fit la dédicace à Madame de Fiennes, abbesse de Saint-Rémy.—“ Dans le dessein, lui disait-il, que j'ai de rendre cet ouvrage utile aux personnes véritablement pieuses, je ne puis mieux faire que de le mettre sous votre protection. La solide piété dont vous faites profession me répond du succès et je ne doute pas que votre exemple n'excite, non seulement toutes les religieuses qui ont le bonheur de vivre sous votre conduite, mais encore toutes celles qui ont pour vous les sentiments d'estime et de vénération qu'on ne peut refuser à votre vertu, à faire retentir les voûtes de leurs monastères des louanges du Seigneur qui sont contenues dans ce recueil de cantiques spirituels.

“ Si je suivais ici le style des épîtres ordinaires, je ne me contenterais pas de vous couvrir de votre propre gloire ; j'irais remuer les cendres de vos ancêtres pour vous en chercher une nouvelle ; l'histoire me fournirait une infinité d'hommes illustres dont vous êtes descendue ; je découvrirais des connétables dans votre famille, et des rois d'Écosse dans vos alliances.

“ Mais tout cela, Madame, serait-il capable de rien ajouter à vous-même ? En seriez-vous plus digne des véritables et solides éloges que méritent tant de belles qualités que vous faites éclater dans l'état que l'humilité vous a fait embrasser ? A Dieu ne plaise, Madame, que je vous entretienne d'une gloire si vaine que vous avez si hautement condamnée par un généreux mépris de tout

ce qui peut flatter l'esprit humain. Le monde ne vous montrait que des fleurs, vous les avez quittées pour les épines de la vie monastique. Vous avez préféré l'humilité aux grandeurs, la pauvreté aux richesses et la pénitence aux plaisirs. Voilà en quoi une âme aussi noble que la vôtre fait consister la véritable gloire, pour ne la rapporter qu'à Dieu qui en est le principe.

“ C'est la connaissance de tant de précieuses qualités qui m'a porté à vous faire un présent qui n'est digne de vous, Madame, qu'autant qu'il a de conformité au zèle que vous avez pour les intérêts de Dieu.”

L'abbesse de Saint-Rémy dut être fort satisfaite de l'abbé *de Pellegrin* (c'est ainsi qu'il signait), car cette épître dédicatoire, complimenteruse et bien tournée, a véritablement bonne mine. On y reconnaît l'habileté du librettiste expert en l'art d'écrire de pieux cantiques sur de gentils airs de cour.

La dernière phrase de sa préface est aussi très heureuse : “ Si le succès répond à mon espérance, dit-elle, ma récompense ira bien loin au delà de mon travail et de mes veilles, et m'animerà toujours de plus en plus à consacrer ma plume à la solide satisfaction des âmes véritablement pieuses, qui est de publier les louanges du Seigneur et de commencer dans le temps un exercice qui les doit occuper dans l'éternité.”

Cette pensée est un écho très étonnant, trop fidèle même, de la dernière phrase d'une autre préface écrite, sept ans auparavant, sur un sujet identique. “ Au reste, “ déclarait le Père Surin, dans la quatrième édition de “ ses *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin*, tâchez de “ vous souvenir qu'ils sont une belle image de ceux qui “ se chantent dans le ciel ; et cependant que vous sou- “ pirez doucement après cette musique immortelle, pré- “ parez, pour ainsi dire, votre langue à l'emploi qu'elle “ doit avoir dans l'éternité.” Ainsi rapprochées, ces deux finales de préfaces ont une ressemblance inquiétante pour la probité littéraire de Pellegrin. Il était, sous ce rapport, d'une réputation d'intégrité si absolue que

je préfère, et de beaucoup, croire à une indiscretion de sa mémoire, plutôt qu'à un petit péché de plagiat.

Le jésuite Surin nous donne les raisons qui l'ont induit à publier ses *Cantiques*.—“ Mon principal objet est de tarir, si possible, ce fleuve honteux dont parle saint Augustin, qui roule, avec un nombre infini de chansons profanes, tant d'impuretés, de mensonges, d'ivrogneries qui flattent l'oreille et blesse le cœur (1) et qui font naître chaque jour mille et mille horribles péchés. Et, pour cela, considérant que le chant et la musique qui charment l'esprit humain sont comme ces véhicules qui, passant agréablement par l'oreille, portent malheureusement le poison des vices jusque dans le cœur, j'ai voulu donner une matière plus sainte qui édifie et instruit les âmes en divertissant les esprits et les divertisse en les instruisant ; afin que toute la vie du chrétien se passe utilement dans la pratique de la vertu, et que les plus petites récréations en soient sanctifiées. Intéressez-vous avec moi dans ce louable dessein. Le chant et la poésie ne nous doivent pas moins divertir dans ces cantiques que dans des chansons profanes. C'est ce dessein qui m'a porté à donner au public ces chansons pieuses qui toutes ont pour leur sujet l'*Amour Divin* qui sans doute est le premier maître des bonnes pensées et qui, dans la paix qu'il inspire à l'esprit des gens de bien, leur fait goûter par avance l'harmonie du Paradis.”

Ces motifs excellents de Surin, Pellegrin les partage,

(1) Quiconque étudie les chansons populaires du Canada français y constate un travail identique d'expurgation.—“ Plusieurs de nos chansons se chantent en France avec des variantes lascives que nous ne connaissons pas en Canada. De là il suit évidemment qu'il a dû se faire ici un travail d'expurgation à une date quelconque, ou peut-être insensiblement. Or, ceux qui connaissent l'histoire des premiers temps de la colonie—alors qu'on ne permettait qu'à des hommes exemplaires d'émigrer au Canada, et que, suivant les chroniques du temps, ceux dont la vertu était un peu douteuse semblaient se purifier par la traversée ; alors que toute la colonie naissante ressemblait à une communauté religieuse, et que les missions huronnes rappelaient les âges de foi de la primitive Église—ceux-là, dis-je, compren-

et, avec lui, l'éditeur Garnier (1) qui publia, à son exemple, un *Recueil de Nouveaux Cantiques Spirituels* "avec des parodies sur les grands airs de musique instrumentale".—"Quoique tous les airs de ces cantiques ne soient point propres à être chantés à l'église, à cause de leur trop vive gaieté ou de l'excessive vulgarité des paroles profanes, il est cependant fort utile d'avoir des cantiques sur ces airs afin qu'on puisse les chanter à la maison et oublier, par ce moyen, les chansons mondaines qui ont été composées dessus."

Ce *Mot d'avertissement* de l'éditeur Garnier, le bon Père Daulé semble en avoir fait son profit ; car plusieurs des cantiques de son volumineux recueil se chantent, ou mieux se chantaient, sur des airs de chansons triviales et grossières que lui avaient apprises, à Québec, des artisans, des ouvriers, et des porteurs d'eau. Daulé notait les airs, puis écrivait sur leur mélodie des paroles pieuses qu'il substituait habilement aux couplets scabreux. Un peu plus tard, et au grand ébahissement de la dévote assistance agenouillée dans la cathédrale, la chanson, bachique ou grivoise, métamorphosée en cantique spirituel, retentissait sous les voûtes du sanctuaire, appuyée d'un magistral accompagnement d'orgue tenu alors, à

dront facilement qu'à cette époque, on n'aurait jamais osé chanter devant ses frères des couplets obscènes, et que le peuple ait pu, de lui-même, introduire dans certaines chansons les variantes qui nous sont restées et qui les dégagèrent de toute immoralité."

—Ernest Gagnon : *Préface des Chansons populaires du Canada*.

Les missionnaires oblates qui prêchaient des retraites dans les chantiers de l'Ottawa—il y a de cela quarante ans—avaient composé des cantiques de morale sur les airs les plus en vogue et les mieux connus de nos chansons canadiennes. Il y en avait d'écrits sur la musique d'*A la claire fontaine*, d'*En roulant ma boule*, de *La belle Françoise*, *Dans les prisons de Nantes*, *Fringue*, *fringue sur la rivière*, etc., etc., bref, tout le répertoire de nos chansons de rame y passait. Le succès en était merveilleux..... chez les *raftsmen* !

(1) NOUVEAUX CANTIQUES SPIRITUELS, avec des parodies sur les grands airs de musique instrumentale.—A Paris, chez Jean-Baptiste Garnier, imprimeur, libraire de la Reine et de Madame la Dauphine, etc., etc.—1750.

Notre-Dame de Québec, par monsieur Molt, un Allemand, ancien protestant converti (1). Ces adaptations audacieuses firent sourire tout d'abord ; puis il advint qu'après un temps relativement court, de la chanson apprise à l'auberge ou ailleurs il ne resta plus dans les mémoires que la mélodie ancienne, les strophes religieuses du prêtre-musicien ayant absolument fait oublier ses couplets lascifs ou vulgaires. "On les chante, écrit très justement M. Ernest Gagnon, on les chante aujourd'hui sans penser à leur origine ; de même qu'à Rome on peut entrer dans les églises du Panthéon et de *Santa Maria sopra Minerva* sans songer aux héros de l'Antiquité ou aux rêveries de la théogonie païenne."

Voici un amusant exemple de la manière de procéder de l'abbé Daulé.

Au monastère des Ursulines de Québec on chante, depuis bientôt quatre-vingts ans, un Noël (2) que Daulé composa spécialement pour les messes de minuit du couvent dont il fut le chapelain plus d'un quart de siècle. Il est écrit sur la musique d'une chanson à boire ; la mélodie en est délicieuse, et j'en sais peu qui aient un caract-

(1) Sa femme et deux de ses fils périrent, en 1846, à l'incendie du théâtre de Québec, où brûlèrent vives près de cinquante personnes.

(2) Il est demeuré inédit jusqu'en 1897, date de la publication des *Cantiques populaires du Canada français*, par M. Ernest Gagnon, car il ne se trouve pas dans le *Recueil* que Daulé publia, en 1819, sous le voile de l'anonymat.

Le Père Daulé eut un collaborateur dans la personne du colonel Joseph-François Perrault, fils de l'ancien protonotaire Joseph François Perrault. "Le Père Daulé avait entrepris de composer un recueil de cantiques pour les offices religieux. Or, il était loin d'avoir l'oreille musicale et encore plus loin de posséder le feu sacré du poète. Dans cette double indigence, il songea à utiliser le savoir-faire du colonel Perrault, bon musicien, qui connaissait et chantait toutes les chansons du Pont Neuf. Celui-ci se prêta, avec plus ou moins de sérieux, au désir du Père Daulé en lui fournissant des chansons de l'ancien temps que le bon prêtre travestissait en cantiques.

tère aussi pénétrant d'émotion religieuse. (1) Eh ! bien, jugez du contraste entre le premier couplet de la chanson bachique et celui du cantique de Noël mis en regard.

Chanson bachique

Dans ce monde on aime le bruit,
L'éclat fascinant de la gloire ;
On peine, on tâche jour et nuit
Pour graver son nom dans l'histoire.

Cantique de Noël

Dans le silence de la nuit
Un Sauveur pour nous vient de naître ;
Quoique dans un sombre réduit,
Vous ne pouvez le méconnaître.

Chœur

Mais moi, qui n'aime que le vin,
Un seul bruit frappe mon oreille :
C'est le trin-trin (*bis*)
De mon verre et de ma bouteille !

Chœur

L'Enfant, des enfants le plus beau,
Vous appelle avec allégresse :
A son berceau (*bis*)
Portez les dons de la tendresse.

J'ai donc raison de prétendre, et mes lecteurs conviendront volontiers, en face d'une telle preuve, que mon assertion n'a rien d'exagéré, que les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, idéals et divins pour nous, n'étaient rien moins d'ascétiques dans l'opinion de nos grands-pères. En effet, si nous connaissions, comme eux le savaient, les paroles des chansons amoureuses et le mot à mot des refrains bachiques sur la musique desquels se chantaient leurs Noël, précisément composés en vue de faire oublier leurs couplets déshonnêtes, notre dévotion comme notre goût en souffriraient énormément. Félicitons-nous d'une telle ignorance : elle sert merveilleusement au charme de l'illusion. (2) Il en est de la poésie, de la musique, de la sculpture, comme de l'art culinaire :

(1) Cf. : Ernest Gagnon, *Cantiques populaires*, etc, pages 22, 23 et 24.

(2) Au nombre de ces cantiques, heureusement tombés en désuétude, il en est où l'amour divin (?) parle un audacieux langage érotique :

Allez, ô mon bon ange,
Dire à mon bien-aimé
Que ma peine est étrange
Depuis qu'il m'a charmé !

Et cet autre :

Vos charmants attraits
Comblent mes souhaits
Tout en vous, tout me plaît,
Tout m'enchanté !

Cf. : P. B. Casgrain : *Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault*, page 182.

n'en demandons pas tous les procédés et n'en cherchons pas tous les dessous. Tel plat succulent nous extasie . . . à table ; ne descendons pas à la cuisine pour voir comment il se prépare. Restons dans la salle du banquet si nous voulons conserver intacts et notre admiration pour le maître-queue et notre appétit pour son chef-d'œuvre. Agissons de même à l'égard des chansons populaires, aïeules ou marraines de nos cantiques de Noël modernes, n'en retenons que les douces mélodies sans chercher davantage quels sentiments les inspirèrent ou quelles paroles elles chantaient à l'origine.

XIII.

L'exception prouve la règle : c'est un axiome de grammaire et d'histoire. J'établis donc encore, au défi de toute contradiction sérieuse, que les noëls religieux l'ont victorieusement emporté, en France et au Canada, sur les noëls populaires, en citant, à titre d'amusante curiosité, trois cas accidentels où la chanson profane a non seulement triomphé du cantique religieux qui la voulait supplanter dans la mémoire et l'affection du peuple, mais, au contraire, sut garder tout son terrain, c'est-à-dire tous les mots de ses couplets et toutes les notes de sa mélodie.

En étudiant les *Nouveaux Cantiques Spirituels* du recueil Garnier, il m'arriva d'en lire un, fort typique, *Les Bergers de Bethléem*, qui se chantait sur l'air :

*Il la passa toute
Sans en boire goutte.*

D'ordinaire, quand on veut indiquer au lecteur que la musique de tel ou tel cantique est empruntée à telle ou telle chanson, on le fait par la citation du ou des premiers vers de cette chanson. (1) Mais ici l'éditeur, ou plutôt le compilateur du recueil Garnier procède tout autrement. L'air de la chanson sur lequel est écrit le cantique y est désigné par les deux derniers vers du second couplet.

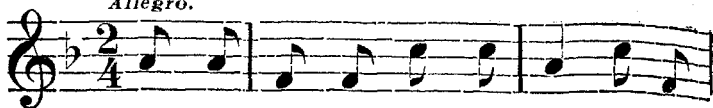
Il la passa toute, Sans en boire goutte : ces mots, à première lecture, firent écho dans ma mémoire.

(1) Ou bien encore, par le premier vers du refrain de la chanson. Le recueil Garnier nous en donne un exemple à la page 116 de la 4^{ème} partie des *Cantiques Spirituels*, tome 1^{er}. Le 7^{ème} cantique se chante sur l'air : *Où est-il, le petit Nouveau-Né ?* C'est le refrain du noël populaire sur la musique duquel Pellegrin écrivit son noël religieux, *Ça, bergers, assemblons-nous*. — Cf : pages 72 et 72 de ce livre.

Ils me semblaient très connus, me rappelaient même le timbre d'une voix familière qui, bien certainement, me les avaient chantés quelque part. Mais où et quand ? L'hésitation fut courte cependant, le refrain de la chanson bachique—c'en était une—n'était revenu tout à coup en une bouffée de joie, en un éclat de rire que je reconnus parfaitement. C'était la chanson du *Grand Pèr' Noé*, un air du Caveau de Paris, d'un comique irrésistible, et que l'on chantait au Petit Cap Saint-Joachim du temps que j'étais écolier, à l'âge d'or des vacances. La voici, telle que transcrite des *Annales musicales du Petit Cap*, ouvrage inédit de Mgr Thomas-Etienne Hamel (1).

(1) Les Messieurs du Séminaire de Québec possèdent, sur leur *Ferme du Petit Cap*, à Saint-Joachim, comté de Montmorency, une princière villa. C'est à cette somptueuse maison de campagne qu'un certain nombre d'écoliers, par un privilège que leur a mérité leur bonne conduite durant l'année scolaire, passent leurs vacances. Sans parler de ses dépendances, la villa se compose de deux grands corps de logis séparés : du Château Belle-Vue où résident les prêtres, et de Notre-Dame de Liesse—un heureux vocable, n'est-ce pas ?—où pensionnent les écoliers. Une chapelle, dédiée à Saint-Louis de Gonzague, patron de la jeunesse, occupe le centre d'un bois planté de chênes et d'ormes, superbes de stature et de feuillage.

Mgr Hamel, un des hommes les plus actifs que je connaisse, et qui se repose en travaillant, a pris à cœur de recueillir, dans ces *Annales musicales du Petit Cap*, toutes les chansons en vogue à Saint-Joachim, au temps de vacances ; chansons de marche, chansons de rame, etc., etc. Il s'est principalement étudié à collectionner les différentes versions musicales de chacune d'elles avec le nom de l'écolier, du prêtre ou de l'hôte qui l'ont introduite au Petit Cap. Ce précieux ouvrage, encore inédit, sera d'un grand secours à nos musiciens désireux d'écrire plus tard l'histoire de la chanson canadienne-française.

Allegro.

C'est no - tre grand pèr' No - é, Pa - tri-



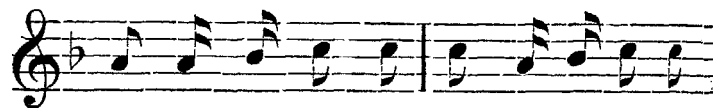
ar - che di - gne, Que l'bon Dieu z-a con - ser-



vé Pour plan - ter la vi - gne. Il s'est



fait faire un ba - teau Pour se pré - ser - ver de



l'eau, Qui fut son, son, son, Qui fut re, re,



re, Qui fut son, qui fut re, qui fut son re-



fu - ge, Pen - dant le dé - lu - ge.

LE GRAND PÈR' NOÉ

CHANSON BACHIQUE

C'est notre grand pèr' Noé,
 Patriarche digne,
 Que l'bon Dieu z-a conservé
 Pour planter la vigne.
 Il s'est fait faire un bateau
 Pour se préserver de l'eau,
 Qui fut son, son, son,
 Qui fut re, re, re,
 Qui fut son, qui fut re,
 Qui fut son refuge,
 Pendant le déluge.

Quand la Mer Rouge apparut
 À la troupe noire,
 Les Israëlit'-z-ont cru
 Qu'il fallait la boire
 Mais Moïse fut plus fin
 Il dit : " Ce n'est pas du vin ! "
 Il la pas, pas, pas
 Il la sa, sa, sa,
 Il la pas, il la sa,
Il la passa toute
Sans en boire goutte.

C'est chez les vi-eux Romains
 Que l'bon vin pétille ;
 C'est par le jus du raisin
 Que vainquit Camille.
 L'vieux Pompée et Cicéron
 Luttaient à coups de flacon
 Pour la ré, ré, ré,
 Pour la pu, pu, pu,
 Pour la ré, pour la pu,
 Pour la république,
 C'te vieille barrique !!

Prends ton verre et moi le mien,
 Ami, -z-il faut boire.
 C'est dans un flacon de vin
 Qu'on trouve la gloire.
 À ta santé, Nicolas,
 Tu boiras, mais tu crev'ras
 Je bois du, du, du,
 Je bois bras, bras, bras,
 Je bois du, je bois bras,
 Je bois du bras gauche,
 C'est ça qui m' réchauffe !

LES BERGERS DE BETHLÉEM

 Sur l'air { *Il la passa toute*
 { *Sans en boire goutte.*

Allons, bergers, partons tous,
 L'ange nous appelle,
 Un Sauveur est né pour nous,
 L'heureuse nouvelle !
 Une étable est le séjour
 Qu'a choisi ce Dieu d'amour.
 Courons au, z-au, z-au,
 Courons plus, plus, plus,
 Courons au, courons plus,
 Courons au plus vite
 A ce pauvre gîte.

De nos plus charmants concerts
 Que tout retentisse !
 Le ciel à nos maux divers
 Est enfin propice.
 Accordons, en ce grand jour,
 Le sifre avec le tambour,
 Timbale et, l'et, l'et,
 Timba, trom, trom, trom,
 Timbale et, timba trom,
 Timbale et trompette,
 Pour Lui faire fête.

Satan, au fond des enfers,
 Brûlant dans les flammes,
 Voudrait, dans les mêmes fers,
 Enchaîner nos âmes.
 Ne craignons plus ses combats,
 Tout son pouvoir est à bas.
 Malgré sa, sa, sa,
 Malgré fu, fu, fu,
 Malgré sa, malgré fu,
 Malgré sa furie,
 Dieu nous rend la vie.

Quels présents faut-il porter
 À ce Roi des Anges ?
 Robin, pour l'emmailoter
 Offrira des langes ;
 Gros Guillot un agnelet ;
 Moi je porte avec du lait
 Le plus beau, beau, beau
 Le plus fro, fro, fro,
 Le plus beau, le plus fro,
 Le plus beau fromage.
 De notre village.

La chanson du *Grand Pèr' Noé* eut encore l'honneur de fournir sa musique à de malins couplets que les poètes satiriques de la Révolution Française composèrent aux dépens du célèbre docteur Guillotin, préconiseur et parrain de la fameuse guillotine, le rasoir national de

Robespierre. Sur l'air de *Quand la Mer Rouge apparut*, (premier vers du second couplet de la chanson du *Grand Pèr' Noé*) l'on faisait chanter à l'excellent médecin philanthrope la spirituelle boutade que voici :

C'est un coup que l'on reçoit
 Avant qu'on s'en doute ;
 A peine on s'en aperçoit
 Car on n'y voit goutte !
 Tout à coup, étant lâché,
 Le couperet fait tomber,
 Fait tomber, ber, ber,
 Fait sauter, ter, ter,
 Fait tomber, fait sauter,
 Fait tomber la tête.
 C'est bien plus honnête !

Mais pour bien faire la cour
 A ce nouveau Maître,
 Notre zèle et notre amour
 Doit surtout paraître.
 Que chacun offre son cœur
 Tout brûlant de cette ardeur
 C'est la sain, sain, sain,
 C'est la to, to, to,
 C'est la sain, c'est la to,
 C'est la sainte offrande
 Que Jésus demande.

Connaissez-vous, lecteurs, refrain plus cocasse, plus pittoresque et boute-en-train ?

C'est la sain, sain, sain,
 C'est la to, to, to,
 C'est la sain, c'est la to,
 C'est la sainte offrande
 Que Jésus demande.

Un équilibriste japonais ne jonglerait pas mieux avec ses billes que ce chansonnier spirituel, j'écrirais même spirituel chansonnier, avec les mots de son cantique. Il carambole sur leurs syllabes en virtuose de billard.

Cette bouffonnerie rappelle, en l'éclipsant peut-être, l'une des meilleures facéties d'Offenbach sur les maris ré - cal - ci - trants de la *Périchole* :

Les maris—ré-
 Les maris—cal-
 Les maris—ci-
 Les maris—trants,

Pour moi, je vous confesse que le cantique me fait encore plus rire que la chanson.

Eh ! me direz-vous, oseriez-vous soutenir qu'un pareil rigaudon se chantait dans nos églises ? J'en suis à ce point convaincu, qu'on l'y entendrait peut-être encore

si Monseigneur Plessis n'y eût mis bon ordre dès son avènement au trône épiscopal de Québec. Ce fut lui qui prohiba la fameuse ritournelle avec bien d'autres prétendus chants d'église que leur sans-gêne littéraire et leur pimpante allure musicale rendaient absolument indignes des échos du sanctuaire. (1)

Dans tous les cas, la chanson du Grand Père Noël a bel et bien tué le cantique du Père Noël expressément écrit pour l'enterrer elle-même. Et fut pris qui voulait prendre : c'est la moralité de la fable du rat et de l'huître. Bacchus est un malin qui ne permet pas toujours à Santa Claus de lui faire un cercueil avec son propre tonneau. Il y a quatre-vingts ans et plus que le Noël bourguignon est mort et l'on chante encore aujourd'hui, à gorge déployée, comme au bon temps de 1750 :

Je bois du, je bois bras
Je bois du bras gauche
C'est ça qui m'réchauffe !

C'est absurde, idiot, inepte au possible, tout ce qu'il vous plaira, je l'admets sans conteste, mais enfin c'est drôle, incontestablement drôle ; et je maintiens que cette *vieille barricade de république* fera rire aussi longtemps qu'il y aura sur terre une bouteille et un ivrogne en présence.

(1) Un beau vieillard de quatre-vingts ans, M. Louis Chevalier, ancien fermier des métairies du Séminaire de Québec, à St-Joachim, me chantait naguère une chanson bachique de son jeune temps, composée sur la très ancienne musique—une mélodie grégorienne—du fameux Noël : *Silence, ciel ; silence, terre.*

En voici le premier couplet :

Si j'étais roi jamais la guerre
Ne règnerait dans mes états ;
Mais au milieu d'un bon repas
Je fais la guerre à coups de verre.
Amis, quand j'ai bien bu
Je crois que toute la terre
Que toute la terre est à moi ! (*bis*)

Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement :
Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui ! (*bis*)

Une chanson bachique entée sur l'air d'un cantique religieux offre un cas d'exception trop rare pour n'être pas ici mentionnée.

XIV.

Il ne faut pas se scandaliser outre mesure en songeant que le Noël bourguignon qu'on vient de lire se chantait dans nos temples. Les belles cathédrales de France en ont entendu bien d'autres aux douzième, treizième et quatorzième siècles. L'Église s'était prononcée avec raison contre l'introduction des chants profanes dans le sanctuaire et refusait d'admettre, au milieu des cérémonies réglées par le rituel, aucun chant en langue vulgaire. Cependant la *Prose de l'Âne* (1) résista longtemps aux condamnations des conciles et des synodes et fut même l'objet d'une sorte de tolérance liturgique, particulièrement à Troyes où la *Fête de l'Âne* était annuellement célébrée sous les auspices du peuple qui répondait aux chœurs, par le braiement de l'âne : *Hé, sire Âne, hé !* On peut donc croire que dans beaucoup de diocèses, au Moyen-Âge, les chants religieux en langue vulgaire, qu'on désigne sous le nom générique de *noëls*, se mêlaient parfois aux chants sacrés qui célébraient la naissance de Jésus dans l'étable de Bethléem. Ils accompagnaient la procession solennelle qui se faisait, la nuit de Noël, au son des instruments de musique, avec des costumes de bergers, autour de la crèche de l'Enfant-Dieu. Les assistants, qui représentaient les pasteurs,

(1) Voici les deux premiers couplets de la *Prose de l'Âne* :

Orientis partibus
Adventavit Asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinis aptissimus.

Hic in collibus Sichen
Enutritus sub Ruben
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.

Des régions de l'Orient est venu l'âne très beau, très vigoureux, très apte à transporter les fardeaux.

Sur les coteaux de Sichen il fut élevé par Ruben ; il traversa le Jourdain et monta à Bethléem,

chantaient, dès le treizième siècle, un carol anglo-normand dont voici la traduction. (1)

Seigneurs, à présent écoutez-nous.
De loin sommes venus à vous
 Pour demander Noël ;
Car l'on nous dit qu'en cet hôtel
De coutume on célèbre sa fête annuelle
• Ah ! Ah ! c'est le jour.

Refrain : { *Dieu donne ici joie d'amour*
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël.

Seigneurs, je vous dis pour vrai
Que le jour de Noël ne veut avoir
 Rien que joie,
Et qu'il remplit sa maison
De pain, de chair et de poisson,
 Pour faire honneur.

Dieu donne ici, etc.

Seigneurs, il est crié en la foule
Que celui qui dépense bien, et vite,
 Et largement,
Et qui fait les grands honneurs souvent,
Dieu lui double ce qu'il dépense
 Pour faire honneur,

Dieu donne ici, etc.

(1) Les amateurs de linguistique qui désireraient lire ce document remarquable dans le texte anglo-normand, n'ont qu'à référer au *Magasin Pittoresque* de Paris—année 1850, page 407.—En voici la première strophe :

Seignors, ore entendez à nus
De loinz somes venus à vus
 Pour quere Noël
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste anuel.
 Ahi ! cest jur
Deu doint à tuz icels joie d'amurs
qui a dans Noël furent honors

Noël boit bien le vin anglais,
 Et le gascon, et le français,
 Et l'angevin ;
 Noël fait boire son voisin,
 Si bien qu'il s'endort la tête penchée
 Souvent le jour,

Dieu donne ici, etc.

Seigneurs, je vous dis de par Noël,
 Et de par les maîtres de cet hôtel,
 Que buviez bien ;
 Et moi primo je boirai le mien,
 Et après chacun le sien
 Par mon conseil.

Finale { *Je vous dis donc à tous : " A votre santé ! "*
 { *Qui ne dira joyeusement : " Trinquons ? "* (1)

*
 * *

Un autre Noël de la même époque retraçait la joie des bêtes à la nouvelle de la naissance du saint Enfant et donnait lieu à des tours de force d'harmonie imitative, car les chanteurs s'évertuaient à rendre, avec un naturel épatant, une vérité d'un comique irrésistible, le chant du coq, le mugissement du bœuf, le bêlement de la chèvre, le braiment de l'âne et le beuglement du veau.

Comme les bestes autrefois
 Parlaient mieux latin que François,
 Le coq de loin voyant le fait
 S'écria : *Christus natus est !*
 Le bœuf d'un air tout ébaubi
 Demande ; *Ubi, ubi, ubi ?*
 La chèvre se tordant le groin
 Respond que c'est à *Beth-lé-é-em !*
 Maistre beaudet, *curiosus*
 De l'aller voir, dit : *Eamus !*
 Et, droit sur ses pattes, le veau
 Beugla deux fois : *Volo, volo !* (2)

(1) Cette finale du carol anglo-normand est fort typique :

— " Si jo vus di trestoz : Wesseyel !
 Dehaiz est qui ne derra : Drincheyl ? "

(2) Cf ; Paul Lacroix : *Sciences et Lettres au Moyen-Age.*—
 Paris, 1877, pages 445 et 446.

Vous me direz : ceci est un conte imaginé par quelque latiniste ventriloque en disponibilité d'emploi.

Nullement ; cette pastorale religieuse se jouait en Bourgogne, dans les églises, et pas plus tard qu'aux premières années de notre siècle, le dix-neuvième.

“ On représentait en pleine église, écrit M. Simon Boubée dans un très bel article de revue sur la *La littérature de Noël*, on représentait en pleine église, un coq, un bœuf, un mouton et un âne.

“ Le coq chantait : *Nobis natus est Christus !*

“ Le bœuf demandait : *Ubi ?* On avait le soin de lui faire prononcer ce mot latin-là à l'italienne, cela donnait *Oùbi*, un meuglement parfait, la coqueluche des basses profondes.

“ Le mouton répondait : *Bé—é-é-thléem.*

“ Et l'âne s'écriait, avec un ton de résolution qui empoignait toute l'assistance : *Eamus ! Eamus ! !*”

“ Et il y en avait qui partaient,—croyant que c'était arrivé !

“ C'était véritablement le *Noël des bêtes.*

“ Il le faut bien avouer, ces représentations publiques dans les églises dégénérent parfois en bouffonneries, à preuve l'exemple cité plus haut. Mais la foi naïve de ces temps reculés n'en recevait nulle atteinte. Elle était comme l'ambre qui ne retient aucune souillure, comme le cristal sur lequel glisse toute impureté. Et de même que les sculpteurs pouvaient, sans causer de scandale, orner les chapiteaux des cathédrales d'images que notre moralité raffinée qualifierait sévèrement aujourd'hui, de même les auteurs des noëls se permettaient, sans malice, d'étranges familiarités avec leur divin sujet.”

*
* *
*

J'ai dit, précédemment, pourquoi Monseigneur Plessis, à son avènement au trône pontifical de Québec, avait

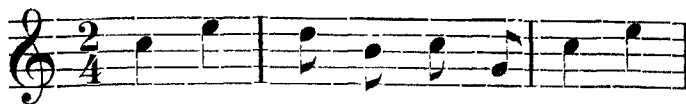
interdit dans les églises de son diocèse le chant d'une foule de noëls populaires considérés jusqu'à cette époque comme autant de cantiques religieux.

Il en est un cependant, enveloppé dans la proscription générale, qui ne méritait pas cette disgrâce. Aussi, je ne viens pas plaider ici sa cause, excellente d'ailleurs, solliciter humblement son amnistie, mais réclamer impérieusement justice, réhabiliter la mémoire d'un calomnié, rappeler de l'exil un banni. Jusqu'aujourd'hui il n'avait qu'un droit d'asile dans les trois éditions du bel ouvrage de M. Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*. Il aura maintenant droit de cité parmi les NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE : qu'il y reprenne sa place d'honneur et son rang.

Il est bien connu, encore plus aimé, de nos foyers domestiques ; très en faveur et très en vogue chez toutes les familles canadiennes-françaises de nos campagnes où les petits enfants le gazouillent avec une grâce et une fraîcheur de voix d'oiseaux.

D'où viens-tu, bergère ? est une délicieuse berceuse où la naïveté du dialogue le dispute à la candeur de la mélodie, ce qui lui donne un cachet exceptionnel de tendresse et de suavité.

Aristote marchait devant les sophistes qui niaient le mouvement ; Sophocle, en présence de ses enfants qui voulaient le faire interdire pour démençance, récitait *Œdipe à Colonne* ; *D'où viens-tu, bergère ?* n'aurait qu'à chanter devant ses juges pour les convaincre de son innocence et de sa beauté, les amener à reconnaître son caractère religieux, à lui restituer son titre.



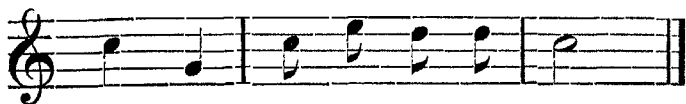
— D'où viens - tu, ber - gè - re, D'où viens-



tu? — Je viens de l'é - ta - ble,



De m'y pro - me - ner; J'ai vu un mi-



ra - cle Ce soir ar - ri - vé.

— D'où viens-tu, bergère,

D'où viens-tu ?

— Je viens de l'étable,

De m'y promener ;

J'ai vu un miracle

Ce soir arrivé.

— Qu'as-tu vu, bergère,

Qu'as-tu vu ?

— J'ai vu dans la crèche

Un petit Enfant,

Sur la paille fraîche

Mis bien tendrement.

— Rien de plus, bergère,

Rien de plus ?

— Saint' Marie, sa mère

Lui fait boir' du lait,

Saint Joseph, son père,

Qui tremble de froid.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
—Ya le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'Enfant.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
—Ya trois petits anges,
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Éternel.

Dramatisez ce cantique, car véritablement c'en est un, donnez-lui son théâtre naturel : une église ; sa mise en scène et son décor : une *Crèche de Noël* (1) ; ses figurants

(1) On ignore généralement que saint François d'Assise est le pieux inventeur des *Crèches de Noël*.

“ La dévotion à l'Enfant Jésus n'est pas seulement la dévotion des petits enfants, des simples, des ignorants ; elle est aussi et surtout la dévotion des grands saints.

N'est-ce pas le séraphique François d'Assise qui, le jour de Noël 1223, a fait la première crèche ?—Saint Antoine de Padoue, dont la puissance l'a fait appeler le “ semeur de miracles,” est-il représenté autrement qu'avec l'adorable petit Jésus dans les bras ou debout sur son livre ?

Saint Bernard, saint Alphonse de Liguori et tant d'autres ont chanté la gloire et l'amour de l'Enfant-Dieu.

Dans beaucoup d'ordres religieux, et surtout dans le Carmel, l'enfance du Sauveur est honorée particulièrement : c'est la dévotion par excellence des enfants de Sainte Thérèse.

Le cloître semble froid à la nature ; cette vie de pénitence continuelle, d'abnégation, d'humilité, paraîtrait bien dure si on n'avait un modèle sous les yeux.

En regardant un Enfant-Dieu souffrir dès le berceau, aider sa mère et son père nourricier, travailler de ses divines petites mains qui soutiennent le monde, on ne trouve plus l'obéissance trop pénible ; l'humilité devient facile, et la pénitence est un besoin de l'âme généreuse.

Le Dieu du Calvaire inspire la contrition et la confiance ; le Dieu de la Crèche commande l'amour.”

—Cf : *Histoire de l'Enfant Jésus miraculeux de Prague*, d'après les auteurs allemands et les chroniques du Carmel, par Gabrielle Fontaine.

et personnages muets : l'Enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, les bergers, les rois-mages, le bœuf et l'âne traditionnels ; son unique actrice : la bergère. N'oublions pas le chœur—toute l'assemblée des petits enfants,—des mioches de cinq à huit ans, l'assistance ordinaire de nos *Saluts de l'Enfant Jésus* à la Fête des Saints Innocents—le chœur qui donnera la réplique à l'actrice, comme dans la tragédie grecque, ou plutôt lui posera les questions du dialogue : *D'où viens-tu ? Qu'as-tu vu ? Rien de plus ?* Ecoutez répondre la petite bergère, la prima donna de cette opérette en cinq couplets. Et je parie que vous rapporterez de ce spectacle naïf un souvenir attendrissant, une impression délicieuse.

Ce fut du moins le sentiment de Michelet, car il écrivit au lendemain d'une audition semblable, à propos des noëls populaires : “ Il y avait alors dans l'Eglise un “ merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de “ bonhomie, souvent empreint d'une puérité touchante. “ L'Eglise quelquefois aussi se faisait petite ; la grande, “ la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant ; elle “ lui traduisait l'ineffable en puérides légendes ! ”

Monsieur William McLennan, de Montréal, récemment élu membre de la Société Royale du Canada, publiait en 1886, une traduction anglaise de ce délicieux noël enfantin. C'est un petit chef-d'œuvre d'élégance, de rythme et de littéralité. Je ne résiste pas à la tentation de le reproduire ici.

—“ Whence art thou, my maiden,
Whence art thou ? ”

—“ I come from the stable
Where this very night,
I, a shepherd maiden,
Saw a wondrous sight.”

—“ What saw'st thou, my maiden,
What saw'st thou ? ”

—“ There within a manger
A little Child I saw,
Lying softly sleeping
On the golden straw,”

- “ Nothing more, my maiden,
Nothing more ? ”
- “ I saw the Holy Mother
The little Baby hold,
And the father, Joseph,
A-tremble with the cold. ”
- “ Nothing more, my maiden,
Nothing more ? ”
- “ I saw the ass and oxen
Kneeling meek and mild
With their gentle breathing
Warm the Holy Child. ”
- “ Nothing more, my maiden,
Nothing more ? ”
- “ There were three bright angels
Come down from the sky,
Singing forth sweet praises
To the Father high. ” (1)

*
* * *

Tout le monde sait par cœur l'égoïste refrain de la chanson de Pierre Dupont glorifiant sa vigne :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de ce vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas en Angleterre !

Nous autres, Canadiens-français, n'avons pas le cœur aussi étroit que l'esprit de Pierre Dupont. Et c'est avec un sentiment de joie sincère que je constate que nos compatriotes anglais, catholiques, protestants, sans distinction de credo, ont, comme nous, leur *Noël-bergère*.

Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils en ont un en Angleterre !

(1) Cf: "*Songs of Old Canada*," translated by William McLennan. Dawson Bros., Montreal, 1886.

Ce carol est presque un fac-similé du nôtre, une copie légèrement amplifiée, moins naïve cependant et de facture littéraire plus châtiée.

Outre les alternances du dialogue, il possède un refrain : *Glory in the highest ! glory !* C'est le *Gloria in excelsis* de notre liturgie.

Ce Noël se chante universellement en Angleterre, dans toutes les familles : chez les catholiques, dans les oratoires privés, les chapelles particulières où l'on prépare des *Crèches de Noël* éblouissantes de luxe ; chez les protestants, dans les salons parés de toutes leurs richesses, autour du traditionnel *Arbre de Noël* chargé de lumières, de fruits et de cadeaux,—puis encore dans les *Sunday schools*, les écoles publiques, les salles de concert municipales aux Hôtels de Ville, partout enfin.

Je ne connais pas la mélodie de ce cantique populaire ; tout ce que je sais est que les strophes alternantes du dialogue sont déclamées sur une tenue d'orchestre, un accompagnement d'orgue ou de piano. Les choristes qui donnent le refrain, *Gloria in excelsis*, se tiennent à distance, dans une antichambre ou le jubé de l'orgue, pour mieux figurer sans doute les voix célestes, frapper davantage l'imagination des enfants croyant entendre les anges eux-mêmes chanter dans les hauteurs et les lointains du firmament.

GLORIA IN EXCELSIS !

—“ Where have you come from, Mabel mine,
While the stars still shine, the stars still shine,
With a happy dream in those eyes of thine,
Early, this Christmas morning ?

—“ I've just come back from Slumber-land ;
I've come from the night in Slumber-land ;
I've come from the stars in Slumber-land ;
I've come from the music in Slumber-land ;
Early, this Christmas morning, ”

- “ What did you see there in the night,
Mabel mine, Mabel mine ? ”
- “ I saw a stable and star-lamp’s light,
Early, this Christmas morning.
- “ I saw a stable in Slumber-land,
And a little Babe with a snow-white hand,
And ’round the Babe the dumb beasts stand,
Early, this Christmas morning.”
- “ What did you hear in Slumber-land,
Mabel mine, Mabel mine ? ”
- “ Music, mother, a song divine,
Early, this Christmas morning.”
- “ What was the song that the voices sung
When over the stable the low stars hung ? ”
- “ I can almost hear it still in the sky,
Listen, listen,—the strain draws nigh !
“ Glory in the highest ! Glory ! ”
- “ What else did you see in Slumber-land,
Mabel mine, Mabel mine ? ”
- “ I saw the shepherds listening stand,
Early, this Christmas morning.”
- “ What said the shepherds there on the plain ? ”
- “ They touched their reeds and answered the strain :
“ Glory in the highest ! Glory ! ”
When the Angels ceased, the shepherds sung :
“ Glory in the highest ! Glory ! ”
And the Earth and Sky with the anthem rung :
“ Glory in the highest ! Glory ! ”
- “ O Mabel, Mabel, your dream was sweet,
And sweet to my soul is your story ;
Like the shepherds’ reeds, let our lips repeat :
“ Glory in the highest ! Glory ! ”
-

XV.

A l'instar de la chanson bachique, la chanson populaire a pris une revanche éclatante sur le Noël religieux qui l'a proscrite et détrônée. J'en tiens la preuve irrécusable dans l'existence d'un royal document historique. On connaît universellement, dans le monde des lettres, la célèbre romance qu'Henri IV, le monarque-troubadour, composa en l'honneur de sa favorite, Gabrielle D'Éstrées. (1) Mais on ignore, généralement aussi, que l'air de cette chanson, maintenant immortelle, est la musique même d'un pieux Noël du seizième siècle, composé par François-Eustache du Caurroy, sieur de Saint-Frémin. Originaire d'une famille noble et ancienne, Du Caurroy entra dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et fut successivement maître de musique de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. La place de surintendant de la musique du roi fut créée pour lui en 1599. Il jouit, de son temps, comme compositeur, d'une grande réputation ; au point qu'on l'avait surnommé *le prince des musiciens*. Il mourut le 7 août 1609, et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins où on lui érigea un tombeau dont l'épithaphe fut composée par le cardinal Du Perron, son protecteur. On connaît de ce musicien : *Missa pro defunctis*, une messe à cinq voix, qui fut, pendant longtemps, la seule que l'on chantât à Saint-Denis aux obsèques des rois de France. Elle n'a jamais été publiée, mais elle existe, en manuscrit, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ses autres œuvres publiées sont : — *Precum ecclesiasticarum libri II*, Paris, 1608 ; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices reductæ*,

(1) Elle inspira une telle passion à Henri IV qu'elle faillit devenir reine de France. Un crime prévint ce scandale. Elle mourut empoisonnée, le samedi saint, 10 avril 1599, à l'âge de 28 ans. Elle a laissé dans l'histoire une réputation de grande beauté.

liber I, à cinq voix, Paris, 1609;—*Mélanges de musique, contenant des chansons, des psaumes et des noëls*, Paris, 1610; (c'est dans cet ouvrage que se trouve la mélodie du noël qui nous occupe) enfin des *Fantaisies* à trois, quatre, cinq et six parties; Paris, 1610. (1)

Grétry, dans ses *Essais sur la Musique*, a, plus que tout autre, contribué à propager l'erreur, généralement répandue, qui désigne Henri IV comme l'auteur de l'air touchant sur lequel il adopta les paroles de sa romance, toute remplie de grâce et de sentiment. Comme il ne faut pas donner à César ce qui n'appartient pas à César, il est juste de restituer cette mélodie à son véritable père, à Du Caurroy qui la composa spécialement pour la poésie d'un pieux noël de son époque, cantique que la profane mais *Charmante Gabrielle* fit aisément oublier.

L'abbé Pellegrin ne voulut pas croire au triomphe définitif de la chanson populaire d'Henri IV sur le noël religieux de Du Caurroy. Avec une audace et un courage qui lui font le plus grand honneur, il voulut recommencer la bataille, reprendre sur l'éternel ennemi,—le monde et ses mille artifices,—le terrain perdu par l'Église, venger la mort du noël ancien par la résurrection d'un noël nouveau écrit sur la musique de Du Caurroy et dont la ferveur ascétique l'emportât sur l'ardeur passionnée de la romance. Il rêva de composer une prière, idéale de candeur, très humble, très douce, très sereine, qui dominât, de toute la hauteur d'une âme éprise de Dieu seul, les joies charnelles et les désirs orgueilleux de l'amoureuse ballade, un cantique enfin supérieur à sa rivale par la noblesse et la distinction des pensées, la délicatesse exquise des sentiments, le bonheur même de l'expression poétique égal à celui de la phrase musicale dans la mélodie tricentenaire.

Donc le vaillant abbé Pellegrin entra en lice contre le chevaleresque Henri IV. Ce remarquable tournoi litté-

(1) Cf: *Nouvelle Biographie Générale*, tome 9, pages 256 et 257. Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris, 1854.

raire compta sept passes d'armes, c'est-à-dire sept strophes, fort intéressantes à comparer. Les voici :

NOEL DE PELLEGRIN

Bel Astre que j'adore,
Soleil, qui luis pour moi.
C'est Toi seul que j'implore,
Je veux n'aimer que Toi ;

REFRAIN

*C'est ma plus chère envie
Dans ce beau jour,
Où je ne dois la vie
Qu'à ton amour.*

Du fond de cette crèche
Où Tu te laisses voir,
Ton amour ne me prêche
Qu'un si tendre devoir ;

C'est pour sauver mon âme
Que Tu descends des cieus ;
De ta divine flamme.
Que je brûle en ces lieux !

Du monde qui me presse
Je ne suis plus charmé,
Je veux t'aimer sans cesse
Comme Tu m'as aimé ;

Je m'attache à Te suivre,
Toi seul peux m'attendrir.
Pour Toi seul je veux vivre,
Pour Toi je veux mourir ;

Ton nom de ma mémoire
Ne sortira jamais,
Je chanterai ta gloire
Et tes divins bienfaits ;

Sorti de l'esclavage
Où j'ai longtemps été,
Je Te veux, en hommage,
Offrir ma liberté.

CHANSON D'HENRI IV

Charmante Gabrielle !
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
À la suite de Mars ;

REFRAIN

*Cruelle départie !
Malheureux jour !
C'est trop peu d'une vie
Pour tant d'amour !*

L'Amour, sans nulle peine,
M'a, par vos doux regards,
Comme un grand capitaine
Mis sous ses étendards !

Si votre nom célèbre
Sur mes drapeaux brillait,
Jusqu'au delà de l'Elbre
L'Espagne me craindrait.

Je n'ai pu dans la guerre,
Qu'un royaume gagner,
Mais sur toute la terre
Vos yeux doivent régner.

Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur ;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-là de mon cœur.

Belle astre que je quitte
Ah ! cruel souvenir !
Ma douleur s'en irrite ;
Vous revoir ou mourir !

Je veux que mes trompettes,
Mes fifres, les échos,
A tous moments répètent
Ces doux et tristes mots.

La victoire resta fidèle au royal champion de la galanterie. (1) De toute évidence d'ailleurs, et à pre-

(1) Bien que l'on reconnaisse, presque universellement aujourd'hui, Henri IV comme l'auteur de la fameuse romance *Charmante Gabrielle*, il se trouve encore des érudits et des chercheurs pour donner à cette assertion le démenti le plus énergique.

mière lecture, la ballade amoureuse l'emportait en supériorité littéraire, et dominait le cantique religieux. Pèlerin avait-il trop présumé de ses forces, confondu, à cause de leur identité d'ardeur, le feu sacré de l'inspiration avec les transports enflammés de son zèle? Je ne sais. Les ressources de son talent remarquable trahirent en cette circonstance sa bonne volonté. A raison même de cette tentative malheureuse, mais infiniment honorable, nous devrions garder à ce pieux compositeur une reconnaissance profonde, un souvenir ému de gratitude et d'estime. Sa belle action, son humble cantique, nous a valu d'entendre, encore aujourd'hui, les échos de nos sanctuaires chanter la délicieuse mélodie de ce Noël du seizième siècle que les cathédrales de France ont oublié. A Paris, la Sainte-Chapelle elle-même ne le reconnaîtrait pas, si Du Caurroy, ressuscité, venait en personne le jouer sous ses voûtes. Pauvre église, déserte et vide, elle lui semblerait plus froide encore que le marbre de son tombeau aux Grands-Augustins. Il n'y retrouverait plus l'orgue de sa maîtrise, disparu avec la stalle qu'il y occupait comme chanoine. Une fois l'an, à la rentrée des tribunaux, la Magistrature y vient, en habits de gala,

Edouard Fournier est de ce nombre. Dans son ouvrage intitulé *L'Esprit dans l'Histoire*, petit livre bondé de renseignements curieux et de recherches savantes sur les mots historiques de l'histoire de France, Edouard Fournier écrit ce qui suit, à la page 216 du susdit volume :

“ Je pourrais vous montrer en quelques mots que la chanson “ de la *Belle Gabrielle*, n'est pas de Henri IV, ni pour les paroles—dont une partie, le refrain, date de bien avant lui, j'en ai la preuve, (Cf: *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, tome XI, p. 380)—ni pour l'air encore moins (Cf: Fétis : *Curiosités de la musique*, rième édition, p. 376) puisque, selon le cardinal Du Perron, qui le connaissait bien, Henri IV n'entendait rien “ ni en la musique, ni en la poésie ; ” mais c'est une question “ que je réserve pour le temps où je ferai l'histoire des chansons “ populaires.”

Jusqu'à ce que M. Edouard Fournier écrive cette histoire de la chanson populaire et prouve son avancé, il convient, je crois, de regarder Henri IV comme le véritable auteur de cette ballade célèbre.

assister à la Messe du Saint-Esprit, la *Messe Rouge* du prétoire. (1) Et c'est tout, absolument tout ce qui s'y passe en fait de cérémonies religieuses.

Parce que d'ordinaire les fantômes sont de silencieux personnages, faut-il en conclure qu'ils soient sourds? Nullement. Un spectre qui parle sans bruit de paroles ne doit-il pas entendre, à de phénoménales distances, à de prodigieux lointains, toutes les harmonies de la terre? Qui sait? l'âme attristée, errante, du vieux Du Caurroy, en quête de la mélodie perdue de son noël, si lestement travestie en païenne sérénade, revient peut être ici, dans nos temples, cathédrales de grandes villes, églises paroissiales, chapelles de mission, heureuse d'écouter un écho, affaibli sans doute par le temps et la distance, mais fidèle encore, fidèle toujours d'une voix aimée, connue, chérie, préférée à toute autre : la voix de son génie artistique.

Je possède trois versions musicales (2) du noël de Du Caurroy. Sur le conseil d'un ami, très bon juge en la matière, je publie, comme étant la meilleure, la version du recueil Daulé :

(1) A propos de Dame Justice, je me rappelle un fait singulier qui se rattache directement à l'étude que je poursuis et que je crois fort intéressant à relater ici. On s'étonnera à bon droit d'apprendre qu'à Bayeux les noëls se chantaient non seulement à l'église mais encore à l'audience.

Dans un ouvrage ayant pour titre : *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes et noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet, Rouen, 1834, je lis ce qui suit :

“ A l'audience du bailliage de Bayeux qui précédait les fêtes de Noël, l'avocat qui avait plaidé le dernier devait entonner le cantique de ce jour ; et alors juges, conseillers, avocats et plaideurs chantaient *Noël* à gorge déployée. J'ignore entièrement l'époque et l'origine de ce singulier usage, qui était particulier au bailliage de Bayeux et ne cessa que quelques années avant la Révolution.”

(2) Celles de Pellegrin, de Garnier et de Daulé.

Adagio.

Bel as - tre que j'a - do - re, So-



leil qui luis pour moi, C'est Toi seul



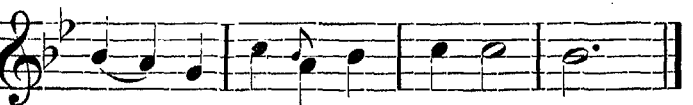
que j'im - plo - re, Je veux n'ai-



mer que Toi. C'est ma plus chère en-



vi - e, Dans ce beau jour, Oû je ne



dois la vi - e Qu'à ton a - mour.

Au dix-huitième siècle, le cantique religieux fit à la chanson populaire une guerre d'extermination, une véritable chasse de corsaire. Chansons bachiques, chansons érotiques, chansons enfantines même, toutes furent traquées comme des bêtes fauves, forcées dans leurs derniers refuges par l'implacable ennemi. Pour une d'elles qui échappait, cent autres étaient étouffées sous un travestissement brutal. On leur volait insolemment la musique de leurs mélodies, et la poésie même de leurs couplets. Bref, les chansons populaires furent passées au fil de la plume, encore plus tranchant que celui de l'épée. Le massacre en fut général, et moult innocentes rondes, villanelles et berceuses périrent.

En voici une qui échappa à la fureur d'Hérode.

CANTIQUE DE NOEL

CHANSON POPULAIRE

L'HEUREUSE NOUVELLE

LA BONNE AVENTURE

Le ciel calme son courroux,
L'heureuse nouvelle !
Un Sauveur est né pour nous,
L'heureuse nouvelle !
Allons voir ce Roi si doux
Sa voix nous appelle tous,
Sa voix nous appelle tous,
Sa voix nous appelle.

Je suis un petit garçon
De bonne figure,
Qui aime bien le bonbon
Et la confiture.
Si vous voulez m'en donner,
Je saurai bien les manger,
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure.

La paix revient en ces lieux,
L'heureuse nouvelle !
Par cet Enfant glorieux,
L'heureuse nouvelle !
Quel éclat brille à nos yeux !
Sa voix nous appelle aux cieus,
Sa voix nous appelle aux cieus,
Sa voix nous appelle.

Je serai bien sage et bon
Pour plaire à ma mère ;
Je saurai bien ma leçon
Pour plaire à mon père ;
Je veux bien les contenter.
Et s'ils veulent m'embrasser,
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure.

Tout est en joie aujourd'hui,
L'heureuse nouvelle !
Contre le trouble et l'ennui
L'heureuse nouvelle !
Un Dieu sera notre appui ;
Sa voix nous appelle à Lui,
Sa voix nous appelle à Lui,
Sa voix nous appelle.

Lorsque les petits garçons
Sont gentils et sages,
On leur donne des bonbons,
De belles images ;
Mais quand ils se font gronder.
C'est le fouet qu'il faut donner
La triste aventure, ô gué !
La triste aventure.

Etc., etc.

Cette fois encore le condamné à mort tua le bourreau.
La chansou enfantine enterra vif le cantique religieux ;

elle le noya dans la confiture, l'écrasa sous le bonbon de son premier couplet. Défunt *Vert-Vert*, bourré de sucre et brûlé de liqueurs, trépassa de la sorte. On meurt souvent *en brave*, très rarement *en perroquet* ; ce qui advint cependant pour la parodie spirituelle de l'éditeur Garnier. Elle le méritait bien.

Il était suprêmement ridicule, en effet, d'exiger de petits enfants qu'ils vinsent à oublier leur chanson favorite, *La Bonne aventure, ô gué !* l'hymne national de la friandise. Et voilà pourquoi le vieux cantique dort, comme un grand de la terre, au tome premier du recueil Garnier, un sommeil qui n'a pas reçu les promesses d'une résurrection glorieuse. Enseveli, depuis 1750, dans le silence des bibliothèques et la poussière des bouquins, il repose en paix tandis que tous les gamins de la France et du Canada, revenant de l'école, chantent encore, chantent toujours :

La bonne aventure, ô gué !

La bonne aventure !

J'ai dit, tout à l'heure, que les compositeurs ou les compilateurs de cantiques spirituels—et, en particulier, celui du recueil Garnier,—pillaient impunément la musique et les couplets de la chanson populaire.

Je prouve mon affirmation d'un saisissant exemple. On cherchera longtemps, je crois, avant que de trouver un spécimen de plagiat plus manifeste, un décalque plus audacieux.

PASTORALE

LE BERGER-ROI

Aimable musette,
 Confidente de mon cœur,
 Chantez mon bonheur.
 J'ai pour sceptre une houlette,
 Pour peuple, un tendre troupeau,
 Pour sentinelle,
 Un chien fidèle,
 Pour état, les bords d'un ruisseau.
 Puissants rois du monde,
 Votre sort est-il plus doux ?
 Régniez sur la terre et sur l'onde,
 Mon cœur n'en sera pas jaloux.
 Je règne, sans diadème,
 Sur mes moutons
 Et sur moi-même ;
 Je suis plus heureux que vous !

PARODIE SPIRITUELLE

Sur l'air { *Aimable musette*
 { *Confidente de mon cœur.*

Aimable musette,
 De l'amour d'un Dieu Sauveur
 Chantez la douceur
 Et le sceptre et la houlette,
 Tout est égal sous ses loix :
 On vit sans crainte.
 Et sans contrainte,
 Dès qu'on est docile à sa voix.
 Puissants rois du monde
 Votre sort est-il plus doux ?
 Régniez sur la terre et sur l'onde,
 Mon cœur n'en sera pas jaloux.
 Sans porter le diadème,
 Le vrai chrétien,
 Roi de soi-même,
 Est bien plus heureux que vous !

L'histoire se répète. Ce procédé déshonorant me rappelle le mot cynique d'un compositeur, célèbre dans notre jeune monde littéraire, convaincu d'une imposture identique :—“Les paroles ne sont point de moi, *mais* la musique est d'un autre !” Ce *mais* était exquis ! Toute sa justification tenait dans les quatre lettres de ce petit adverbe, encore plus grand que son excuse. Il ajoutait, avec un aplomb de pyramide, l'air bonhomme et narquois :—“Eh ! dites donc, mes droits d'auteur sont incontestables ! C'est évident !!”

L'effronté plagiaire fit comme il disait. Il enregistra son ouvrage au département de l'Agriculture et de la Statistique, à Ottawa.

Proudhon aurait-il eu raison d'écrire : *La propriété, c'est le vol ?*

XVI.

“ Je vais vous raconter l’histoire d’une intelligence et d’un cœur. Mon ami s’appelait Jean ; son nom de famille importe peu. Avant de tourner ses yeux vers Dieu il avait dépensé une longue vie à regarder les hommes pour faire fortune et gagner de la renommée. L’écrivain est un espion involontaire, il viole incessamment autour de lui le secret des consciences. Je parle, bien entendu, ici, de ces écrivains qui ont la passion et le respect de leur art et non pas de ces écorcheurs de papier, noircissant des pages à la sueur du poignet, ne voyant rien par eux-mêmes, volant, copiant, plagiant, déshonorant la pensée des maîtres pour la resservir, démarquée et malpropre, à l’innombrable cohue des lecteurs qui ne savent pas lire. Je parle des forts et des dignes, de ces esprits de plus en plus rares qui pensent encore leur propre pensée au lieu de ravager celle d’autrui.”

J’emprunte cette citation au fameux livre de Féval, *Etapas d’une conversion*. L’illustre romancier catholique appelle *Jean* cet incomparable ami qu’il devrait plus justement appeler *Paul*, car il n’est autre que lui-même. Mais que nous importe ; au lieu du pseudonyme de Jean ou du prénom de Paul substituez *Simon-Joseph*, et cette page admirable deviendra la première de “ l’histoire d’une intelligence et d’un cœur ” qui eurent pour nom de famille celui de *Pellegrin*.

Il serait audacieux de soutenir que Féval et Pellegrin se ressemblent, dans le monde des lettres, au point d’échanger leurs biographies. L’histoire de leur vie renferme cependant un événement solennel identique, de gravité exceptionnelle, et de capitale importance : je veux parler de leur conversion religieuse. Brusquement, avec l’impétuosité redoutable d’une saute de vent, elle orienta la voile de leurs barques sur un point tout opposé de l’horizon, leur faisant, de la sorte, éviter une terre de

perdition,—*terra miserie et tenebrarum*—un écueil fatal, un abîme qui n'a jamais rejeté une seule épave du vaisseau englouti : l'impénitence finale. La grâce de Dieu opéra sur l'un et l'autre avec une puissance égale d'efficacité, mais d'une manière fort différente. Dessein providentiel, capricieux en apparence, mais véritablement frappé au sceau de l'Éternelle Sagesse et d'une impeccable équité. Elle vint à celui-là qui ne l'avait jamais connue, mais qui l'accueillit en bon fils quand elle se fut nommée, comme un enfant longtemps perdu retrouvé par sa mère. L'autre retourna vers elle, contrit, humilié dans son cœur et dans son âme, l'aimant toujours et la regrettant avec une amère douleur. Pellegrin, prêtre interdit, revint au sanctuaire qu'il avait déserté, retourna, comme le Prodigue, à la maison de son Père : et l'Église, suivant la belle parole de saint Augustin, l'Église ne se recula point quand il se jeta dans ses bras.

Féval, brebis encore moins égarée qu'abandonnée, vit venir à lui le Bon Pasteur, qui le chargea sur ses épaules, comme un agneau, et le ramena au bercail.

Ecoutez comme il parle délicieusement à ce Jean qui n'est, véritablement, qu'un autre lui-même, car Paul Féval, très soliloque, aima toujours beaucoup à se donner la réplique.

“ Il m'arriva une fois de lui dire à propos du titre de ce livre—*Étapes d'une conversion*—: “ Pour parler français, je crois qu'il faudrait mettre : *Les étapes d'un converti*.”

“ Mais Jean répondit :

“ A notre insu nos joies et nos douleurs, nos triomphes et nos défaites nous rapprochent de Dieu. Ce n'est pas nous qui marchons vers la Conversion, c'est la Conversion qui vient à nous. J'ai voulu marquer les diverses stations de la mienne et raconter, étape par étape, ce mystérieux voyage de la grâce divine à la rencontre d'une pauvre âme. Tel doit être ce livre et le titre en est bon.”

Si l'abbé Pellegrin revenait en ce monde et qu'il lui

prît fantaisie d'écrire, à l'exemple du romancier parisien, l'histoire de son repentir, il accepterait sûrement l'observation que Féval adressait à son *alter ego* et publierait, à son tour, les *Etapas d'un converti*. "A mon insu, dirait-il, en utilisant le mot à mot de la préface de l'illustre écrivain catholique, mes joies et mes douleurs, mes triomphes et mes défaites m'ont rapproché de Dieu. Ce n'est pas la Conversion qui est venue à ma rencontre, c'est moi qui ai marché vers elle. Je m'étais éloigné de l'Eglise, je m'en suis rapproché, j'y suis rentré à temps pour y vivre et je suis mort dans sa paix. J'ai voulu marquer les diverses stations de mon retour au sanctuaire et raconter, étape par étape, ce miséricordieux voyage de ma pauvre âme, anxieuse de retrouver le repos de sa conscience et la dignité de son sacerdoce."

Ce repentir profond, sincère, édifiant au possible, explique mieux que tout autre fastidieux commentaire la ferveur et la constance de son œuvre de réparation. Féval réédita ses romans *soigneusement revus et corrigés*; Pellegrin fit davantage. Il voulut qu'on oubliât absolument et les libretti de ses opéras et les poésies trop légères de ses vaudevilles.

A cette fin il composa deux volumes de *Poésies chrétiennes* (1), et mit en vers l'Ancien et le Nouveau Testament, les Psaumes, les Dogmes de la religion, les Proverbes de Salomon, l'Imitation de Jésus-Christ, etc., etc. Son œuvre poétique est d'une prodigieuse fécondité. Ses *Noëls nouveaux* comptent, eux seuls, plus de dix mille vers.

Tout fut extrême chez Pellegrin, le défaut et la qualité. Malgré ce qu'en ont dit ses biographes, sa vanité, qu'ils ont tenue pour sans égale, fut dépassée par cette belle et noble passion des lettres où l'amour du travail intellectuel s'enfièvre d'un prosélytisme dont la mort

(1) Elles comprennent cinq recueils de *Cantiques spirituels*, au nombre de 221, six recueils de *Noëls nouveaux*, au nombre de 176, et trois recueils de *Chansons spirituelles*, au nombre de 46, donnant, au total, 443 poésies.

seule put éteindre l'ardeur et briser l'essor. Elle fut tardive, en effet, l'heure dernière de Pellegrin. Comme la justice de Dieu avait été patiente, sa miséricorde fut généreuse à son égard. Elle lui accorda une longue vieillesse, donnant ainsi à son repentir le temps d'amasser un trésor de mérites.

J'ai dit précédemment, et je le répète ici avec plaisir, que Pellegrin fut un modèle de probité littéraire. Il le fut au point de faire regarder comme de la fausse modestie, de l'orgueil mal dissimulé, les légitimes indignations de cet honnête écrivain auquel on attribuait la paternité de poésies, d'ailleurs fort remarquables, mais absolument étrangères à sa plume, et qu'il était parfaitement justifiable de répudier. On chercherait en vain, non seulement dans les *Poésies chrétiennes*, mais encore dans l'œuvre entière—toute la lyre—de Pellegrin, un seul exemple de plagiat ou d'imitation servile tel qu'en renferme le recueil Garnier. L'intègre écrivain ne se permit aucune de ces adaptations, encore plus malhonnêtes que faciles, qui ruinent à jamais le crédit et la réputation d'un auteur.

Sans doute les cantiques de Pellegrin n'égalent pas ceux de Corneille, de Racine, de Fénelon, de Fléchier, de Jean-Baptiste Rousseau, ou de Le Franc de Pompignan ; ils ne sont point classiques. Mais, en revanche, leur valeur littéraire, leur caractère religieux dépassent de cent coudées les noëls populaires qu'ils ont si avantageusement remplacés dans la mémoire et sur les lèvres du peuple. J'ai publié trois de ces noëls populaires, *verbatim et in extenso*, bien en regard de trois noëls nouveaux de Pellegrin (*Ça, bergers, assemblons-nous,—Venez, divin Messie,—Allons tous à la crèche*). Je m'étais imposé cette tâche et ces frais de copie à la Bibliothèque Nationale de Paris (1) afin de mieux établir, par la vio-

(1) Ouvrages consultés : Vol. n° 6,103,—*Recueils de noëls* ;—Vol. n° 14,328,—*Noëls divers imprimés au commencement du 16ième siècle* ;—Vol. n° 14,329,—*Cantiques de noëls anciens*, Au Mans, Fr. Olivier, (sans date) in-8.

lence du contraste, l'écrasante supériorité de nos cantiques modernes sur la chanson vulgaire des quinzième et seizième siècles. A cette époque, la trivialité est malheureusement la caractéristique du langage français. Certains mots propres—qui ne l'étaient pas du tout—quotidiennement usités dans la conversation, ne choquaient personne, bien que leur crudité, révoltante pour notre bon goût, bravât l'honnêteté encore plus que le latin. Aussi, les *Poésies chrétiennes* de Pellegrin—les médiocres même—paraissent-elles éminemment distinguées par la noblesse du sentiment et de l'expression, si, comme je l'ai fait, on les rapproche immédiatement du texte des chansons profanes, des noëls populaires qu'elles ont judicieusement relégués dans un oubli aussi convenable que mérité.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,

a dit Boileau. Je crois que l'on pourrait soutenir la même prétention littéraire en faveur du noël religieux. Monsieur Benjamin Sulte réclamait en ce sens dès 1891 : " Je demande que l'on fasse des cantiques d'après la bonne musique en vogue de nos jours, et j'attends des poètes qui sauront écrire des strophes convenables. Ah ! ne vous vantez pas, mes confrères ; composer un cantique *valant la peine* est une œuvre qui mérite considération."

*
* *

J'ai dit que l'abbé Pellegrin composa la majorité de ses *Noëls nouveaux*—93 sur 176—sur des chants de noëls populaires. Il écrivit le reste—73 en tout—sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéras du dix-septième siècle. Leur nombre, sinon leur qualité, excellente pour plusieurs d'entre eux, mérite bien qu'on s'en occupe. Aussi, ai-je cru devoir préparer la liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur la musique desquels Pellegrin fit chanter ces soixante-treize *Noëls nouveaux*. Ce travail se réduit, en apparence, à une aride nomenclature, aussi fastidieuse à lire peut-être qu'ennuyeuse et

longue à préparer. J'en sais quelque chose. Mais son incontestable utilité m'imposait cette tâche ardue. Cette liste d'airs anciens sera d'un précieux secours à ceux-là qui, plus tard, écriront la grande histoire des NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Ces *Noëls nouveaux*, que Pellegrin composa ainsi sur la musique des opéras de Lulli, de Campra, de Destouches, des vaudevilles de Pierre Gaultier, de Bénigne de Bacilly, de Bousset, de Pibrac, se chantaient par toute la Nouvelle-France, et plus particulièrement à Québec, de préférence peut-être aux *Noëls nouveaux* que le même auteur avait écrits sur les chants d'église et les airs des *Noëls anciens*. Ce qui me confirme, ou plutôt m'entraîne, dans cette opinion, est le passage suivant de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* où la célèbre Mère Juchereau de Saint-Ignace parle de l'Intendant Raudot (1) qui venait, en 1711, d'être rappelé en France.

“ C'était un vieillard plein d'esprit, d'une conversation agréable et aisée, qui parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement était un concert mêlé de voix et d'instruments. Comme il était obligeant, il voulut nous faire entendre cette symphonie, et plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre église. *On ne chantait presque chez lui que des AIRS A LA LOUANGE DU ROI, ou des NOELS, dans la saison.*” (2)

(1) Il s'agit ici de Jacques Raudot, et non pas de son fils Antoine Raudot, rappelé l'année précédente, en 1710. Les deux Raudot se partagèrent, de 1705 à 1710, les fonctions de leur charge. Le père se réserva la justice, la police et les affaires générales; le fils s'occupa des finances, de la marine et du commerce. Jacques Raudot avait succédé à M. de Beauharnois à l'Intendance; il y fut remplacé par Michel Bégon.

(2) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, édition de 1751, page 463.

Ces détails intéressants pour l'histoire de la musique reli-

Ces airs que l'on chantait à Québec, au Palais des Intendants de la Nouvelle-France, sous l'administration de Messires Jacques et Antoine Raudot, ne les cherchez pas ailleurs qu'aux répertoires de Lulli, de Campra, de Destouches, dont les opéras, uniquement composés pour flatter et tenir l'oreille du maître, étaient autant de recueils de cantates écrites à la louange éternelle, à la gloire incomparable, à l'apothéose permanente de ce soleil éblouissant, fascinateur, qui se nommait Louis XIV dans le ciel politique de la France. Au dix-septième siècle, le théâtre, l'opéra, les beaux-arts, les belles-lettres n'ont qu'une voix pour acclamer le dieu-monarque !

Or, ce fut sur les plus beaux airs de cette musique adulatrice que Pellegrin écrivit près de la moitié de ses *Noëls nouveaux*. J'ai donc lieu de croire que ces cantiques furent à la mode à Québec, du moins au temps des Raudot, qui donnaient le ton—c'est bien le cas de le dire—à l'aristocratique société de la capitale. Les Raudot administrèrent, en leur qualité d'intendants, de 1705 à 1711 ; ces six années correspondent à celles des éditions des recueils des *Noëls nouveaux* publiées par Pellegrin, à Paris, chez Nicolas Leclerc. (1) Cette coïncidence de dates ajoute encore aux raisons de vraisemblance qui militent en faveur de ma prétention.

* * *

Voici, maintenant, la liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur lesquels furent écrits les noëls de l'abbé Pellegrin. J'ai suivi, pour la récapitulation des motifs empruntés au répertoire de Lulli, l'ordre chronologique des œuvres de ce grand musicien.

gieuse au Canada m'en rappellent un autre également précieux. D'après M. Ernest Gagnon, le premier orgue de la cathédrale de Québec fut inauguré sur la fin de l'année 1664, probablement le jour de Noël.

(1) Les *Poésies chrétiennes*, contenant les *Noëls nouveaux*, les *Chansons* et les *Cantiques spirituels*, parurent en 1701. Les *Lettres de Privilège*, datées le 16 mai 1701, furent accordées à Leclerc pour huit ans. Le 21 avril 1709, elles furent renouvelées par dix autres années consécutives.

MUSIQUE DE LULLI

| | |
|----------------------------------|---|
| BALLET D' <i>Alcidione</i> | Air : Amants malheureux. |
| OPÉRA DE <i>Cadmus</i> | “ Je vais partir, belle Hermione. |
| “ “ | “ Suivons, suivons l'Amour, lais- sons-nous enflammer. |
| “ D' <i>Alceste</i> | “ Malgré tant d'orages. |
| “ DE <i>Thésée</i> | “ Que vos prairies seront fleuries. |
| “ “ | “ Quel plaisir d'aimer sans contrainte |
| “ “ | “ Que rien ne trouble ici Vénus et les Amours. |
| “ D' <i>Atys</i> (1)..... | “ D'une confiance extrême. |
| “ “ | “ La beauté la plus sévère. |
| “ (<i>rer acte, scène 6me</i>) | “ Sangaride, ce jour est un grand jour pour nous. |
| “ <i>Isis</i> (2)..... | “ Le Dieu des Eaux qui va paraître. |
| “ “ | “ Puissant roi, qui donnez chaque jour. |
| “ DE <i>Bellerophon</i> ... | “ Vos mépris, trop ingrate Iris. |
| “ “ ... | “ Montrons notre allégresse. |
| “ “ ... | “ Le malheur qui nous accable. |
| “ “ ... | “ Faisons cesser nos alarmes. |
| “ “ ... | “ Pourquoi n'avoir pas le cœur ten- dre? |
| BALLET : <i>Triomphe de</i> | |
| “ [<i>l'Amour</i> | “ de <i>l'Entrée d'Apollon</i> . |
| “ “ ... | “ Tranquilles cœurs, préparez-vous. |
| “ “ ... | “ Un cœur toujours en paix. |
| “ “ ... | “ Sans amour, sans désir. |
| OPÉRA DE <i>Phaëton</i> (3)... | “ Dans ces lieux tout rit sans cesse. |
| “ “ ... | “ Ce beau jour ne permet qu'à l'au- rore. |
| “ “ ... | “ Cherchons la paix dans cet asile. |
| “ D' <i>Amadis</i> | “ Amour, que veux-tu de moi ? |
| “ “ | “ Vous ne devez plus attendre. |
| “ “ | “ Suivons l'Amour, c'est lui qui nous mène. |
| “ “ | “ Cœurs accablés de rigueurs inhu- maines. |
| “ DE <i>Roland</i> | “ C'est l'Amour qui nous menace. |
| BALLET : <i>Le Temple de</i> | “ du <i>Prologue</i> . |
| “ [<i>la Paix</i> . (4) | |

(1) *Atys* était l'opéra du roi, *Armide* celui des dames, *Isis* (2) celui des musiciens, et *Phaëton* (3) celui du peuple. C'est ainsi qu'on désignait, au 17^{ième} siècle, ces quatre ouvrages de Lulli.

(4) Au sujet de la première représentation de cet opéra-ballet, Adolphe Adam raconte une anecdote très piquante. “ Vous

BALLET : *Le Temple de la*

Paix, (prologue) Air : Préparons-nous pour la fête nouvelle.

“ “ ... “ Qu'il est doux d'être amant d'une bergère aimable.

“ “ ... “ Sans crainte dans nos prairies.

“ *Grottes de Versailles* “ Goûtons bien les plaisirs, bergers.

MUSIQUE DE CAMPRA (1)

OPÉRA : *L'Europe Galante*. Air : Vous brillez seule en ces retraites.

“ “ “ J'ai senti, pour vous seule, une flamme parfaite.

comprenez, dit-il, que pour un opéra, improvisé en huit jours, on n'a pas le temps de faire des décors neufs ; on avait donc cherché ce qu'on avait de moins usé et de moins connu. Ainsi, pour le temple de la Paix, on avait été prendre un temple de la Sagesse qui n'avait pas servi depuis longtemps, mais sur le fronton duquel s'étalait malheureusement l'oiseau favori de Minerve, une énorme chouette. Il fallait au plus vite faire disparaître l'oiseau de mauvais augure, et le remplacer par un soleil, l'emblème de Louis XIV. Mais où trouver un peintre, quand tout était préparé, le décor mis en place, et le roi dans sa loge, trouvant que le spectacle était bien long à commencer ? Le pauvre Lulli s'arrachait les cheveux, il courait partout sur le théâtre, demandant à grands cris un peintre, un décorateur, un badigeonneur. Rien ne venait ; qu'un officier des gardes qui lui avait déjà dit deux fois : “ M. de Lulli, le roi attend. ” Enfin, on trouva un peintre qui se mit à l'instant à la besogne ; il avait à peine commencé, que l'officier revient de nouveau à la charge : — M. de Lulli, j'ai eu l'honneur de vous dire que le roi attendait.

— Eh ! ventrebleu, s'écria celui-ci, que voulez-vous que j'y fasse, moi ? Le roi peut bien attendre, il est le maître ici et personne n'a le droit de l'empêcher d'attendre tant qu'il voudra !

Chacun se mit à rire de cette répartie dont la hardiesse faisait le principal mérite. Mais, malheureusement pour Lulli, son mot eu trop de succès ; il vint aux oreilles mêmes du roi. Le monarque absolu qui avait dit un jour : “ J'ai failli attendre ! ”, ne pouvait pas prendre en bonne part la saillie de son musicien.

Adam, *Souvenirs d'un musicien*, page 90.

(1) André Campra, musicien, naquit à Aix, en Provence, le 4 décembre 1660 et mourut à Versailles, le 29 juillet 1744. Après avoir été maître de chapelle à Toulon, à Arles et à Toulouse,

OPÉRA *Hésione*..... Air : Aimable vainqueur, Doux tyran
d'un cœur.

MUSIQUE DE DESTOUCHES (1)

.. *Amadis de Grèce*... Air : Le vent nous appelle.

{ Autres airs d'opéras que
{ *Pellegrin* n'a pas nommés.

{ Ah ! que l'amour prépare en ce
jour.
Assez de pleurs ont suivi nos
malheurs.
D'une confiance extrême.
Tôt ou tard l'Amour est vain-
queur.

AIRS DE VAUDEVILLES : " Au guay lan, la, lan, lire ; " —
" Berger, prends soin de mon troupeau ; " — " Dans nos bois
Sylvandre s'écrie ; " — " Dans nos vaisseaux que de beautés en-
semble, " *de Pierre Gaultier* (2) ; — " La bergère que je sers, Ne
sait rien de mon martyre, " *de Bacilly* (3) ; — " Le beau berger
Tircis ; " — " Ni le barbon, ni le jeune blondin ; " — " Prends,
ma Philis, prends ton verre ; " — " Quittons, quittons, quittons
notre fardeau ; " — " Si tu veux, sans suite et sans bruit, " *de Du-*
Boussel (4) ; — " Un inconnu pour vos charmes soupire ; " —

Campra vint à Paris (1694) où il obtint la place de maître de
musique à l'Église collégiale des Jésuites ; il passa ensuite en
la même qualité à Notre-Dame.

De tous les successeurs de Lulli jusqu'à Rameau, Campra est
le seul compositeur dramatique dont les ouvrages se soient sou-
tenus à côté de ceux de Lulli. Campra jouit, de son temps,
d'une grande réputation qui lui valut, en 1722, la place de maî-
tre de chapelle du roi et celle de directeur de la musique du
prince de Conti.

Cf : Firmin Didot Frères : *Nouvelle Biographie Générale*, tome
8, p. 417.

(1) André-Cardinal Destouches, compositeur dramatique, né
à Paris en 1672, mort en 1749. Devint surintendant de la musi-
que du roi, et inspecteur général de l'Opéra. Il donna l'opéra
d'*Issé* en 1697 ; *Amadis de Grèce* et *Marthésia* en 1699 ; etc., etc.
Louis XIV fut si satisfait d'*Issé* qu'il fit donner à l'auteur une
gratification de deux cents louis et déclara que Destouches était
le seul qui ne lui eût point fait regretter Lulli. — Cf : Firmin
Didot Frères : *Nouvelle Biographie Générale*, tome 13, p. 916.

(2) Pierre Gaultier (1664-1697).

(3) Bénigne de Bacilly (1625-1692) prêtre, musicien-composi-
teur.

(4) Jean-Baptiste Drouard du Bousset (1662-1725). On a de
lui *vingt-un* livres d'airs à chanter.

“ Vous me l'avez dit, souvenez-vous-en ; ” — “ les Quatrains ” de Pibrac (1) ; — “ l'air de Joconde ; ” — “ les Folies d'Espagne ; ” — “ Un mitron de Gonesse. ”

Je crois être agréable à mes lecteurs, en publiant—comme spécimen de la musique en vogue au dix-septième siècle—un air de vaudeville qui me paraît absolument distingué. Je regrette de n'en pas connaître l'auteur car il mériterait, certes, l'honneur d'être nommé. Le charme de la mélodie trahit un artiste, comme la phrase bien faite, correctement écrite, signale un véritable maître.

Prends, ma Philis, prends ton verre,

chante la vaudeville.

Quelle était cette Philis de la chanson à boire ? La même, sans doute, qu'aimait Oronte dans le *Misanthrope* de Molière, l'inspiratrice du fameux sonnet de Bénédict :

*Belle Philis on désespère,
Alors qu'on espère toujours !*

Mon imagination y croit sincèrement, mais sa conviction, pour ferme qu'elle soit, n'entraînera personne. La foi, sans les *preuves*, est une foi morte. A tout événement, si la Philis du vaudeville fut aussi belle que sa mélodie, elle méritait bien le Champagne sablé en son honneur.

Prends, ma Philis, prends ton verre !

Elle semble éclore, cette musique, de la fraîcheur de son teint, de la douceur de son regard, de la gaieté de son sourire voilé de mélancolie, ce qui étonne un peu dans une chanson à boire. C'était peut-être un toast d'adieu porté à la charmante Philis. Aussi bien cet air de vaudeville semble-t-il mieux convenir aux joies plus discrètes, aux émotions plus tendres d'une pastorale, qu'aux bruits tapageurs d'un refrain bachique. Faites-

(1) Dufaur de Pibrac (1529-1586).

lui chanter, comme Pellegrin en tenta victorieusement l'aventure, faites-lui chanter un Noël religieux, la poésie sereine d'un cantique, et cette mélodie rayonnera comme un bijou—elle en est un véritable—de tout l'éclat de sa lumineuse harmonie.

Moderato. p

Cher En - fant qui viens de
 naître, Ah! que ton a-mour est doux! Loin de
 nous pu-nir en maî-tre, Tu viens t'im-mo-ler pour
 nous. En Toi seul le monde es - père, C'est pour
 nous que de ton Père Tu res - sens tout le cour-
 roux. Cher En-fant qui viens de naître, Ah! que



ton a-mour est doux ! Loin de nous pu-nir en



maî-tre, Tu viens t'im-mo-ler pour nous.

Cher Enfant qui viens de naître,
 Ah ! que ton amour est doux !
 Loin de nous punir en maître,
 Tu viens t'immoler pour nous. } *bis*
 En Toi seul le monde espère,
 C'est pour nous que de ton Père
 Tu ressens tout le courroux.

Ah ! que ta propre justice
 Pour Toi s'arme de rigueur !
 Elle frappe un Dieu propice
 Pour servir un Dieu vengeur ; } *bis*
 Pour avoir trop de clémence
 Tu ressens trop de vengeance,
 Ton amour punit ton cœur.

Il n'est point de créature
 Qui ne s'arme contre Toi,
 On dirait que la Nature
 Méconnaît son divin Roi ; } *bis*
 C'est ton Père qui l'anime
 A punir de notre crime
 L'Auteur même de la loi.

La saison la plus cruelle
 T'asservit à ses frimas,
 A son Maître elle est rebelle,
 Elle n'en fait plus de cas. } *bis*
 Contre le Sauveur du monde
 On entend le vent qui gronde,
 Tout m'annonce le trépas.

Malgré ta toute puissance
 Tu gémis dans un berceau,
 Tu ne reçois la naissance
 Que pour entrer au tombeau.
 Ah ! faut-il que la mort même
 Contre son Maître Suprême
 Usurpe un droit si nouveau ?

} bis

C'en est trop, Dieu tout aimable,
 Nous devons, à notre tour,
 Puisque ton amour t'accable,
 Expirer pour Toi d'amour.
 Fais que tes divines flammes
 Brûlent, dévorent nos âmes,
 Et s'augmentent chaque jour.

} bis

Il se peut que je m'abuse sur la valeur et le mérite de ce Noël, mais il me semble absolument exquis. A ce point que j'ai rêvé pour lui d'une réhabilitation artistique, d'un regain de vogue et de popularité. Pour aider, en autant que cela dépendait de moi, cette œuvre de résurrection musicale, provoquer ce retour de la faveur publique, j'avais demandé à un ami, M. Ephrem Chouinard, de m'écrire pour ce Noël un accompagnement qui fut digne de sa mélodie,—mélodie que j'ose qualifier d'aristocratique tant elle me paraît distinguée. Monsieur Chouinard, qui est un modeste, se récusa ; mais, trop bienveillant pour m'opposer un refus, il chargea son fils, M. Jules Chouinard, étudiant en médecine à l'université Laval, de composer l'accompagnement désiré, et que je publie ici avec reconnaissance. Je voudrais être un musicien autorisé pour joindre mes félicitations à mes remerciements. Aux connaisseurs, experts en harmonie, appartient la critique de cette page que je trouve fort belle, à eux de dire la mesure des éloges à décerner au jeune compositeur.

NOËL DE PELLEGRIN

*Moderato.**Accompagnement par JULES CHOUNARD*Piano
ou
Orgue.

The first system of the piano accompaniment features a treble and bass clef with a common time signature. The music is marked *pp* and consists of a flowing melody in the right hand and a supporting bass line in the left hand.

p

Cher En - fant qui viens de naî - tre, Oh! que

The second system includes a vocal line in the treble clef and piano accompaniment in the bass clef. The lyrics are "Cher En - fant qui viens de naî - tre, Oh! que". The piano part continues with a steady accompaniment.

ton a - mour est doux! Loin de nous pu - nir en

The third system continues the vocal line and piano accompaniment. The lyrics are "ton a - mour est doux! Loin de nous pu - nir en". The piano part maintains its accompaniment.

naî - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous. En Toi

rin.

The fourth system concludes the vocal line and piano accompaniment. The lyrics are "naî - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous. En Toi". The piano part ends with a final chord. The word "rin." is written below the piano part.

f

seul le monde es - pè - re, C'est pour nous que de ton

p

Pè - re Tu res - sens tout le courroux. Cher En-

rit. a tempo.

fant qui viens de nai - tre, Ah ! que ton amour est doux ! Loin de

nous pu - nir en mai - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous.

XVII.

Au cours de mes précédents articles sur les *Noëls nouveaux* de l'abbé Pellegrin, j'ai dit que "nos ancêtres canadiens-français chantèrent tous ces noëls et bien d'autres encore; l'événement en est sûr: mais la certitude absolue du fait ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc." Je crois devoir réaffirmer cette assertion au sujet des noëls contenus dans le recueil Garnier. L'intérêt, comme l'utilité de cette étude, est de rechercher, dans cette foule compacte de cantiques centenaires, quels noëls nous chantons encore aujourd'hui que chantaient autrefois nos ancêtres. Le recueil Garnier m'en fournit trois: *Venez, céleste époux*; *Célébrons tous d'une voix* et *Dans cette étable*.

Le premier de ces noëls, *Venez, céleste époux*, est écrit sur la musique du *Carillon de Dunkerque*. Comme l'indique son nom c'était un air qu'exécutait à Dunkerque, bien avant 1750, une horloge à carillon. C'est une mélodie caractéristique, originale, et d'un joli dessin.

Allegro. 



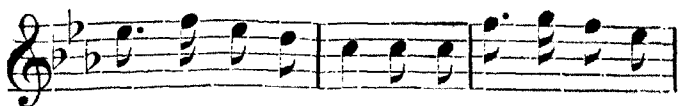
Ve - nez, cé - leste É - poux, Ob-



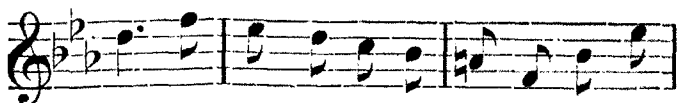
-jet char-mant et doux; Mon - trez-nous vos ap-



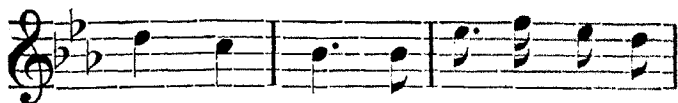
-pas, Des-cen-dez, ne tar - dez pas. Il



est temps, Dieu tout ten-dre, De fi - nir nos mal-



-heurs, D'a- bord tout va se ren- dre A vos



traits vain - queurs ; Ve - nez, sans plus at-



-ten- dre, Pour le sa- lut de tous. Ve- nez, etc.

Quant à la valeur poétique du Noël composé sur l'air du *Carillon de Dunkerque* elle est manifestement nulle. Il suffit, pour se convaincre, d'en lire le refrain et le premier couplet. Rien n'égale sa médiocrité littéraire si ce n'est la fadeur religieuse des six strophes qui le composent. C'est, incontestablement, de tous les Noëls insérés dans ce recueil Garnier, l'un des plus faibles et des plus ternes au point de vue de l'expression et du sentiment. Je m'explique difficilement pourquoi un aussi piètre cantique ait survécu dans la mémoire de nos ancêtres de préférence à tant d'autres beaux Noëls plus dignes, à tous égards, de leur souvenir. Il doit sans doute ce bonheur immérité aux charmes d'harmonie imitative du *Carillon de Dunkerque*, gracieuse mélodie, très alerte et très gaie, pimpante de jeunesse malgré ses cent cinquante ans de vogue. *Les Cloches de Cornueville* sonneraient ce carillon-là dans l'opéra de Planquette que

je n'en serais aucunement étonné, tant la musique de cet air ancien me semble frappée au cachet de la chanson populaire moderne. (1)

(1) Cet air du *Carillon de Dunkerque* est un des motifs sur lesquels feu l'abbé Perrault a écrit son *Magnificat* de Noël.

XVIII.

Bien différent est le second des noëls du recueil Garnier que je crois devoir publier dans cette étude : *Célébrons tous d'une voix*. Solennelle et grave, sa musique semble beaucoup moins appartenir aux couplets d'un joyeux cantique qu'aux strophes plaintives d'une hymne liturgique. (1) Sa mélodie respire un tel sentiment religieux que l'on a composé sur ses phrases une prière eucharistique. (2) L'onction pénétrante, la ferveur expansive, la mélancolie douce et calme, toutes expressions vraies des joies sereines de l'âme, excusent absolument, justifient même cette méprise du poète écrivant un cantique de communion sur le rythme de ce noël.

Il serait faux de prétendre d'ailleurs et d'exiger qu'un chant de Noël soit nécessairement d'un caractère très gai. L'Eglise ne reconnaît dans toute l'année liturgique qu'une seule fête de parfaite allégresse : Pâques. Encore la joie de ses hymnes et de ses alléluias est-elle contenue par la majesté du lieu saint ; l'enthousiasme du Christianisme n'éclate pas en fanfars tapageuses et bruyantes sous la voûte de ses temples, la voix puissante de l'orgue parle dignement, sans transports comme sans délires, le religieux langage de ses plus grands bonheurs. La prose célèbre, *Victime paschali laudes*, en offre, à mon avis, un magnifique exemple.

(1) L'hymne ancienne de la fête de l'Apparition de Saint Michel, *Tibi, Christe, splendor Patris*, composée par Raban Maur, en est une des plus remarquables sous ce rapport.—Cf : *Le paroissien noté* de l'abbé Laverdière, page 535.

(2) Cf : Ernest Gagnon : *Cantiques populaires du Canada français*, pages 50, 51 et 52.

Allons au banquet divin,
Le Seigneur nous invite à sa table, etc., etc.

Ce cantique se chante encore aujourd'hui dans le diocèse des Trois-Rivières, et particulièrement à Louiseville, l'ancienne paroisse de la Rivière du Loup (*en haut*).

Cette mélancolie saisissante du Noël qu'on va lire s'explique d'elle-même. Le musicien n'a fait que traduire, en l'accentuant davantage—les sons étant toujours plus expressifs que les mots—la pensée de l'auteur. Le poète avait écrit, au dernier couplet de la pastorale :

Nous l'avons vu cet Enfant
 Qui s'immole pour l'homme coupable,
 Sur la paille et de froid tout tremblant.
 Dans sa crèche Il pleurerait nos malheurs
 Pour nous rendre le Ciel favorable.

Le spectacle de cette navrante pauvreté de Bethléem ne devait-il pas glacer l'acclamation la plus chaleureuse, fondre en tristesse inconsolable la plus vive des joies, changer en remords cruel l'enthousiasme le plus contagieux ?

Un lecteur me dira peut-être, et avec beaucoup de raison :

“—Vous affirmez gratuitement que le musicien s'est inspiré du poète. Prouvez-moi d'abord que le cantique a précédé la mélodie : autrement votre imagination en sera pour ses frais de dissertations sentimentales et artistiques.”

J'admets très volontiers la logique et la force de l'observation qui m'est faite. A l'exception des Noël de Pellegrin écrits sur les chants de l'Eglise—à part celui de ce même auteur composé sur la musique de Du Caurroy—tous les Noël parus dans ce livre l'ont été sur des airs de chansons profanes dont on voulait, à tout prix, faire oublier les couplets.

Je n'en maintiens pas moins cependant mon dire, et j'avance une fois de plus que ces cantiques mêmes, écrits sur de la musique plus que profane, possèdent un caractère essentiellement religieux. Et je réponds à la judicieuse remarque de mon lecteur par un argument tout préparé que je trouve à ma disposition dans le bel ouvrage de M. Ernest Gagnon : *Cantiques populaires du Canada français*. Je le crois sans réplique.

“ Une mélodie, dit-il excellentement, une mélodie antique, même si elle se chantait à l'origine sur des paroles profanes, peut souvent recevoir des paroles religieuses sans que le bon goût ait à en souffrir. C'est que l'emploi excessif des dissonances et l'abus des effets rythmiques ont donné un tel cachet d'agitation à notre musique moderne que, grâce au contraste, toute musique ancienne nous paraît aujourd'hui calme et reposante et que l'air d'une joyeuse chanson d'autrefois peut maintenant nous faire l'effet d'un cantique. Si, après cela, on écrit des paroles pieuses sur cette mélodie ancienne, et si l'on chante cette mélodie dans une église, le jour de Noël par exemple, les délicats eux-mêmes ne trouveront peut-être rien à redire, tant il est vrai que, dans l'état actuel de l'art musical, l'archaïsme de la forme favorise l'expression des sentiments religieux.”

*
* *

Quelqu'un s'étonnera peut-être encore et dira : comment se fait-il que de la musique profane, écrite uniquement pour des mondains et des viveurs, puisse traduire avec une telle vérité d'expression, des sentiments religieux ? A cela je réponds : la musique n'évoque pas des idées, mais des sentiments et des sensations. Or, une même sensation peut être évoquée, à un même degré d'intensité, par des idées ou des situations absolument différentes au point de vue intellectuel, passionnel ou moral. Je choisis, pour exemple, l'idée de la frayeur.

Figurez-vous un homme combattant sur un champ de bataille, au plus fort de la mêlée. Il est facile de concevoir les émotions violentes de son cœur et de son esprit. Placez ce même homme sur un navire, à la merci d'un océan battu par une horrible tempête : ce malheureux éprouvera très probablement, avec une égale force, les émotions qui l'agitaient sur le champ de bataille. La situation, cependant, qui aura provoqué ces mêmes émotions est bien différente.

Cette secousse d'émotions poignantes, ce même homme la subira pareillement dans une lutte passionnelle ou morale. Imaginez-le aux prises, non plus avec ses semblables ou les éléments en fureur, mais avec son propre cœur ou sa propre conscience. L'homme dont le corps craint de perdre la vie, l'homme dont le cœur craint de perdre son rêve, l'homme dont l'âme craint de perdre son éternité, n'éprouve-t-il pas un sentiment de frayeur inouïe? Toutefois, les trois idées—de mort, de désespoir, d'apostasie,—qui auront provoqué cette même émotion seront bien différentes.

Qu'un musicien traduise maintenant cette émotion dans une scène d'opéra et qu'une fanfare ou un orchestre me fasse entendre cette composition en dehors du théâtre, loin de la scène, sans décors comme sans personnages, sans rien enfin qui m'explique le sens de la partition. Qu'advient-il?—Ceci. Dans l'ignorance complète où je suis de la pensée du compositeur, et du sujet qu'il traite, j'éprouverai peut-être une émotion analogue à celle qu'il veut faire naître, mais je ne pourrai pas deviner son idée précise. Je sentirai bien qu'il s'agit d'une situation dramatique, confinant peut-être à la terreur, à l'épouvante, mais là s'arrêtera mon diagnostic. Suivant la disposition actuelle de mon esprit, selon mon propre état d'âme à l'instant où j'écouterai cette symphonie, j'y verrai soit un récit de bataille ou de naufrage, soit la description d'une lutte morale ou passionnelle. On voit les figures que l'on veut dans un nuage et l'on n'écoute souvent dans la musique que ce qu'il nous plaît d'entendre.

Remarquons de plus que les émotions, d'ordinaire, sont complexes. Dans deux émotions différentes on trouve souvent un élément commun combiné avec d'autres. Les émotions complexes sont des résultantes dont on ne peut, *a priori*, deviner les facteurs. Étant donné, par exemple, le nombre *vingt-quatre* que l'on conçoit comme étant la résultante d'une multiplication, il est impossible de déterminer s'il résulte de la multiplication de *huit* par *trois*, de *six* par *quatre* ou de *douze* par *deux*.

Ainsi des émotions suggérées par la musique : amour divin, amour humain, délire des sens, ivresse de l'âme, haine, colère, terreur, enthousiasme, orgueil, toutes ces émotions violentes sont complexes. Or, les émotions complexes sont des résultantes dont on ne saurait, *a priori*, deviner les facteurs.

Je termine, peut-être mieux dirais-je je corrige ce commentaire, dangereux pour moi qui ne suis pas musicien, par une définition et une citation. La définition est de Joseph D'Ortigue (1) :

“ La musique, dit-il, est un langage donné à l'homme comme auxiliaire de la parole, pour exprimer, au moyen de la succession et de la combinaison des sons, certains ordres de sentiments et de sensations que la parole ne saurait rendre complètement.”

La citation est de M. Ernest Gagnon :

“ La musique, dit-il, sait tout poétiser, tout ennoblir. Pour qu'un chant puisse faire naître une émotion profonde, il n'est pas nécessaire que les paroles en soient marquées au sceau du génie ; il suffit que la donnée générale fournie par le poète soit de nature à réveiller un sentiment quelconque se rapportant à la tristesse ou à la joie. La musique fait le reste. Elle vient donner une intensité merveilleuse à ce sentiment et sait en exprimer des nuances exquises que la parole seule ne saurait jamais rendre.” (2)

(1) Savant musicien, auteur du *Dictionnaire de Plain-Chant et de musique d'église au Moyen-Age et dans les temps modernes*. Cf : tome 29 de l'*Encyclopédie théologique* de Migne.

(2) Cf : Ernest Gagnon : *Le Fort et le Château Saint-Louis*, page 272.

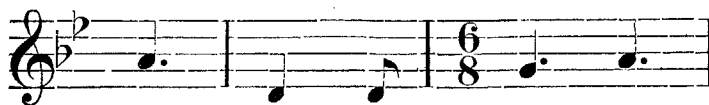
PASTORALE

Andantino.

Cé - lé - brons tous d'u - ne voix



La nais - san - ce d'un Roi pa - ci-



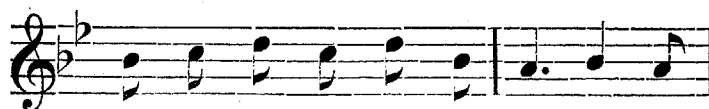
-fi - - que, Et re - di-



-sons mil - le fois : Qu'il est doux d'o - bé-



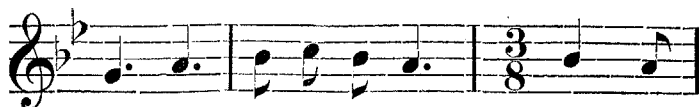
-ir à ses lois ! On n'en-



-tend re - ten - tir, en ce jour, Que chan-



-sons et con - certs de mu - si - que, Tous



les ber - gers d'a - len-tour Pour Lui



font é - cla - ter leur a - mour.

Célébrons tous d'une voix
 La naissance d'un Roi pacifique,
 Et redisons mille fois :
 Qu'il est doux d'obéir à ses lois !
 On n'entend retentir en ce jour
 Que chansons et concerts de musique.
 Tous les bergers d'alentour
 Pour lui font éclater leur amour.

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
 La naissance d'un Roi pacifique,
 Et redisons mille fois :
 Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

La nuit, près de nos hameaux,
 La céleste milice des anges,
 Par des cantiques nouveaux
 D'allégresse a rempli nos coteaux.
 " Joignez-vous, disaient-ils, avec nous,
 " Pour chanter les divines louanges,
 " A Bethléem allez tous,
 " Un Sauveur vient de naître pour vous."

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
 Du Sauveur les merveilles étranges,
 Et redisons mille fois :
 Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

A ce doux nom de Sauveur
 On redouble les chants d'allégresse,
 A ce doux nom de Sauveur,
 Chacun s'est écrié : Quel bonheur !
 Et laissant sur-le-champ le troupeau,
 Qui faisait toute notre richesse,
 Au son du doux chalumeau
 Nous allons l'adorer au berceau.

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
 Du Sauveur l'ineffable tendresse,
 Et redisons mille fois :
 Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

Nous l'avons vu cet Enfant
 Qui s'immole pour l'homme coupable,
 Nous l'avons vu cet Enfant
 Sur la paille et de froid tout tremblant.
 Dans sa crèche Il pleurait nos malheurs
 Pour nous rendre le Ciel favorable ;
 D'abord, touché de ses pleurs,
 Nous offrons en hommage nos cœurs.

REFRAIN

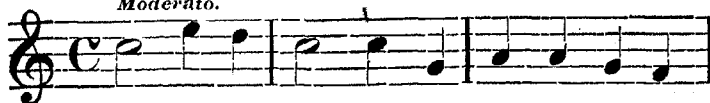
Célébrons tous d'une voix
 Cet Enfant au démon redoutable,
 Et redisons mille fois :
 Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

XIX

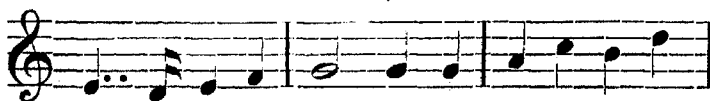
Je retrouve enfin, dans ce vieux recueil du libraire. Garnier, feuilleté tant de fois au cours de cette étude, un troisième et dernier Noël que nous chantons encore aujourd'hui comme le chantaient eux-mêmes autrefois nos pieux ancêtres :

Dans cette étable
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement !
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable !

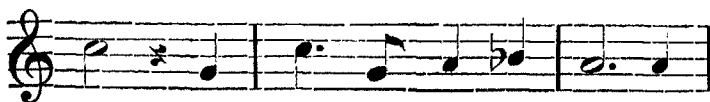
Moderato.



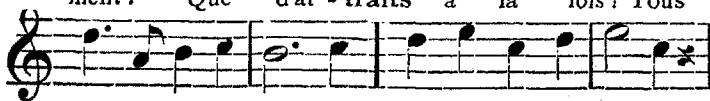
Dans cette é - ta - ble, Que Jé - sus est char-



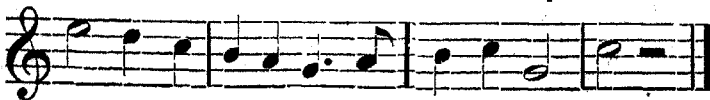
mant ! Qu'il est ai - ma - ble Dans son a - bais - se-



-ment ! Que d'at - traits à la fois ! Tous



les pa-lais des rois N'ont rien de com-pa-ra-ble



Aux beautés que je vois Dans cette é - ta - ble.

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
Où l'a réduit l'amour !
L'esclave est racheté,
Et tout l'enfer dompté
Fait voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance.

Plus de misère !
Jésus s'offrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Appaise le courroux.
Pour sauver le pécheur,
Il naît dans la douleur,
Pouvait-il, ce bon père,
Unir à sa grandeur
Plus de misère ?

S'il est sensible,
Ce n'est qu'à nos malheurs ;
Le froid horrible
Ne cause point ses pleurs.
Après tant de bienfaits,
Notre cœur, aux attraits
D'un amour si visible,
Doit céder désormais,
S'il est sensible.

Que je vous aime !
Peut-on voir vos appas,
Beauté Suprême
Et ne vous aimer pas ?
Ah ! que l'on est heureux
De brûler de ces feux
Dont vous brûlez vous-même !
Ce sont là tous mes vœux.
Que je vous aime !

Charles Gounod, le grand Gounod, l'auteur de *Faust*,
a publié à Londres, vers 1890, un Noël en langue anglaise
—*Bethlehem*—(1) sur l'air du cantique *Dans cette étable*,

(1)-BETHLEHEM, *The Shepherds' Nativity Hymn*, written by
Henry Farnie, composed by Ch. Gounod.—London, Metzler &
Co. 37, Great Marlborough Street W.

avec des intermèdes pour orgue du plus bel effet. La mélodie en est exactement la même ; seulement, elle est écrite à six-huit tandis que notre version canadienne est chantée à quatre temps. Ne serait-ce qu'à titre de curiosité artistique cette modification de la mesure de ce morceau mérite d'être signalée.

A l'origine, c'est-à-dire en 1750, à l'époque où la musique en fut publiée, pour la première fois, par l'éditeur Garnier, *Dans cette étable* se chantait à deux temps (*deux-quatre*), mesure un peu terre à terre, très fréquente dans la chanson populaire. Plus tard, nous retrouvons la même mélodie écrite à six-huit, un temps de barcarolle ; c'est la mesure adoptée par Gounod. Enfin M. Ernest Gagnon, l'écrivant sous la dictée même de la voix du peuple de nos campagnes canadiennes-françaises, la fixa à quatre temps, mesure plus grave et décidément plus en rapport avec le sens élevé des paroles. Ce sera probablement la mesure définitive de cette mélodie et ce rythme prévaudra. A moins qu'il ne s'élargisse encore et atteigne le majestueux douze-huit, ce qui n'est guère probable, car cette mesure serait vraiment trop pompeuse pour un chant aussi peu développé.

L'auteur des paroles du Noël anglais, M. Henry Farnie, me paraît s'être inspiré de la lecture du vieux Noël français pour la première strophe de sa pastorale :

Dans cette étable
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement !
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

Craddled all lowly,
Behold the Saviour child.
A Being holy
In dwelling rude and wild !
Ne'er yet was regal state
Of monarch proud and great,
Who grasp' d a nation's fate
So glorious as the manger-bed
Of Bethlehem !

Il est possible, cependant, qu'il n'y ait dans tout ceci que la rencontre fortuite d'une même idée par deux poètes absolument étrangers l'un à l'autre. Qui, de nos jours, pourrait bien prétendre à la propriété exclusive d'une idée originale ; la revendiquer, la breveter comme une invention mécanique ? Il est rare que l'on pense

quelque chose d'absolument inédit en littérature. Tout le mérite repose maintenant dans le bonheur de l'expression, plus ou moins neuve, plus ou moins géniale. Bien avant l'an de grâce 1750, bien avant Fléchier, ils étaient légion ceux-là qui avaient dit, écrit, chanté, dans toutes les langues vivantes du Christianisme, " que les splendeurs accumulées des palais des rois de la terre n'avaient rien de comparable aux beautés mystiques de l'étable de Béthléem." Et avant eux, à trois ou quatre siècles d'antériorité, une prose célèbre de la liturgie, le magistral *Votis Pater annuit*, chantait à l'Enfant-Dieu, aux vêpres solennelles de Noël :

*Cælum cui regia
Stabulum non respuis ;
Qui donas imperia
Servi formam induis :
Sic teris superbiam.*

" Toi qui as le ciel pour royaume, Tu ne dédaignes pas une étable ; Toi qui donnes les empires, Tu revêts la forme de l'esclave : ainsi Tu écrases l'orgueil."

De cette grandiose antithèse naquit cette idée très belle, très juste du cantique de Fléchier, que l'on retrouve, traduite avec une rare élégance dans le *Christmas carol* de M. Henry Farnie, mais qui n'en est pas moins connue de tous et commune à tous.

Quant aux deux autres strophes de la pastorale anglaise, elles me paraissent absolument originales et, conséquemment, étrangères à toute réminiscence, immédiate ou lointaine, des pensées et des sentiments exprimés dans les quatre autres couplets du Noël français.

Monsieur Edward A. Bishop, l'organiste distingué de la cathédrale anglicane, m'a gracieusement transmis un exemplaire du Noël de Gounod avec copie de la pastorale. Je lui suis très reconnaissant de cet acte de courtoisie.

Voici les deux autres strophes du *Christmas carol* :

No longer sorrow,
 As without hope, oh Earth !
 A brighter morrow
 Dawn'd with that infant's birth !
 Our sins were great and sore,
 But those the Saviour bore,
 And God was wroth no more,
 His own Son was the Child that lay in Bethlehem !

Babe weak and wailing,
 In lowly village stall,
 Thy glory veiling,
 Thou cam'st to die for all !
 The sacrifice is done,
 The world's atonement won,
 Till Time its course hath run,
 O Jesu Saviour ! morning Star of Bethlehem !

Hallelujah ! Hallelujah ! Amen.

Le jour de Noël, de l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-seize, le cantique de Gounod fut chanté, pour la première fois, à la cathédrale anglicane de Québec. Comme ses murailles durent, à ce rythme, frémir étrangement ! Et pourquoi ? *Quare fremuerunt ?* C'est que, tout au bas de leurs fondations et leur servant d'assises, reposent, enfouies dans le sol, les ruines bénites du vieux Couvent des Récollets. L'église métropolitaine protestante n'avait cru vibrer qu'aux voix des choristes et de l'orgue ; inconsciente, elle avait tressailli d'allégresse, de toute la joie de cette pierre angulaire de la Maison spirituelle des Fils de saint François, pierre invisible, pierre égarée, perdue, plus ensevelie en apparence dans la mémoire des hommes qu'oubliée sous terre, pierre vivante cependant, possédée d'un cœur et d'une âme, réminiscente, après cent ans de silence absolu, du vieux Noël languedocien, à l'air doux et tendre, jadis aimé ! (1)

(1) Le Couvent des Récollets à Québec fut incendié le 6 septembre 1796.

Oh ! qu'elle est vraie cette parole de Musset : " rien n'est meilleur que d'entendre l'air doux et tendre, jadis aimé." La seule lecture de ce cantique m'a toujours causé une émotion profonde, jugez de son effet lorsqu'on me le chante.

Dans cette étable est à nos églises catholiques françaises ce qu'est à nos foyers notre délicieuse chanson *A la claire fontaine*. L'hymne national de la province de Québec, *Vive la Canadienne*, l'est peut-être moins que ce cantique qui nous rappelle trois patries : le Canada, la France, le Ciel ! Universellement connu, universellement aimé, on le chante, universellement aussi, par toute l'immensité territoriale du Dominion : du fond de la Baie des Chaleurs aux sommets glacés du Klondyke,— car cette année même, que dis-je ? aujourd'hui, (2) dans les montagnes d'or de l'Alaska, à Dawson-cité (3), à Juneau-ville, il y aura des mineurs canadiens-français pour célébrer, à la bonne manière des ancêtres, la traditionnelle messe de minuit—de Vancouver à Anticosti, sur tous les points géographiques de la Puissance, et dans les quarante-cinq Etats-Unis de la République américaine où vit plus d'un million de nos compatriotes, partout enfin où vous rencontrerez un Canadien-français. Victor Hugo demandait au Seigneur, comme une grâce suprême, d'épargner à ses parents, à ses amis, même à ses ennemis triomphants, le spectacle navrant d'une cage sans oiseaux, d'une ruche sans abeilles, d'une maison sans enfants. Canadien, le grand poète eût ajouté un trait à ce tableau de désolation : celui d'une église où l'on ne trouverait pas, à Noël, une crèche d'Enfant Jésus, d'une chapelle où l'on ne chanterait pas *Dans cette étable*, ce *carmen seculare* de la Nouvelle-France.

(2) Aujourd'hui, c'est-à-dire, le 25 décembre 1898. Sous ce titre : *Dans cette étable* et à cette date le *Courrier du Canada* de Québec publiait un *Christmas number* où se trouvait inséré tout l'article consacré ici à la critique et à l'histoire du cantique de Fléchier.

(3) Aussi bien *Dawson-cité* devrait-elle se nommer *Leduc-cité*, car ce fut encore un Canadien-français, Joseph Leduc, qui

Non seulement on le chante à l'église, au temps de Noël, mais dans toutes les demeures et toute l'année. C'est encore moins un cantique qu'une berceuse accoutumée, une prière quotidienne que les mères récitent, plutôt qu'elles ne fredonnent, sur les petits berceaux endormis à son rythme caressant. Ecoutez cette mélodie douce et tendre, où la naïve simplicité du style ajoute encore à la grâce des sentiments ; songez à toutes ces générations de générations françaises qu'elle a bercées, à ces milliers de familles qui, trois siècles durant, l'ont apprise à leur tour, chantée, transmise à d'innombrables séries de foyers, échos fidèles, vivants, continus, qui s'en vont, grandissant toujours à l'infini, comme des ondes sonores, dans le silence attentif des âges à venir. Nommez-moi une cavatine célèbre, un grand air d'opéra, coté haut dans l'estime de nos conservatoires modernes, choisissez-le vous-même dans les œuvres classiques des maîtres, dites-m'en un seul qui se puisse vanter d'avoir caressé autant de rêves, éveillé autant d'espérances, nourri autant de joies, troublé enfin autant de cœurs que cette romance villageoise pieusement convertie en cantique de Noël !

*
* *

Quelle est donc la raison de l'extraordinaire faveur, de l'incontestable et permanente popularité de cette modeste composition ? Sa valeur poétique ? Les rimes n'en sont point millionnaires ; rapprochez-les, par exemple, des strophes superbes du vieux chant grégorien, *Silence, ciel ; silence, terre*, et ses couplets vous paraîtront assez médiocres. Sa mélodie, très agréable assurément, ne balance pas, à mon avis, le charme artistique de cet air de

fut un des premiers, sinon le premier, habitants de Dawson-cité.

Ce Joseph Leduc, que le *Monde Moderne*—un magazine français publié à Paris—(Cf : livraison de janvier 1898, No. 37, page 126)—appelle *Joe Ladue* ! c'est l'orthographe phonographique de ce nom-là prononcé à la Yankee, ce Joseph Leduc, possédait une scierie au confluent du Klondyke et du Yukon.

vaudeville, absolument distingué, sur lequel Pellegrin chantait au dix-huitième siècle : *Cher Enfant qui viens de naître*. Où donc repose le secret de cette puissance fascinatrice, captivante, enchanteresse, de cet irrésistible attrait qui émeut, chez nous, Canadiens-français, les cœurs les plus froids, les âmes les moins vibrantes ?

Je réponds sans hésiter : dans les effets sympathiques que cet air même exerce.

A l'époque où les régiments suisses étaient à la solde de la France, les bouviers de l'Helvétie jouaient sur leurs cornemuses une pastorale célèbre, le fameux *Ranz des vaches*. On fut obligé de la défendre—et cela sous peine de mort—aux musiques militaires, précisément à cause des effets sympathiques de cette mélodie sur les soldats qu'elle rendait fous de nostalgie. Aussi désertaient-ils inmanquablement, ou se flambaient-ils la cervelle.

Or, amis lecteurs, avez-vous jamais réfléchi aux effets sympathiques du noël-cantique *Dans cette étable* ? Il nous hypnotise à notre insu, malgré que nous ayons le bonheur de vivre au pays ; concevez alors sa puissance d'attraction sur ceux-là des nôtres qui l'ont quitté ! Voulez-vous, avec moi, éprouver la force latente, incompressible, de ce sentiment ? Faites, à titre d'expérience psychologique, faites chanter ce cantique ou cette chanson de *La claire fontaine* par des compatriotes exilés aux États-Unis, aux groupes de Boston, de Lowell, de Fall-River, à tous nos frères proscrits de la Nouvelle-Angleterre. Reconstituez la scène, moins avec l'essor d'une imagination ardente, qu'avec l'émotion sincère d'un cœur aimant. Écoutez chanter cette femme, revenue de la filature, et qui se repose de son affreux labeur en endormant sur ses genoux sa petite fille, une malheureuse comme sa mère, et qui ne verra s'ouvrir devant elle, pour tout avenir, qu'une porte basse de fabrique. Cette voix exténuée de fatigue, rauque, sèche de toute la fine et mortelle poussière de coton respirée pendant douze heures, râle plutôt qu'elle ne fredonne les strophes du vieux cantique *Dans cette étable*. Cette plainte, et

c'en est une véritable, écoutée de la sorte vous semblera intolérable de tristesse.

Et cependant, elle est encore plus angoissante cette autre voix de puddleur ou de briquetier, revenu de sa fournaise métallurgique ou d'un soleil tropical, anéanti de chaleur et de travail, et qui chante cependant. Oui, elle chante, cette voix d'ouvrier, beaucoup moins pour réjouir le cœur qui n'en peut mais, que pour tromper l'horreur de sa solitude, combattre l'affolement du désespoir qui le gagne, l'envahit, l'entraîne comme un vertige.

*A la claire fontaine
M'en allant promener...*

Cette voix fait mal à entendre et la chanson bat de l'aile, comme un oiseau blessé. Son rythme, alerte et gai, s'est tout à coup ralenti, la mesure traîne, boite, comme épuisée d'une trop longue course ; à son insu la voix s'est mise à chanter les notes en mineur ; ce mode va mieux à son inconsolable deuil.

Cet ouvrier, cette ouvrière, esclaves à vie de ce tyran-femelle, de cette marâtre qui se nomme, en toutes langues et en tous pays, la Manufacture, qui sanglotent ensemble plutôt qu'ils ne chantent ce doux cantique et cette vive chanson, viennent tous deux du Canada où ils retournent par une pensée crucifiée d'indicibles regrets, car ils se voient trop pauvres pour y reporter jamais leurs foyers et leurs familles.

Je laisse à ceux-là qui me lisent le soin de compléter ce sinistre tableau dont je n'esquisse ici que les grandes ombres.

Ecoutez. Mais, au préalable, cachez-vous bien pour les entendre. Faites en sorte qu'ils ne vous sachent point là : autrement la voix leur manquerait de douleur et de honte s'ils vous surprenaient à les regarder pleurer ainsi, vous, leurs compatriotes. Et n'applaudissez pas s'ils ont le courage de chanter jusqu'au bout du Noël et

de la chanson ; vos bravos leur sembleraient ironiques et cruels.

Quel contraste poignant à établir entre ce silence, recommandé comme une prescription de médecin, et ces acclamations délirantes qui saluaient à Montréal et à Québec, dans une gloire d'apothéose, aux soirées de gala de leurs Académies de Musique, une autre compatriote illustre, exilée, elle aussi, bien loin de notre belle province, lorsqu'elle chantait avec une voix ravissante l'admirable musique d'Hérold :

Souvenir du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur,
Et je pense au village
Pour rêver le bonheur !

Ce projet exquis de l'exilée volontaire qui rentre à son gré dans la patrie, Madame Albani le peut réaliser autant de fois que son cœur lui dira de revenir au Canada français. Sa richesse lui permet de quitter Londres, de réapparaître, tous les ans, comme *Les Hirondelles* de Béranger, dans ce beau village de Chambly

Pour rêver le bonheur

de son existence de compatriote et d'artiste. Elle vient alors revivre, dans toute leur intensité, les joies pures de sa jeunesse, au berceau même de sa famille, sous le beau ciel de son pays.

Mais aux malheureux proscrits de Boston, de Lowell, de Fall-River, la mélodie d'Hérold est interdite. Ils n'en chanteront jamais plus que la finale. Chacun d'eux semble dire à nous tous, avec un accent d'agonie :

Ah ! ma voix vous supplie
D'écouter mon désir ;
Rendez-moi ma patrie
Ou laissez-moi mourir !

La pastorale historique du *Ranz des vaches* poussait au suicide et à la désertion les malheureux soldats suisses. Le divin cantique de Noël, *Dans cette étable*, et notre suave chanson nationale, *A la claire fontaine*, n'auront pas, Dieu merci, d'aussi néfastes conséquences. Qu'on les chante là-bas, en toute espérance, dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Leurs effets sympathiques ramèneront chez nous, dans notre bien-aimée province de Québec, plus de frères exilés que tout l'effort réuni des agences de rapatriement.

* * *

Comme la plupart—l'immense majorité—des noëls religieux, *Dans cette étable* est un cantique écrit sur la musique d'une chanson populaire dont le recueil Garnier nous a conservé le vers initial : *Dans le bel âge*. J'oserais même prétendre que cette chanson populaire se chantait, en France, dès les premières années du dix-septième siècle, (1) par tout le territoire de l'ancienne

(1) Au temps de Fléchier on chantait aussi sur la musique de cette chanson populaire un *cantique spirituel* sur les *Malheurs de la rechute* ;

Triste naufrage,
O sort trop malheureux
D'un cœur volage, etc.

Cf: Garnier : *Nouveaux cantiques spirituels*, tome Ier, première partie, page 43.

Je trouve encore dans le Recueil *Daulé* (pages 161 et 162) un chant eucharistique composé sur cette mélodie :

Troupe innocente
D'enfants chéris des cieux,
Dieu vous présente
Son festin précieux !
Il veut, ce doux Sauveur,
Entrer dans votre cœur ;
Dans cette heureuse attente
Soyez pleins de ferveur,
Troupe innocente !

Suivent autant de couplets qu'il y a d'actes de foi, d'adoration, d'humilité, de contrition, de désir et d'amour. Ce cantique se chante encore à Québec, sur la musique du Noël de Fléchier, aux messes de Première Communion.

province du Languedoc, si j'avais une preuve certaine qu'Esprit Fléchier, le célèbre évêque de Nîmes, fut l'auteur du Noël écrit sur sa musique. Sans doute l'abbé Migne, dans sa grande *Encyclopédie Théologique* attribuée à Fléchier la paternité du cantique en question. Fâcheusement, il ne se trouve pas dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, par Fabre de Narbonne, que j'ai consultées à la bibliothèque de l'université Laval. Toutefois, le vieil axiome de droit : *testis unus, testis nullus*, n'a qu'une valeur relative en archéologie. La prodigieuse érudition de l'abbé Migne fait autorité et devrait convaincre les plus incrédules. D'ailleurs, Fabre de Narbonne, en n'insérant pas au volume des poésies françaises de Fléchier le cantique de Noël dont je fais ici la critique, ne contredit point l'abbé Migne. Car je suis en mesure de prouver que cette édition prétendue complète des œuvres de ce remarquable écrivain est défectueuse, fautive sous ce rapport. Mes lecteurs le pourront eux-mêmes constater s'ils réfèrent avec moi au *Magasin Pittoresque* de 1854. Au cours d'un article fort intéressant sur *La Vie des Eaux*, par M. Félix Mornand, ils y liront que Fléchier, dans sa jeunesse, vint prendre les eaux à Vichy, " qu'il chanta même dans des vers burlesques d'enthousiasme où ne se pressent guère le futur " orateur sacré." Or, ce dithyrambe sur les eaux minérales de Vichy ne se trouve pas dans les œuvres complètes de Fléchier telles que publiées par Fabre de Narbonne. Il l'aura sans doute regardé comme indigne des honneurs d'une réimpression dans une édition définitive. Ces vers, en effet, auraient plutôt nu qu'ajouté à la réputation littéraire de ce magnifique écrivain. Pour la même raison sans doute il aura supprimé notre bien-aimé cantique de Noël, lequel, il le faut reconnaître, est une poésie assez pâle et de valeur négligeable (1). Fléchier dut le com-

(1) Ainsi l'abbé Migne, dans son *Encyclopédie Théologique*, s'est permis de corriger une faute très choquante d'euphonie qui se trouve au premier couplet, tel que publié par Garnier :

*Non, les palais des rois
N'ont rien de comparable, etc.*

poser dans sa jeunesse, au début de sa carrière d'homme de lettres. Et ce fut sur la musique facile, gracieuse, fraîche surtout, de la chanson populaire qu'il avait tant de fois entendue chanter dans son enfance, qu'il écrivit (très probablement à l'époque où il enseignait la rhétorique à Narbonne) ce Noël demeuré pour nous, Canadiens-français, un chant national d'un effet sympathique irrésistible (1).

Vous l'avouerez-je, lecteurs, j'ai le fétichisme du nom, je subis le prestige de l'étiquette, le magnétisme de l'enseigne ; ses grosses lettres dorées m'en imposent. Comme bien d'autres, et ce n'est pas une excuse, j'ai la naïveté de croire aux grandes affiches et aux grands mots. Béranger, le spirituel chansonnier du second empire, s'est agréablement moqué de cette badauderie ineffable des prétendus connaisseurs quand il écrivit :

Et vous gens de l'art,
Pour que je jouisse,
Quand c'est du Mozart
Que l'on m'avertisse !

Ce fin railleur a mille fois raison. Du moment qu'une mélodie est agréable, originale, charmante à écouter, que nous importe le nom de son auteur ? Ainsi du Noël qui nous préoccupe. Seulement, et vous jugerez par là de mon incurable manie, seulement si quelqu'un d'autorisé me convainquait que *Dans cette étable* n'est pas de Fléchier, celui-là me rendrait très malheureux. Oui, je serais assez sot pour détrôner mon idole. Mais il n'en sera rien, j'en ai la ferme conviction ; je ne sacrifie pas à un faux dieu en vouant un culte au vénérable cantique qui a réjoui ma jeunesse.

Il écrit avec beaucoup de raison :

Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable. etc.

(1) Le nom de Fléchier se recommande encore à notre souvenir par l'oraison funèbre de Madame la duchesse d'Aiguillon, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, qu'il prononça à Paris, chez les Carmélites, à leur couvent de la rue d'Enfer, le 12 août 1675.

Regardez cette belle et élégante jeune fille qui passe sur votre chemin. Vous l'admirez, et vous faites bien, certes. Mais qu'un flâneur, rencontré au hasard de la promenade, vous souffle à l'oreille que la fascinante étrangère, l'éblouissante inconnue qui vous a captivé au premier regard est fille de roi. Du coup votre admiration devient enthousiasme, extase, que sais-je, moi, de vos nerfs ou de votre cerveau ? Ainsi du cantique de Fléchier, le Benjamin de cette grande famille que nous sommes convenus d'appeler NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE. Laissez-moi croire, avec cette belle confiance, cette ravissante sérénité d'âme particulière aux petits et aux grands enfants, que cette poésie centenaire est fille de roi, fille d'un prince de l'Église et de l'éloquence sacrée.

*
* * *

Et, toujours au propos d'un rêve à poursuivre, et d'un bonheur fragile à porter, souffrez que je vous raconte l'histoire d'un désenchantement cruel; d'une déception navrante. Elle se rattache, comme vous le soupçonnez bien, aux origines d'un Noël canadien-français dont j'étais très fier, car, sur l'autorité de gens apparemment bien informés, j'en attribuais la musique au maître des maîtres, à Wolfgang-Amédée Mozart en personne. Chanter un cantique sur de la musique de Mozart n'est point banal, et l'événement en mérite considération. Il s'agit du Noël populaire :

Nouvelle agréable !
Un Sauveur enfant nous est né !
C'est dans une étable
Qu'Il nous est donné.

Dans cette nuit, le Christ est né,
C'est pour nous qu'Il s'est Incarné ;
Venez, pasteurs,
Offrir vos cœurs :
Aimez cet Enfant tout aimable.



19.

Mäßig.
Chor.

G. O. Hägeli.

1. Freuet euch des Le - bens, weil noch das Lämpchen glüht; ver - setz die

Mo - se, eh' sie ver - brennt! Man schafft so gern sich

Zeit' und Ruh', sucht Ver - nen auf und kn - det sie, und läßt das Wellchen

un - be - merkt, das und am We - ge blüht. Da Capo.

FAC-SIMILÉ DE LA PAGE 22

DE RECUEIL DE CHANSONS POPULAIRES ALLEMANDES

Or qu'advint-il, hélas? — Un beau matin, ou plutôt un triste matin, un de mes intimes amis, M. Alexandre Bélinge, tenu au courant de mes présentes études, m'apporta un petit recueil illustré de chansons populaires allemandes où se trouvait publié le fameux air bachique attribué chez nous à Mozart, et qui appartient à un autre, comme vous-mêmes, lecteurs, allez vous en convaincre *de visu*, car je le reproduis *in extenso*, paroles et musique, me gardant bien d'en retrancher la gravure qui l'enlumine et qui est des plus suggestives pour les disciples de Bacchus.

Voici la traduction de la chanson populaire allemande ; j'en suis redevable à M. Alexandre Bélinge, linguiste distingué, qui met son beau talent à la disposition de ses nombreux amis.

JOUISSEZ DE LA VIE !

REFRAIN

Jouissez de la vie pendant que la lampe brûle encore, cueillez la rose avant qu'elle se fane.

L'homme se forge à plaisir bien des soucis, se cause volontiers bien des fatigues ; il cherche les épines et il en trouve ; mais il ne remarque pas la violette qui fleurit pour lui sur le bord du chemin.

Quand la Nature effrayée se voile et que le tonnerre gronde au-dessus de nos têtes, le soir, après l'orage, le soleil nous rit deux fois plus beau.

Celui qui fuit l'envie et la haine, qui cultive dans son jardinet le contentement, le verra bientôt devenir arbre et porter des fruits d'or.

Chez celui qui aime la loyauté et la franchise, et qui donne de bon cœur à ses frères pauvres, le Bonheur entrera volontiers pour y établir sa demeure.

Quand le chemin de la vie se rétrécit affreusement, quand le malheur nous tourmente et nous oppresse, l'Amitié vient, comme une sœur, tendre la main à l'honnête homme.

Elle sèche ses larmes, sème des fleurs sur sa route jusqu'à la tombe, change la nuit en aurore et l'aurore en jour.

L'Amitié ! elle est le plus beau lien de la vie !—Trinquons, frères, buvons, loyalement, la main dans la main. C'est ainsi que l'on atteint, joyeusement et sans fatigue, la Meilleure Patrie.

REFRAIN

Jouissez de la vie pendant que la lampe brûle encore, cueillez la rose avant qu'elle se fane. (1)

Il serait difficile d'exiger d'une chanson de table morale plus sereine et plus douce philosophie. Elle a pour auteur un poète suisse, Jean-Martin Usteri. (2) C'est la meilleure de ses compositions en vers et elle est devenue un chant populaire pour toute l'Allemagne.

On a dû remarquer avec étonnement que la musique de cet air bachique est signée *J. G. Nägeli* (3) et non point *Wolfgang-Amédée Mozart*, comme il appert au

(1) *Ballades et Chants populaires de l'Allemagne*, pages 22 et 23, n° 19.

Par le goût sûr et intelligent qui a présidé au choix de sa collection ce recueil rappelle d'assez près la *Grande Bible des Noël*s de Mgr. Victor Pelletier. En autant que l'identification en a été possible chacune de ces chansons populaires est signée du nom de son auteur. Aussi lisons-nous les noms de Christian Gotlobb Neese, Pohlenz, Weber, Grübel, Nägeli, Usteri, etc.

Pour celles-là demeurées anonymes, ce qui établit, mieux que toute autre preuve, leur très grande ancienneté, puisque leur origine semble se confondre avec celle du peuple, le compilateur du recueil s'est donné la peine d'indiquer la région particulière où elles se chantaient. Ainsi il écrira : *chansons de Souabe, de Bade, de Franconie, de Francfort, ballades du nord ou du sud de l'Allemagne*, etc.

(2) Jean-Martin Usteri (1727-1763).

(3) Jean-George Naegeli, ou mieux Nägeli, par respect pour l'orthographe allemande. Né à Zurich en 1768, il fut l'un des musiciens les plus estimés de son temps. Fétis, dans sa *Biographie des Musiciens* (tome 6, page 275) nous rapporte qu'il se fit connaître avantageusement comme compositeur par des chansons allemandes—15 recueils—qui obtinrent des succès de vogue, des toccates, des chants en chœur pour les écoles et les églises. Nägeli fut aussi écrivain didactique et éditeur de musique. Il mourut le 26 décembre 1836.

titre même de la chanson. Cette découverte m'a laissé froid, et pour cause. J'ai été lent à me remettre de ce coup de surprise et j'en subis encore l'étourdissement. Tout, en effet, conspirait à me maintenir dans l'illusion de croire que cette mélodie appartenait à Mozart, car elle est véritablement écrite dans son style. (1) Sans doute, ce petit fait, isolé de tout autre renseignement corroborant, ne suffit pas à prouver que Nægeli soit positivement l'auteur de l'ariette en question. Il faut bien admettre cependant qu'il crée en sa faveur une présomption très forte. N'oublions pas—et cette observation a sa valeur—que Jean-Martin Usteri, le poète, et Jean-George Nægeli, le musicien, étaient non seulement compatriotes mais encore concitoyens. Tous deux sont nés à Zurich et tous deux y sont morts. N'est-il pas naturel de penser que Nægeli choisit de préférence les vers d'Usteri pour thèmes de ses compositions? la littérature de ses nationaux lui offrant des sujets tout prêts et à portée de la main. D'ailleurs, les œuvres de Mozart sont trop universellement connues, trop religieusement recueillies, en Allemagne surtout, pour croire qu'un éditeur allemand commit l'inexcusable bévue de méconnaître un air classique de Mozart. Je dis air classique, j'oserais même écrire air national, car véritablement *Freu't euch des Lebens* est à l'Allemagne ce qu'*Auld Lang Syne* est à l'Ecosse : la chanson par excellence de la concorde et de l'amitié.

Que nous importe, en fin finale, pour me servir de l'énergique pléonasme de saint François de Sales, que nous importe que la musique du *Freu't euch des Lebens* soit de Mozart ou de Nægeli? Sa valeur réelle, intrinsèque, en sera-t-elle, pour cela, accrue ou diminuée? Ne demeure-t-elle pas absolument la même? Qu'entraîne cette dispute sur l'identification de son auteur? Son rythme en sera-t-il moins franc, sa mélodie moins colorée, son refrain moins alerte, et son couplet moins gai?

(1) Un autre motif d'opéra du même auteur, *Che soave zefiretto des Nozze di Figaro*, rappelle immédiatement l'air du *Freu't euch des Lebens* et lui ressemble de fort près par la coupe rythmique.

Rappelons-nous le second acte de l'une des plus belles tragédies de Shakespeare. La scène se passe dans le jardin de Capulet. Roméo se désespère de s'appeler Montaigu. Que va lui répondre Juliette?—"Il n'y a que ton nom qui soit mon ennemi." Puis elle ajoute :

*"What's in a name? That which we call a rose,
By any other name would smell as sweet;
So Romeo would, were he not Romeo call'd,
Retain that dear perfection which he owes
Without that title."*

"Qu'y a-t-il dans un nom? Ce que nous appelons une rose, sous tout autre nom exhalerait un parfum aussi suave. Ainsi Roméo, ne se nommât-il plus Roméo, garderait, en perdant ce nom, toutes ses perfections aimables."

Ce passage du grand dramaturge anglais ne vous convainc-t-il pas mieux que toute autre bonne raison, et n'est-il point parfaitement inutile de s'arrêter davantage à rechercher si la mélodie qui nous intéresse est de Mozart ou de Nægeli?

XX.

Nouvelle agréable est le premier des *Noëls nouveaux du Canada français*, et par l'importance et par la date, comme *Dans cette étable* est le dernier des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Leur rencontre ici me prévient que ma tâche est terminée, mon obligation remplie envers mes lecteurs. Je me reproche même d'avoir dépassé le but, car, sous prétexte de leur rapporter l'incident d'une désillusion personnelle, grossie aux proportions d'un désenchantement artistique, je me suis oublié à raconter l'histoire du *Nouvelle agréable* et son origine musicale. Ce qui est un hors-d'œuvre, étant donné le titre de ce livre et son sujet.

En effet, j'ai écrit, dans ma préface, que je n'entendais étudier que cinq vieux recueils de cantiques spirituels remarqués à la Bibliothèque des Pauvres, au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Martial de Brives (1664), Surin (1694), Pellegrin (1701-1711), Garnier (1750), Daulé (1819), sont les seuls auteurs dont j'ai consulté les ouvrages et auxquels j'ai limité mes recherches historiques.

Je m'accuse cependant d'avoir enfreint une fois la règle que je m'étais strictement imposée en consultant en outre les archives manuscrites du couvent. Heureuse faute dont je n'éprouve aucun repentir, car je lui dois d'avoir exhumé d'un oubli aussi inexplicable qu'immérité le beau Noël canadien-français de l'archidiacre Joseph Céré de la Colombière.

Au cours de ces études critiques, j'ai longuement parlé de la valeur littéraire des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, et, plus brièvement aussi, de leurs qualités artistiques, c'est-à-dire musicales. Il me reste à considérer leur importance historique.

Au lendemain de la signature du *Traité de Paris*—10

avril 1763—l'Angleterre, voulant s'assurer la possession de sa conquête, résolut d'asservir le Canada, en lui faisant perdre, comme à l'Irlande, ce qu'il avait de plus cher au monde après Dieu, son idiome national. Un des moyens les plus efficaces que les vainqueurs employèrent alors fut d'interdire toutes relations entre la France et son ancienne colonie. Echanges de commerce, rapports de familles, correspondances, tout fut brusquement interrompu. On défendit même l'exportation des livres et il fallut, au Séminaire de Québec, copier les auteurs classiques ainsi qu'on l'avait fait jadis dans les monastères du Moyen-Age. Tout ce qui pouvait, de près ou de loin, rappeler un souvenir de France était soigneusement éliminé. Nul Français ne pouvait pénétrer dans la colonie sans un passeport bien en règle et devait se soumettre à la haute surveillance de la police. Nul Canadien, d'autre part, ne pouvait se rendre en France sans qu'il eût à donner de très graves raisons ; et encore devait-il se rapporter aux autorités londonniennes.

Cette vigilance inquiète et soupçonneuse dura trente ans—de 1760 à 1790. Oui, pendant trente ans, nos ancêtres eurent à soutenir, pour conserver l'usage de la langue française, une lutte acharnée, bien autrement formidable que les rencontres de l'ennemi sur les champs de bataille. Crémazie, le doux poète de la nostalgie, et qui lui-même mourut du mal du pays bien qu'il eut la France pour terre d'exil, Crémazie a chanté, avec un accent de vérité navrante, les affolantes angoisses et les inconsolables regrets de nos aïeux à cette époque sinistre de leur histoire. Relisez le *Drapeau de Carillon*, son plus beau cantique sur l'amour de la patrie :

Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix
 N'éveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives ;
 Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,
 Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.
 De nos bords s'élevaient de longs gémissements
 Comme ceux d'un enfant qu'on enlève à sa mère ;
 Et le peuple attendait, plein de frémissements,
 En implorant le ciel dans sa douleur amère,
 Le jour où, pour la France et son nom triomphant,
 Il donnerait encore et son sang et sa vie ;
 Car, privé des rayons de ce soleil ardent,
 Il était exilé dans sa propre patrie.

Concevez, si possible, la tristesse infinie des Canadiens-français écoutant chanter dans leurs églises, en deuil de la patrie, ces véritables Noël's du Désespoir dont l'amertume était à ce point excessive qu'elle donnait à leurs âmes l'avant-goût des peines du dam : 25 décembre 1759, année trois fois sinistre par la bataille du 13 septembre, la mort de Montcalm, et la reddition de Québec ; 25 décembre 1760, année de la capitulation de Montréal ; 25 décembre 1763, l'année terrible par excellence, l'année de l'infâme *Traité de Paris* qui scellait la pierre du sépulcre où gisait ensevelie cette mère adorée qu'ils nommaient la Nouvelle-France.

Et cependant nos ancêtres ne renoncèrent pas à leur foi nationale ; ils crurent comme à un dogme à la résurrection du Canada-français laissé pour mort sur le champ de bataille et que la France monarchique avait abandonné aux fossoyeurs. Mais l'Eglise vint au tombeau politique de ce nouveau Lazare et répéta sur lui le miracle du Christ. Ce miracle, nos aïeux l'attendirent trente ans ! Je doute que la captivité de Babylone leur eût semblé plus longue, et que les Hébreux aient chanté avec une plus navrante tristesse l'élégiaque verset du psaume célèbre : *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, cum recordamur Sion.*

Au lendemain de la guerre franco-prussienne, un vieux curé alsacien vint à Paris solliciter des aumônes pour acheter une cloche à l'église d'un petit village, tout voisin de Strasbourg. Un matin, au cours de ses pérégrinations multiples, le bon prêtre rencontra sur le boulevard un de ses paroissiens qui, fort étonné de le trouver là, lui demanda à brûle-pourpoint ce qu'il y venait faire. Le vieillard lui exposa candidement l'objet de ses démarches. Stupéfaction du villageois—“ Une cloche, acheter une cloche ! mais oubliez-vous, M. le curé, que les Allemands viennent de nous en donner une superbe, flambante neuve, et qui vaut, elle seule, tout un carillon ? ” —“ Mon ami, pour parler de la sorte vous ignorez ce que je sais depuis huit jours. Cette cloche-là a été fondue avec le bronze des canons français livrés à Metz ; les Prussiens me l'ont dit eux-mêmes. Le lendemain, je me suis mis en route, car maintenant il faut qu'elle parte ou que je meure : je pleure trop aujourd'hui quand je l'entends sonner ! ”

Cette noble action d'un noble cœur émeut au possible. Mais l'attendrissante sensibilité de cette âme d'élite, vibrant au diapason le plus élevé du patriotisme, soutiendra-t-elle jamais la comparaison avec le stoïque courage de nos ancêtres, dévorant, pendant trente années, les larmes les plus amères qu'un œil humain puisse verser, et trouvant je ne sais où, dans un sublime élan d'héroïsme, la force de chanter les noëls anciens de la vieille France ? Israël captif, en présence de l'Euphrate qui lui rappelait le souvenir du Jourdain, suspendait ses lyres et ses cithares aux arbres du rivage et refusait à son vainqueur de lui apprendre les hymnes de Sion. *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ?* Le Canada français, devenu anglais malgré lui, chante haut et ferme devant ses maîtres qui n'osent pas lui imposer silence. Il chante pour ses enfants et les enfants de leurs enfants afin qu'ils n'oublient pas ces cantiques religieux au rythme desquels la première mère-patrie endormait leurs berceaux, éveillait leurs jeunes âmes, et que de la sorte ce répertoire de mélodies nationales se transmette, comme

un inestimable héritage, un legs sacré, de mémoires en mémoires et de générations en générations.

Telle est, à mon sens, la valeur historique des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* et je regrette de n'en pouvoir donner toute la mesure. Ils sont pour moi des livres saints, ces vieux recueils de Surin, de Pellegrin, de Garnier, si religieusement conservés au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Car, de même qu'il fallut copier les classiques au Séminaire de Québec, de 1760 à 1790, de même l'on copiait, à l'hôpital, et à la même époque, dans ces recueils deux fois centenaires, les noëls qui se chantaient dans les églises de nos paroisses aux anniversaires bénis de la naissance du Sauveur.

En 1789, la convocation des États Généraux à Paris fut, au Canada, le signal d'une levée de boucliers. La jeunesse surtout inclinait vers les idées nouvelles et les débats de la Convention, rapportés par la *Gazette de Québec*, l'unique journal que possédait alors la petite colonie canadienne-française, animaient cette population habituée depuis si longtemps à souffrir en silence. L'Angleterre, émue des conséquences graves que pouvaient entraîner pour elle-même et ses possessions les redoutables événements politiques qui se précipitaient en France, fit alors une concession importante qui lui assura la conquête du Canada. Bien qu'elle ne fut dictée à la Métropole que par égoïsme, j'incline cependant à lui en garder quelque reconnaissance.

Depuis trente ans elle avait toujours refusé, soit à l'évêque de Québec, soit aux citoyens, de laisser recruter des prêtres parmi le clergé français. L'un de ses gouverneurs, Haldimand, ne craignit même pas de chasser du pays quelques pauvres sulpiciens, comme Ciquard et La Valinière, soupçonnés d'avoir bien parlé de la France à leurs ouailles. Concevez leur châtiment s'ils eussent été convaincus de ce crime ! Mais voici qu'en 1790, lord Dorchester demande spontanément à Monseigneur Hubert, sans que l'évêque eût fait aucune démarche, si le diocèse avait encore besoin du secours des prêtres euro-

péens et quel sort on pourrait faire à ceux qui viendraient y résider. On avait évidemment pensé en Angleterre à utiliser les membres du clergé que la tourmente révolutionnaire poussait déjà vers notre pays.

Par un étrange retour des choses humaines, poignant contraste et significative antithèse familiers à l'action de la Providence qui en dégage pour l'histoire du monde d'éloquentes et austères leçons, il advint que les ecclésiastiques français, émigrés au Canada, demandèrent l'aumône d'une patrie à ceux-là même que la France monarchique avait déshérités de son drapeau, traités en parias, reniés pour ses fils. Devant la détresse extrême de leurs frères, les Canadiens pardonnèrent tout : trahisons, ingratitude et mépris ; l'indigne mère, pour coupable qu'elle fût, n'en demeurerait pas moins la véritable mère de ces abandonnés et de ces bannis, l'*Alma mater*, l'inoubliable France ! Notre peuple, d'ailleurs, avait une âme trop jeune, trop naïve, un cœur trop tendre et trop neuf pour s'irriter contre un autre que l'ennemi traditionnel, l'Anglais, auquel il rapportait la cause unique de tous ses malheurs. Il en est des nations qui entrent dans la vie comme de l'enfance des individus : petits, leur cœur s'ouvre toujours et se dilate, même lorsqu'on le brise ; devenus grands, hommes faits, il se ferme et se bronze pour jamais. A cette époque, le Canada français, encore en bas âge politique, ne connaissait pas ces rancunes âpres, ces haines féroces des vieux pays de l'Europe gangrenés jusqu'aux moëllles ; il confondait tout encore, caresses et blessures venues de cette main adorée de la France qu'il reconnaissait, avec une émotion indécible, dans celle que lui tendait ses prêtres proscrits.

Avec les ecclésiastiques émigrés rentrèrent au Canada, comme autant de bannis revenus de l'exil, les beaux livres français, devenus si rares, partant si regrettés ; livres d'études, livres de prières, livres de chants, et, après eux, ces lettres de famille, trois fois bénies, plus anxieusement attendues encore que le retour de la colombe biblique par les prisonniers de l'Arche,

Nos chimistes modernes calculent et graduent, avec une précision étonnante, la puissance redoutable des fulminates. Quel moraliste, quel penseur mesurera jamais l'intensité de cette joie, la force expansible de cette allégresse qui dilata soudain, avec la dangereuse instantanéité de la poudre, le cœur de ces vieux Canadiens, nos ancêtres, quand arrivèrent de France, avec *nos gens*, ces premières lettres de paysans à paysans, d'ouvriers à ouvriers, de soldats à soldats, humbles missives à l'orthographe boiteuse, au style barbare, mais dont l'inconsciente éloquence dépassait les meilleurs effets des chaires de rhétorique. Avec la constance invincible, l'inaltérable patience, le courage stoïque et l'inébranlable foi des martyrs, nos pères les avaient attendues trente ans ! Et elles vinrent !

Quelle séduisante étude pour l'archiviste-historien que la critique comparée des correspondances particulières, écrites au lendemain de cette tempête effroyable qui emporta d'un seul coup trône, autel, patrie : lettres naïves, vulgaires, banales, mais fleurant la belle simplicité des honnêtes gens, véritables questionnaires où demandes et réponses étaient à ce point identiques que, de l'est à l'ouest de l'Atlantique, les lettres échangées ressemblaient aux échos d'une même voix répercutée par deux rivages. — Qui était mort ? depuis la catastrophe ; qui avait survécu ? Qui possédait maintenant le *bien* paternel ? Parlait-on toujours français à Québec ? Et les vieux cantiques accoutumés, *Venez, divin Messie, Ça, bergers, assemblons-nous, Dans cette étable*, se chantaient-ils encore dans les églises au temps de Noël ? — La joie de la population tenait du délire. On cessa de copier les classiques au Séminaire, comme, à l'Hôtel-Dieu, les *Poésies chrétiennes* de Pellegrin dont les exemplaires se distribuaient maintenant par toutes les campagnes.

Le 26 juin 1794, débarquait à Québec, un jeune prêtre âgé de vingt-huit ans ; il se nommait Jean-Denis Daulé, le bon *Père Daulé* dont j'ai longuement parlé aux premières pages de cette étude. En reconnaissance du cor-

dial accueil qu'il avait reçu au pays, le prêtre exilé publia son *Recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*. Ce livre, inestimable pour nous, a définitivement fixé cette belle tradition, que rien ne sut interrompre, de chanter par tout le Canada français les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Que notre reconnaissance s'élève donc à la hauteur de son mérite ! Et n'oublions jamais le nom de ce proscrit, de cet octogénaire aveugle dont la voix émue, délicieusement timbrée de nostalgie, fit tant aimer par ses chants religieux la première et douce patrie !

XXI.

J'ai cru être agréable à mes lecteurs en publiant, au cours de cette étude, comme spécimen de la musique en vogue au dix-septième siècle, un Noël (1) écrit sur un air de vaudeville, d'un caractère absolument distingué. Le même motif m'engage à me servir du même procédé vis-à-vis d'eux pour mieux leur faire connaître, et partant apprécier, le recueil Daulé. De tous les cantiques de Noël qu'il renferme, *Votre divin Maître* en est, à mon humble avis, le plus remarquable au point de vue littéraire et musical. Il a ceci de particulier que chacun de ses couplets est écrit sur un air différent. Cette singularité me paraît assez rare et mérite d'être signalée.

VOTRE DIVIN MAÎTRE.

L'ANGE.

Moderato.



Vo-tre di-vin Maî-tre, Ber-gers, vient de
naî-tre, Ras-sem-blez-vous, Vo-lez à ses ge-
noux. Aux hymnes des an-ges Mê-lez vos lou-
an-ges; De vos concerts Remplissez l'u-ni-vers.

(1) *Cher Enfant qui viens de naître*, etc. Cf: page 137 de ce livre.

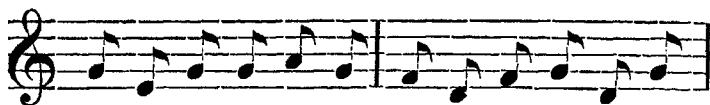
CHŒUR DES BERGERS

Notre divin Maître,
 Bergers, vient de naître,
 Rassemblons-nous,
 Volons à ses genoux.
 Aux hymnes des anges
 Mêlons nos louanges ;
 De nos concerts
 Remplissons l'univers.

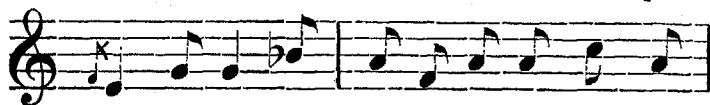
L'ANGE.



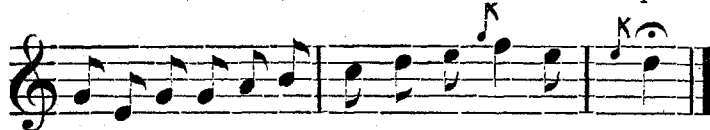
Ten-dre vic - ti - me, Sau-veur ma - gna-



-ni - me, Il vient de tout cri-me La-ver les pé-



-cheurs. Mais les pré - mi - ces De ses dons pro-



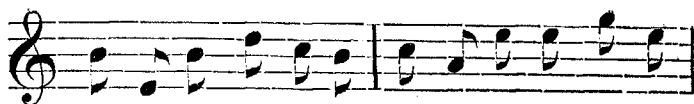
-pi - ces, Et de ses fa - veurs, Sont pour les pas - teurs.

CHŒUR DES BERGERS : Notre divin Maître, etc.

L'ANGE.



O qu'Il est puis - sant, Au-guste, a - do-



-ra-ble ! Mais qu'Il est af - fa - ble, Humain, doux, ai-



-ma-ble, Ce Dieu fait en-fant ! Qu'Il est beau ! qu'Il est



grand, Qu'Il est bien - fai - sant ! Qu'Il est char-mant !

CHŒUR DES BERGERS : Notre divin Maître, etc.

L'ANGE.



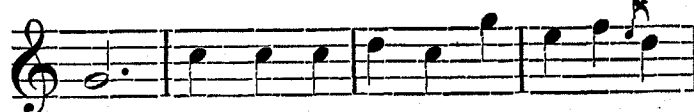
A ce Dieu qui vous ai - me Ve-nez sans fray-



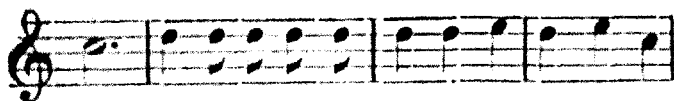
-eur ; Vos a-gneaux mê-me N'ont pas sa dou-



-ceur. La timide in-no-cen-ce, La sim-ple can-



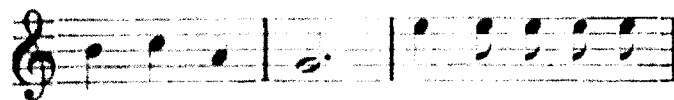
-deur, L'humble in - di - gen - ce, Plai-sent à son



cœur. Pour être à vous sem-ble Il naît dans une é-



-ta - ble ; Il ha-bite un ha-meau, U - ne crèche



fait son ber - ceau. A vous que tout s'u-



-nis - se : Que dans ce saint jour Tout re - ten-



tis - se De vos chants d'a-mour ; Pour Lui mu-set-te



ten - dre, Haut-bois, cha-lu - meaux, Fai - tes en-



ten - dre Vos sons les plus beaux.

CHŒUR FINAL.



No-tre di-vin Mai-tre, Ber-gers, vient de
 naî-tre, Rassem-blons-nous, Vo-lons à ses ge-
 noux. Aux hym-nes des an-ges Mê-lons nos lou-
 an-ges ; De nos concerts Remplissons l'u-ni-vers.

— Daulé : *Nouveau recueil de Cantiques*, pages 218, 219 et 220, et numéro 132 des *Airs notés*. C'est sur les quatre motifs de ce cantique que l'abbé Perrault écrivit le *Gratias agimus*, le *Quoniam tu solus* et le *Cum sancto Spiritu* de sa *Messe de Noël*.

Votre divin Maître doit-il être mis au nombre des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*? Le caractère seul de la musique me justifierait de répondre dans l'affirmative, car elle fut écrite, au plus tôt, à la fin du dix-septième siècle, au plus tard, dans la première moitié du dix-huitième. Le distingué sulpicien, Messire Lazare-Arsène Barbarin, qui publia, en 1870, la biographie de l'abbé Perrault et la critique de ses œuvres, (1) prétend que la musique de *Votre divin maître*, "est celle d'un air ancien, " tout à fait connu, fameux même autrefois : *Hélas !* " *tout sommeille !* du vieux compositeur L'Isle-Adam, et

(1) Cf : Notice sur Messire J. J. Perrault et sur ses ouvrages (page VII) publiée en tête de la *Messe de Noël* : DEO INFANTI.

“ sur lequel fut mis, dans le temps, le noël, aussi très
 “ connu, *Votre divin maître.*”

A quelle époque vivait L'Isle-Adam ? Hofer, Fétis, Michaud, que j'ai consultés, ne font pas à L'Isle-Adam l'honneur de le nommer dans leurs biographies dites universelles. On n'en doit pas conclure que ce vaudevilliste n'ait pas existé, ou qu'il soit aussi obscur que ces auteurs le prétendent en l'ignorant de la sorte.

Rien ne prouve d'ailleurs que ce cantique soit postérieur à l'année 1763 ; conséquemment, il est permis de croire encore, sans commettre une hérésie historique, que *Votre divin Maître* appartient à la catégorie des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Le recueil Daulé, malgré la pénurie de ses renseignements, fournit toutefois un précieux indice aux chercheurs ayant du loisir, un *clue* qui leur permettra peut-être de fixer la date précise du noël que nous étudions, partant de le classer suivant l'ordre de son identification. Daulé nous donne le vers initial du vaudeville—le caractère de la musique le prouve clairement—sur lequel est écrit ce cantique : *Eh quoi ! tout sommeille !* C'est évidemment le même vers initial que nous a donné Barbarin : *Hélas ! tout sommeille !* Les archivistes de bonne volonté n'auront plus qu'à feuilleter les répertoires de messieurs les vaudevillistes des 17^{ième} et 18^{ième} siècles, répertoires qui se trouvent . . . à Paris, à la Bibliothèque Nationale. Je n'ai pas la prétention de diriger, à cette distance, les fouilles laborieuses de ces braves gens ; seulement, s'il m'était permis de leur donner un conseil, je commencerais par les œuvres de Cassanea de Mondonville, maître de chapelle de la maison de Louis XV. Cassanea (Jean-Joseph) naquit à Narbonne en 1715, et mourut à Belleville, près de Paris, en 1773. Le nom de Mondonville, que Cassanea accoupla au sien, pour lui donner plus de relief, était celui d'une terre qui avait appartenu à sa famille.

Cet artiste se livra, très à bonne heure, à l'étude du violon et devint l'un des plus habiles exécutants de son

époque. Mais sa célébrité comme compositeur ne tarda pas à surpasser celle qu'il s'était acquise comme virtuose. Telles de ses mélodies devinrent célèbres et furent classées plus tard parmi les *Airs populaires de France* qui sont censés n'avoir jamais eu d'auteur, quoiqu'il en fallut bien un pour les écrire. C'est la raison déterminante que j'offre aux archivistes-musiciens pour les induire à commencer leurs recherches dans le répertoire de Casanea (1).

En attendant que ces messieurs découvrent la pièce à conviction, je maintiens que *Votre divin Maître* appartient aux *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Strictement, je n'ai pas, à l'appui de mon assertion, une preuve directe et positive, mais enfin pourquoi refuser à cette pastorale le bénéfice de la certitude comme on accorde à des œuvres d'art le bénéfice du doute, le mystère de leur origine ajoutant au charme de leurs beautés archaïques ?

*
* *
*

Un autre cantique très populaire *chez nous*—j'entends la province de Québec—est le Noël languedocien : *Les anges dans nos campagnes*, qu'à mon grand étonnement je n'ai pas retrouvé dans les cinq vieux recueils consultés aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Migne nous le signale comme fort ancien. "Nous nous sommes empressés, dit-il, à la préface de son *Dictionnaire de Noëls et de Cantiques*, nous nous sommes empressés d'introduire dans notre dictionnaire des sortes de romances ou plaintes dont les airs et les paroles ont longtemps joui d'une très grande popularité, telle que

(1) Son meilleur ouvrage est une pastorale en patois languedocien : *Daphnis et Alcidas*, jouée à Paris, en 1754. Les critiques de l'époque ne se gênèrent pas pour crier sur tous les toits que le travail du compositeur s'était borné à arranger en opéra de vieux *airs populaires du midi*, ceux-là même que Fléchier avait entendus bien souvent alors qu'il professait la rhétorique à Narbonne. Qui sait ? on trouverait peut-être, en cherchant dans les motifs de *Daphnis et Alcidas*, la mélodie tant aimée sur laquelle le futur évêque de Nîmes écrivit son délicieux Noël : *Dans cette étable*.

“ celle qui débute ainsi : *Entends ma voix fidèle,—Passeur, suis-moi* ; celle qui commence par ce vers : *Allons tous à la crèche* ; la complainte du Mauvais Riche : *Venez ouïr avec crainte* ; les vieux noëls *Chantons avec réjouissance*, J’entends, là-bas, dans la plaine (1), *Je suis le maître de la grange*,” etc.

Il se chantait donc en France au dix-septième siècle, ou, plus tard, dès le commencement du dix-huitième, puisque, d’après Migne, il est le contemporain du noël de de Pellegrin : *Entends ma voix fidèle*, publié en 1701. Mais ici, au Canada, sous le régime français ? Rien ne me permet d’en affirmer le fait ; et je ne puis que le supposer. Des vieillards que j’ai consultés à ce propos m’assurent que de leur temps, c’est-à-dire dans leur jeunesse, ce qui nous reporterait à l’année 1840, ce noël était tout nouveau pour eux, et qu’il était absolument inconnu de leur enfance.

En 1842, l’abbé Louis Lambillotte publia chez Pousielgue-Rusand, libraires, Paris, rue Hautefeuille, No. 9, un *Choix de cantiques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l’année*. Ce recueil, spécialement dédié aux maisons d’éducation, renfermait (pages 8 et 9, cantique No. 3) le noël languedocien que nous cherchons : *Les anges dans nos campagnes*. Des exemplaires de cet ouvrage furent apportés à Québec l’année même de sa publication en France et se vendaient, sur la rue La Fabrique, à la librairie Crémazie. On pourrait donc vraisemblablement fixer à 1842 l’apparition ou le retour au Canada du vieux cantique que nos ancêtres connurent peut-être mais qu’ils ne chantaient certainement pas sur l’air modernisé de Lambillotte.

(1) Le vers initial et le premier couplet du noël languedocien, *Echos de Bethlém*, varient, suivant qu’ils appartiennent à la version ancienne ou à la version moderne de ce cantique.

VERSION ANCIENNE.

J’entends, là-bas, dans la plaine,
Les anges, descendus des cieux,
Chanter à perte d’haleine
Ce cantique mélodieux :

Gloria in excelsis Deo.

VERSION MODERNE.

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l’hymne des cieux,
Et l’écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux :

Gloria in excelsis Deo.

Les friands de littérature fantastique savent par cœur un tout petit chef-d'œuvre datant de la première jeunesse d'Edgar Poe, et que, dans son admirable traduction française, Baudelaire a placé, je ne sais trop pourquoi, aux dernières pages des *Nouvelles histoires extraordinaires* (1).

Cette bluette macabre—une perle noire d'un grand prix—a pour titre un mot vague, incolore, absolument inoffensif en apparence : *L'Ombre!* Mais cette étiquette très simple cache un récit très poignant, secoué d'émotions violentes, où le froid de la peur vous gèle à mort.

“ Une nuit, nous étions sept, au fond d'un noble palais, dans une sombre cité appelée Ptolémaïs, buvant un vin pourpre de Chios. Et notre chambre n'avait d'autre entrée qu'une haute porte d'airain façonnée par l'artisan Corinnos, d'une rare main-d'œuvre. Pareillement, de noires draperies, protégeant cette chambre mélancolique, nous épargnaient l'aspect de la lune, des étoiles lugubres et des rues dépeuplés par la Peste..... Il y avait autour de nous, auprès de nous, une pesanteur dans l'atmosphère—une sensation d'étouffement, une angoisse affreuse. Un poids mortel nous écrasait..... et toutes choses semblaient opprimées et prostrées dans cet accablement,—tout, excepté les flammes des sept lampes de fer qui éclairaient notre orgie. S'allongeant en minces filets de lumière, elles restaient toutes ainsi, et brûlaient pâles et immobiles ; et dans la table ronde d'ébène autour de laquelle nous étions assis, et que leur éclat transformait en miroir, chacun des convives contemplait la pâleur de sa propre figure et l'éclair inquiet des yeux mornes de ses camarades.....

(1) Edgar Poe : *Nouvelles histoires extraordinaires*, pages 267, 268 et 269.

“ Et voilà que du fond de ces draperies noires où s'en allait mourir le bruit des chansons—car nous étions gais à notre manière,—une façon hystérique de chanter les chansons d'Anacréon, qui ne sont que folies—et de boire largement, quoique la pourpre du vin nous rappelât la pourpre du sang—voilà, dis-je, que s'éleva du fond de ces draperies une ombre sombre, indéfinie,—une ombre semblable à celle que la lune, quand elle est basse dans le ciel, peut dessiner d'après le corps d'un homme. Mais ce n'était l'ombre ni d'un homme, ni d'un dieu, ni d'aucun être connu. Frissonnant un instant parmi les tentures, elle resta enfin visible et droite, sur la surface de la porte d'airain.

“ Mais nous, les sept compagnons, ayant vu l'ombre, comme elle sortait des draperies, nous n'osions pas la contempler fixement ; nous baissions les yeux, et nous regardions toujours dans les profondeurs du miroir d'ébène, Et, à la longue, moi, Oinos, je me hasardai à prononcer quelques mots à voix basse, et je demandai à l'ombre sa demeure et son nom. Et l'ombre répondit :

—Je suis *Ombre*, et ma demeure est à côté des Catacombes de Ptolémaïs !

“ Et alors, tous les sept nous nous dressâmes d'horreur sur nos sièges, et nous nous tenions tremblants, frissonnants, effarés ; car le timbre de la voix de l'Ombre n'était pas le timbre d'un seul individu, mais d'une multitude d'êtres ; et cette voix, variant ses inflexions de syllabe en syllabe, tombait confusément dans nos oreilles en imitant les accents connus et familiers de mille et mille amis disparus ! ”

Voulez-vous maintenant, lecteurs, par un de ces merveilleux coups de baquette magique que frappe, au caprice de notre volonté, la Fée Imagination, voulez-vous, instantanément, transformer en un paroxysme de joie ce paroxysme d'épouvante ?

Opérez, comme au théâtre, un changement à vue de décors et de personnages, remplacez le palais fantaisiste d'Edgar Poe par l'église centenaire de nos paroisses ; les tentures funèbres de la salle du banquet par les feux

éblouissants du sanctuaire ; les constellations néfastes du ciel empesté de Ptolémaïs par l'étoile miraculeuse de Bethléem ; la table de l'orgie par le joyeux Réveillon de Noël : les sept lampes de fer, aux flammes immobiles et pâles comme le visage des sept convives fantastiques, par les douze enfants traditionnels de la famille canadienne-française. Au spectre hideux échappé du sépulcre, remonté de l'abîme, substituez un ange au radieux visage, penché, comme celui de Reboul, sur le bord d'un divin Berceau. Regardez fixement ce fantôme ami, demandez-lui sans crainte sa demeure et son nom. Et l'esprit répondra :

—Je suis *Lumière*, mon séjour est auprès du Très-Haut dont je chante éternellement la louange : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis !*

Et alors tous les sept, c'est-à-dire tous ensemble, nous les convives de la vie humaine, encore assis à son banquet, nous tressaillerons d'allégresse—une allégresse délirante, égale en intensité à cette horreur macabre qui faisait lever de leurs sièges, avec une brusquerie de détente mécanique, les personnages fictifs d'Edgar Poe—tous ensemble émus, frissonnants, effarés—la joie fait peur comme la mort—nous écouterons chanter cet Ange dans un silence extatique, “ car le timbre de sa voix ne sera plus le timbre d'un seul individu, mais d'une multitude d'êtres, et cette voix, variant ses inflexions de syllabe en syllabe, tombera *distinctement* dans nos oreilles en imitant les accents connus, familiers de mille “ et mille amis disparus,” qui chantaient avec nous autrefois sur la terre, et avec Lui maintenant dans le ciel, les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

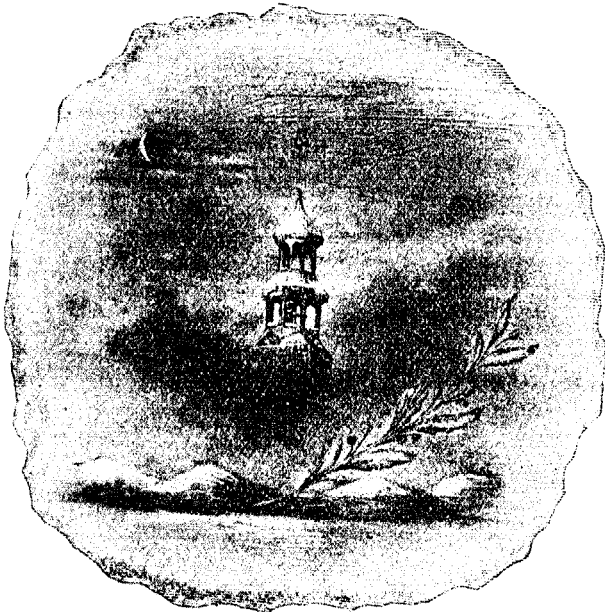
Un noble poète de l'école contemporaine, Sully-Prudhomme, a écrit ce vers immortel :

Les yeux qu'on ferme voient encore !

J'emprunte l'autorité de son magnifique talent pour dire à son exemple :

Bouches closes chantent toujours !

Lèvres muettes de nos enfants, lèvres scellées de nos ancêtres, lèvres silencieuses de nos chers morts—élus qui nous attendent dans les joies de la vie éternelle—chantent encore, chantent ailleurs que dans la solitude des cimetières ou le passé des générations évanouies. *Defuncti adhuc loquuntur !* Non seulement ils parlent, ces bien-aimés absents, mais ils chantent, si près, si près de nous, que leurs voix semblent nôtres. Cette pensée sereine, consolante, délicieuse à méditer, prête un charme exquis, une grâce suprême aux mélodies quatre fois centenaires des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* ainsi écoutées dans le majestueux silence de nos cathédrales, lui-même agrandi par le recueillement ému de nos propres âmes attentives et vibrantes aux plus lointains de leurs échos.



APPENDICE

La photogravure du titre représente Notre-Dame de Québec, l'*Alma mater* de tous les diocèses de l'Amérique du Nord. Vue sous cet aspect, dans son décor d'hiver, l'église métropolitaine m'a parue caractéristique, et bien en harmonie avec le sujet de ce livre. (1)

Nous sommes à la veille de Noël, très tard dans la nuit. La Basilique, étincelante de gaz et d'électricité, rayonne la lumière par toutes ses fenêtres sur les ténèbres extérieures. Son vieux clocher renaissance carillonne avec majesté l'appel de la messe de minuit. Au dehors le vent fait rage ; une furieuse bourrasque s'élève ; la neige, affolée, tourbillonne, enveloppant comme d'un nuage de blanche fumée les courageux piétons qui se rendent à l'église.

La première pierre de Notre-Dame de Québec fut posée le 23 septembre 1647, par le Père jésuite Jérôme Lalemant.

“ Le 23 septembre 1647, le R. P. Hiérosme Lallemand, Supérieur de la mission, et M. de Montmagny, Gouverneur, ont mis la première pierre de l'église de Notre-Dame de la Conception à Québec, sous le tiltre de Notre-Dame de la Paix. La dite première pierre est au coin de la croisée de main gauche, en entrant à l'église, au costé et coin qui est le plus proche du grand autel. Il y a un nom de *Jésus* et *Maria* gravé en la dite pierre, avec une plaque de plomb.

BARTHÉLEMY VIMONT. ” (2)

En 1897, la basilique de Québec comptait donc deux cent cinquante ans. Cette doyenreté d'âge, deux siècles et demi, ne lui est disputée par aucune église au Canada.

(1) Je me suis inspiré, pour la préparation de cette vignette, d'un dessin de M. Fred. B. Schell, et dont la gravure a été publiée dans le *Picturesque Canada*, (Vol. I, page 51) de G. M. Grant,—Toronto, chez Belden Bros, 1882.

(2) Archives de la Fabrique Notre-Dame de Québec.

Notre-Dame de Québec ne fut ouverte au culte qu'en 1657. Elle avait alors la forme d'une croix latine et son clocher s'élevait sur le transept. Elle mesurait cent pieds de longueur sur une largeur de trente-huit pieds.

Trente ans plus tard, en 1687, on résolut d'agrandir l'église, c'est-à-dire de l'allonger par le portail. Un architecte de Paris, Hilaire Bernard, mandé à cet effet, dirigea les travaux. Les deux tours carrées actuelles furent bâties, mais une seule fut terminée : c'est le beffroi qui existe encore. (1)

Le 23 décembre 1745 on décida, en assemblée publique, de rebâtir l'église d'après les plans de Gaspard Chaussegros de Léry, chevalier de Saint-Louis, ingénieur de la marine. Les anciennes murailles furent utilisées : les piliers actuels de la nef en sont une partie ; les bas-côtés datent aussi de cette époque (1745). Les travaux furent terminés le 15 novembre 1748, précisément un siècle après la première construction.

Incendiée au siège de 1759, la cathédrale fut rebâtie en 1768, par un architecte canadien, M. Lafèche, qui utilisa les mêmes murs ; mais on allongea le sanctuaire de vingt-deux pieds. Ce qui donne, pour les dimensions actuelles de l'édifice, deux cent seize pieds de longueur sur quatre-vingt-quatorze pieds de largeur.

En 1843 on fit disparaître l'ancien portail, (2) que l'on reconstruisit en pierre de taille d'après un plan nouveau. Par bonheur, on épargna le beffroi dont la lanterne est l'exacte reproduction de celle qui existait avant l'incendie de 1759. (3)

De sorte que si nos premiers ancêtres, les Français-canadiens

(1) La seconde tour fut terminée en 1843, quand le portail de la cathédrale fut reconstruit.

(2) Cf : *Vues de Québec en 1832*,—dessins de Sproule, chromo-lithographies de Craven.

(3) A la fin du quinzième siècle, Marie de Luxembourg fit bâtir une église sur les ruines d'une construction très ancienne élevée à l'endroit où était venu prêcher saint Martin, l'apôtre des Gaules. Je signale à mes lecteurs le clocher de cette église, connue sous le nom de Saint-Martin de Vendôme, dans le département de Loir-et-Cher, car le clocher de notre basilique lui ressemble étonnamment. Consultez à cet effet le *Magasin Pittoresque* de Paris, année 1858, page 164, et faites la comparaison.

du dix-septième siècle et les Canadiens-français du dix-huitième, revenaient à Québec, la nuit de Noël, ils pourraient encore s'orienter sur le clocher de leur vieille cathédrale.

* * *

La seconde photogravure représente une statuette de l'Enfant Jésus appartenant à la chapelle de la Mission huronne de la Jeune Lorette.

Ce *bambino* a-t-il une histoire ?

Suivant la tradition huronne, cette statuette de l'Enfant Jésus fut apportée de France au Canada par le Père jésuite Paul Le Jeune, en 1632. Quelques années plus tard, 1637, à la fondation de la mission algonquine de St-Joseph de Sillery, le Père Le Jeune en fit cadeau à la chapelle où elle demeura jusqu'en 1673.

Nous connaissons les migrations nombreuses des Hurons. Chassés de leur pays par les féroces Iroquois, ils arrivent à Québec le 23 juillet 1650. L'année suivante, 1651, ils s'établissent à l'Île d'Orléans. Six ans plus tard, en 1657, ils reviennent à Québec. En 1668, nouveau départ de la tribu qui se rend à Notre-Dame de Foy.

Or, la mission huronne de Notre-Dame de Foy était desservie, en 1673, par les Jésuites qui résidaient à la mission algonquine de St-Joseph de Sillery, comme le prouvent incontestablement les *Relations inédites de la Nouvelle-France*, 1672-1679 :

“ Vers la fête de la Toussaint, de l'année 1673, les chemins étant très mauvais, et les Pères chargés de cette mission *demeurant pour lors à Sillery*, qui est à une demi-lieue de Notre-Dame de Foy, avaient bien de la peine à s'y rendre, comme ils y étaient souvent obligés plusieurs fois par jour.” (1)

Cet inconvénient fut peut-être la raison d'une sixième exode de la tribu huronne, qui, cette fois, alla s'installer à l'Ancienne Lorette. Et ce fut probablement à cette occasion que la statuette de l'Enfant Jésus fut donnée aux Sauvages de Notre-Dame de Foy en souvenir des Jésuites de Sillery et des bonnes re-

(1) Vol 1er page 299, Douniol, éditeur, Paris, 1861.

lations de voisinage établies entre les Algonquins et les Hurons. On était alors bien près du Jour de l'An (la tribu émigra le 29 décembre 1673) et les bons Pères ne voulurent pas laisser partir sans une étrenne leurs chers enfants de la forêt.

Les Hurons vécurent à l'Ancienne Lorette jusqu'en 1699, année où ils déménagèrent, une septième fois, à la Jeune Lorette. Leur installation y paraît bien définitive et permanente, car elle compte aujourd'hui deux siècles révolus. Le *bambino* historique du Père Le Jeune les y a suivis. Il demeura, jusqu'au 10 juin 1862, dans leur chapelle qu'un désastreux incendie dévora malgré les plus énergiques efforts apportés pour le combattre. Par bonheur, on réussit à sauver le trésor archéologique de l'église, et, avec lui, l'admirable statuette de l'Enfant Jésus, une merveille de sculpture en bois, un pur chef-d'œuvre d'art français. Monsieur le notaire Paul Picard Tsaßenhohi, de la Jeune Lorette, en est actuellement le possesseur. Il la garde avec un soin jaloux. La vigilance du dragon qui défendait les pommes d'or au jardin des Hespérides n'est que de la trahison, comparée à la sollicitude de Tsaßenhohi, *l'homme qui voit clair, l'œil de vautour*. " Mon frère " Paul justifie son nom de baptême, le *nom parlant* donné par la tribu.

* * *

La troisième photogravure donne le fac-similé de la page 22 du recueil allemand :—*Ballades et chants populaires*.

* * *

J'ai voulu que la dernière pensée de ceux-là qui liront cette étude historique fut pour les vieilles églises paroissiales de nos campagnes qui, tant de fois, entendirent chanter les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Aussi, ai-je demandé à l'habile crayon de Monsieur Léonidas Guenette, professeur à l'école des arts de Notre-Dame de Lévis, attaché au département de la Colonisation et des Mines, un dessin qui représentât un clocher renaissance. C'est le sujet de la quatrième et dernière photogravure. Ce clocher, de profil aussi gracieux qu'original, caractérisait, au dix-septième siècle, l'architecture extérieure de nos édifices religieux. De ce nombre nous comptons les plus célèbres et les plus vénérés de nos sanc-

tuaires : Sainte-Anne de Beaupré, Notre-Dame du Bon Secours, à Montréal, le Collège des Jésuites, le monastère des Ursulines, à Québec ; ceux de la Rivière-Ouelle, de Beaumont, de Sainte-Foye, etc. Ce clocher rappelait, dans ses grandes lignes, celui de l'Hôtel de Ville de Paris,—j'entends parler du clocher qui dominait ce palais avant 1789.

A Sainte-Anne de Beaupré, on a eu le bon esprit et le bon goût de conserver le clocher renaissance de l'ancienne église de la paroisse, celle de 1676. Celui du Collège des Jésuites à Québec, n'a pas été aussi heureux ; il est devenu, en 1875, la proie des vandales, moderniseurs et progressistes à outrance.

Un seul nous reste à Québec : celui du monastère des Ursulines. Qu'on le garde à tout prix ! Il est sacré comme le beffroi de notre basilique. Ils ont sonné tous deux trop de glas célèbres, trop de glorieux *Te Deum*, chanté ou pleuré tour à tour trop d'événements historiques, pour quel'on songe jamais à les faire disparaître. Les livrer aux démolisseurs serait un sacrilège et une trahison.



TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|--|-------|
| Préface..... | 7 |
| ART. I.—..... | 15 |
| 1645—Noël ancien : <i>Chantons tous à la naissance.</i> | 16 |
| “ II.—..... | 19 |
| —Notes biographiques sur Jean-Denis Daulé..... | 20 |
| 1646—Noël ancien : <i>Mortels, préparez-vous.</i> | 23 |
| Musique..... | 26 |
| “ III.—1647—Hymnes et cantiques..... | 28 |
| “ IV.—1649 —Noël huron : <i>Iesds ahatonnia</i> | 29 |
| Musique du Noël huron | 30 |
| Musique du Noël français : <i>Entends ma voix fi- dèle</i> | 31 |
| Texte du Noël huron..... | 32 |
| Traduction française du Noël huron..... | 33 |
| “ V.—..... | 35 |
| Noël ancien : <i>Silence, ciel ; silence, terre</i> | 38 |
| Musique..... | 41 |
| “ VI. Notes biographiques sur Joseph-Julien Perrault, auteur de la Messe de Noël : <i>Deo Infanti</i> | 42 |
| Notes biographiques sur Stéphane-Louis Nicou- Choron, auteur d'une <i>Petite messe brève pour la Nativité de Notre-Seigneur</i> | 43 |
| “ VII.—..... | 48 |
| 1664.—Noël ancien de Martial de Brives..... | 49 |
| 1694.— “ “ “ Jean-Joseph Surin..... | 53 |
| “ VIII.—..... | 55 |
| Notes biographiques sur Joseph Céré de la Co- lombière..... | 56 |
| Noël ancien de M. de la Colmbière..... | 58 |
| “ IX.—Simon-Joseph Pellegrin..... | 63 |
| Noëls populaires français des 15ième et 16ième siècles..... | 66 |
| Antiquité de leur musique : une page de M. Ben- jamin Sulte..... | 68 |
| Noël populaire : <i>Où s'en vont ces gais bergers ?</i> ... | 72 |
| “ religieux : <i>Ça, bergers, assemblons-nous</i> | 72 |
| “ “ <i>Dans le calme de la nuit</i> | 73 |

| | PAGES |
|---|-------|
| Musique d' <i>Où s'en vont ces gais bergers.</i> (version de 1701)..... | 74 |
| “ de <i>Ça, bergers, assemblons-nous.</i> (version de 1897)..... | 75 |
| ART. X.—Musique du Noël religieux : <i>Venez, divin Messie.</i> (version de 1897)..... | 77 |
| Musique du Noël populaire : <i>Laissez paître vos bêtes</i> (version de 1701)..... | 79 |
| Noël populaire : <i>Laissez paître vos bêtes.</i> | 81 |
| “ religieux : <i>Venez, divin Messie.</i> | 81 |
| Musique du Noël religieux : <i>Allons tous à la Crèche.</i> | 84 |
| Paroles du Noël religieux : <i>Allons tous à la Crèche</i> | 85 |
| “ “ d'Arpajon : <i>Tous les bourgeois de Châtres.</i> | 85 |
| “ XI.—Musique du Noël populaire : <i>Or, nous dites, Marie</i> | 89 |
| Paroles du Noël religieux : <i>Sous les pas du Messie.</i> | 90 |
| “ XII.—Pourquoi le franciscain Martial de Brives, le jésuite Surin, l'abbé Pellegrin, l'éditeur Garnier, et le bon Père Daulé composèrent et recueillirent des cantiques de Noël..... | 93 |
| “ XIII.—..... | 100 |
| Musique de la chanson bachique : <i>Le Grand Père Noé</i> | 102 |
| Paroles de la chanson bachique : <i>Le Grand Père Noé</i> | 103 |
| “ du Noël religieux : <i>Les bergers de Bethléem</i> | 103 |
| “ XIV.—Fêtes de Noël au Moyen-Age..... | 106 |
| Carol anglo-normand..... | 107 |
| Le Noël des bêtes..... | 108 |
| Noël ancien : <i>D'où viens-tu, bergère ?</i> | 110 |
| Musique..... | 111 |
| Traduction du Noël ancien <i>D'où viens-tu, bergère ?</i> | |
| — <i>Whence art thou, my maiden ?</i> | 113 |
| Comment on chante <i>D'où viens-tu, bergère ?</i> en Angleterre..... | 114 |
| — <i>Where have you come from, Mabel mine ?</i> | 115 |
| “ XV.—..... | 117 |
| Chanson d'Henri IV : <i>Charmante Gabrielle.</i> | 119 |
| Noël de Pellegrin : <i>Bel astre que j'adore.</i> | 119 |
| Musique du Noël de Du Caurroy..... | 122 |

PAGES

| | |
|---|-----|
| Chanson enfantine : <i>La bonne aventure, ô gué !...</i> | 123 |
| Cantique de Noël : <i>L'heureuse nouvelle</i> | 123 |
| Parodie spirituelle : <i>Aimable muselle</i> | 125 |
| ART. XVI.—La conversion de l'abbé Pellegrin..... | 126 |
| Liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur lesquels Pellegrin écrivit ses noëls..... | 133 |
| Noël de Pellegrin : <i>Cher Enfant qui viens de naître</i> (mélodie)..... | 137 |
| Noël de Pellegrin : <i>Cher Enfant qui viens de naître</i> (paroles)..... | 138 |
| Noël de Pellegrin : <i>Cher Enfant qui viens de naître</i> , (mélodie et accompagnement)..... | 140 |
| “ XVII.—Noël ancien : <i>Venez, céleste Epoux</i> (mélodie).. | 142 |
| “ XVIII.— “ “ <i>Célébrons tous d'une voix</i> (critique) | 145 |
| “ “ “ “ “ “ (mélodie) | 150 |
| “ “ “ “ “ “ (paroles) | 151 |
| “ XIX.— “ “ <i>Dans cette étable</i> | 153 |
| Version anglaise du noël ancien : <i>Dans cette étable</i> . | |
| — <i>Craddled all lowly</i> | 155 |
| Effets sympathiques de ce noël..... | 159 |
| Fléchier a-t-il écrit <i>Dans cette étable ?</i> | 163 |
| Mozart a-t-il composé la mélodie de <i>Nouvelle agréable ?</i> | 166 |
| Chanson populaire allemande : <i>Jouissez de la vie</i> . | 167 |
| “ XX.—Importance historique des noëls anciens..... | 171 |
| “ XXI.—Noël ancien : <i>Votre divin Maître</i> . (paroles et musique)..... | 179 |
| “ “ <i>Les anges dans nos campagnes</i> | 185 |
| Dernière pensée..... | 187 |

APPENDICE

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PHOTOGRAVURES DU LIVRE

| | |
|--|-----|
| 1 ^o Notre-Dame de Québec..... | 191 |
| 2 ^o Enfant Jésus de la mission huronne de la Jeune Lorette | 193 |
| 3 ^o Fac-similé de la page 22 du recueil allemand : <i>Ballades et chants populaires</i> | 194 |
| 4 ^o Clocher renaissance des anciennes églises paroissiales de la Nouvelle-France..... | 194 |

OUVRAGES DE M. ERNEST MYRAND.

1888. UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER, première édition.—Vol. in-8, 256 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1890. UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER, deuxième édition.—Vol. in-8, 294 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1893. SIR WILLIAM PHIPS DEVANT QUÉBEC. *Histoire d'un siège.*—Vol. in-8, 428 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1898. M. DE LA COLOMBIÈRE, *orateur.*—Vol. in-12, 304 pages.—Cadieux & Derome, éditeurs, Montréal.
1899. NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE.—Vol. in-8.—200 pages.—Dussault & Proulx, éditeurs, Québec.

ETUDES HISTORIQUES : Notre-Dame de Foy ;—Le Frère Marc (*Louis Coutant*) ;—La Chapelle Champlain ;—Madame D'Ailleboust et le Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes. etc., publiées dans le *Bulletin des Recherches Historiques.*

